

L'INJUSTICE DES CATASTROPHES

Comment le chaos
climatique creuse
les inégalités et
enrichit l'élite



OXFAM

Remerciements

© Oxfam International, octobre 2026

Cette publication a été rédigée par Max Lawson, Astrid Nilsson Lewis, Alex Maitland, Joel Chester Pagulayan, Pubudini Wickramaratne et Mateo Adarve Zuluaga.

Soutien aux recherches : Sarah Schöngart (ETH Zürich) et Anjela Taneja, Anthony Kamande (Oxfam)

Oxfam remercie les experts et expertes ayant participé à l'élaboration de cette publication : Teresa Anderson (Action Aid), Philipp Bothe (Paris School of Economics), Lucas Chancel (World Inequality Lab), Kira Erwin (groundWork), Alexander Gottlieb (Dartmouth College, États-Unis), Stéphane Hallegatte (Banque mondiale), Sivan Kartha (Stockholm Environment Institute), Cornelia Mohren (World Inequality Lab), Laurie Parsons (Université de Londres), Meena Raman (Third World Network) et Mark W. Roberts (ECO Policy Advisors).

Oxfam remercie David Abudho, Francis Agbere, Carlos Aguilar, Miguel Alba, Mariana Anton, Kira Boe, Alex Bush, Rachel Carle, Pauline Chetcuti, Nafkote Dabi, Anouk Franck, Rod Goodbun, Victoria Harnett, Christian Hallum, Cass Hebron, Selma Huart, Didier Jacobs, Sian Jones, Anthony Kamande, Albertine de Lange, Josie Lee, Imogen London, Leah Mugehera, Adam Musgrave, Linda Oduor-Noah, Gabriel Olila, Martis Palencia, Mariana Paoli, Jacqueline Persson, Susana Ruiz, Joss Saunders, Rune Stahl, Anjela Taneja, Annie Thériault, Ceren Topgul, Nout van der Vaart, Deepak Xavier et Bertram Zagema pour leurs contributions à l'élaboration de ce rapport.

Coordinatrice éditoriale : Pubudini Wickramaratne

Responsable éditoriale : Emma Kuria

Conception graphique : Nigel Willmott

Visualisation des données : Julie Brunet

Correction structurelle : Lucia Fry

Révision : Adam Houlbrook et Kathryn O'Neill

Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives aux politiques de développement et humanitaires. Pour toute information complémentaire concernant la thématique de ce document, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org.

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une autorisation des auteur-es est requise et des frais d'utilisation peuvent s'appliquer.

Photo de couverture :

À gauche : Un jet privé, porte ouverte, au crépuscule. Photo : Halberman/istockphoto

À droite : Alleppey, dans l'État du Kerala, en Inde, le 24 août 2018. Une équipe de sauvetage aide des personnes à s'échapper d'une zone inondée. Photo : Jimmy Kamballur/istockphoto

Rendez-vous sur <https://policy-practice.oxfam.org/fr/droits-dauteur-et-autorisations/> pour en savoir plus.

Les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de publication.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous le DOI : 10.21201/2026.000154

Oxfam GB, Oxfam House, 2600 John Smith Drive, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par eXceLingua (Pierre Legrand ; Jérôme Richard) et relu par Morgane Menichini

Table des matières

Remerciements	2
Forewords	5
Résumé	10
Section 1. Les inégalités en matière d'émissions engendrent une catastrophe climatique	22
1.1. Émissions liées à la consommation	24
1.1.1. Zoom sur les jets privés	24
1.1.2. Estimation des émissions liées à la consommation	25
1.2. Émissions des actionnaires	27
1.2.1. Les émissions des milliardaires entraînent des dommages environnementaux se chiffrant en milliards	28
1.2.2. Les milliardaires sont plus susceptibles d'investir dans des secteurs polluants	28
1.3. Inégalités entrecroisées en matière d'émissions	28
1.4. Comment les émissions des plus riches aggravent les catastrophes climatiques	29
1.4.1. Comment les émissions des riches contribuent aux catastrophes climatiques immédiates	29
1.4.2. Comment les émissions des riches contribuent à la crise alimentaire	30
Section 2. Les répercussions inégales des catastrophes climatiques	32
2.1. Inégalités en matière de responsabilité, d'impact et de capacité à réagir	33
2.2. Inégalités et conséquences du dérèglement climatique : un cercle vicieux	33
2.3. Lorsque la catastrophe frappe	35
2.3.1. Le cercle vicieux vu à travers le modèle à trois volets	35
2.4. Un élément constitutif, pas un défaut : comment le marché de l'assurance favorise une poignée de privilégié-es	39
2.5. Catastrophes climatiques et inégalités de genre	40
2.6. Les migrations et les colonies climatiques à l'ère des inégalités	42
2.7. L'adaptation menée par les communautés prend de l'ampleur, mais ses limites sont bien réelles	44
Section 3. Les répercussions inégales de la baisse de la production alimentaire et de la hausse des prix des denrées alimentaires liées au changement climatique	46
3.1. Inégalités et conséquences du dérèglement climatique sur l'alimentation : un cercle vicieux	47
3.2. Le cercle vicieux vu à travers le modèle à trois volets	48
3.2.1. Exposition inégale des systèmes alimentaires aux effets du changement climatique	48
3.2.2. Vulnérabilité des systèmes alimentaires face aux effets du changement climatique	50
3.2.3. La résilience des communautés face à la crise alimentaire liée au changement climatique	52
3.3. Au bénéfice d'une minorité, mais pas du plus grand nombre	54

Section 4. Capitalisme de catastrophe et spéculation sur la crise, ou comment certaines personnes tirent profit de la souffrance climatique	55
4.1. Tirer profit des catastrophes	56
4.1.1. L'argent public au service du profit privé : l'aide et le secteur privé	57
4.1.2. Le changement climatique alimente de nouvelles perspectives de profit	57
4.1.3. Les investisseurs espèrent tirer un double profit des catastrophes	58
4.1.4. Les catastrophes ouvrent la voie aux programmes néolibéraux : les leçons de l'histoire	60
4.1.5. Préparation aux catastrophes et adaptation : à qui cela profite-t-il ?	61
4.2. Tirer profit de la multiplication des pénuries alimentaires et de la hausse des prix des denrées alimentaires	62
 Section 5. Une égalité radicale pour une planète vivable, où personne ne souffre de la faim	 66
5.1. Mesures visant à réduire les émissions des plus riches et à les contraindre à assumer leur responsabilité dans la réparation des dommages causés	68
5.2. Augmenter considérablement le financement climat en faveur des pays du Sud	68
5.3. Réduire les inégalités et redistribuer les richesses des plus riches vers les personnes en situation de pauvreté	71
5.4. Réorienter les politiques publiques afin de réduire l'exposition, de renforcer la résilience et de garantir l'égalité en matière d'adaptation	72
5.5. Instaurer des systèmes alimentaires équitables et résilients face au changement climatique	74
5.6. En finir avec le capitalisme de catastrophe et l'exploitation de la souffrance à des fins lucratives	76
 Notes de fin	 78

**AVANT-
PROPOS**

**Geeta Chaudhary****Ministre de l'Agriculture, des Forêts et de l'Environnement au Népal**

Le changement climatique n'est plus une menace lointaine. Si la violence, l'ampleur et les dégâts de la récente crue dans le district de Rasuwa ont pu provoquer un émoi passager dans le monde, pour nos communautés, la crise dépasse de loin les événements qui ont fait la une de la presse internationale. Nous subissons les impacts récurrents qui bouleversent les existences et les moyens de subsistance, faisant peser le plus lourd fardeau sur les personnes qui ont le moins contribué au problème.

Nous voyons notre région montagneuse se réchauffer, accélérant la fonte des glaciers, et les communautés agricoles doivent affronter au cours d'une même année des épisodes de sécheresse et des inondations. La dengue atteint désormais des communautés vivant à haute altitude, dans des zones que l'on jugeait autrefois trop froides pour permettre sa propagation. Ces bouleversements menacent la sécurité de notre approvisionnement en eau, la production alimentaire et la santé publique, tout en mettant à rude épreuve des infrastructures qui peinent déjà à joindre les deux bouts. Et ce, alors même que notre pays contribue à moins de 0,1 % aux émissions de gaz à effet de serre.

Le rapport *L'injustice des catastrophes* publié par Oxfam jette une lumière crue sur cette injustice. Il estime que les personnes parmi les 0,1 % les plus riches génèrent davantage d'émissions liées à la consommation que l'ensemble des 3,5 milliards de personnes les plus pauvres. Il montre la manière dont les inégalités façonnent l'exposition des personnes aux catastrophes et leur capacité à s'en relever, tout en révélant comment certaines d'entre elles s'enrichissent encore davantage grâce aux crises qui appauvrissent le reste de l'humanité. En faisant le lien entre les responsabilités en matière d'émissions et les inégalités en termes de souffrance, de relèvement et de gains financiers, ce rapport éclaire de manière précieuse les enjeux auxquels la justice climatique doit s'attaquer.

Je partage la préoccupation exprimée par notre Premier ministre, Balendra Shah, devant l'Assemblée générale des Nations Unies face à un monde où les armes circulent rapidement au-delà des frontières, alors que des communautés agricoles peinent à se procurer le strict nécessaire. Ce rapport nous invite à interroger ces priorités à la lumière du vécu des personnes que le changement climatique frappe le plus durement. Cela nous oblige, selon moi, à nous demander : quels intérêts nos décisions économiques servent-elles ? L'action climatique doit réduire les émissions excessives, protéger les populations et s'inscrire dans le respect du principe des responsabilités communes mais différenciées, tout en tenant compte des capacités respectives.

C'est pourquoi le Népal appelle toutes les nations et toutes les institutions à prendre leur part dans la réduction des émissions : celles et ceux qui ont le plus contribué au problème et sont les plus à même d'y répondre doivent en faire davantage. Nous devons également œuvrer de concert pour accélérer l'adaptation, fournir un financement climat adéquat, prévisible et sous forme de subventions, et renforcer les systèmes d'alerte précoce. Notre soutien doit atteindre les communautés les plus exposées aux risques et les moins bien armées pour se relever. Notre action collective doit protéger la dignité humaine et réduire l'injustice climatique.

Je salue le rapport *L'injustice des catastrophes* publié par Oxfam, qui démontre l'importance d'inscrire la réduction des inégalités au cœur de l'action climatique. J'invite instamment quiconque le lira à tenir compte de ses conclusions et à agir à la hauteur des responsabilités qu'il met en lumière. C'est à l'aune de la sécurité et de la dignité dans lesquelles celles et ceux qui ont le moins contribué à cette crise pourront vivre et se relever que nos progrès devront être jugés. Nous sommes toutes et tous de passage sur cette Terre. Aucun-e d'entre nous ne devrait avoir de droits supérieurs pour exploiter les ressources aux dépens des autres. Ce que la Terre a à nous offrir doit être partagé équitablement entre tous les êtres humains, riches et pauvres, et au bénéfice des générations à venir.



Grace Blakeley, commentatrice économique et politique, chroniqueuse et journaliste britannique, est l'auteure de *Vulture Capitalism: How to Survive in an Age of Corporate Greed*.

Le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine : il bouleverse déjà notre monde, déplace des millions de personnes et en tue des centaines de milliers chaque année. Mais les effets de ce réchauffement ne se font pas sentir de manière uniforme. Celles et ceux qui ont le moins contribué à la crise climatique et qui profitent le moins du capitalisme fossile en paient en revanche le prix le plus élevé.

Les personnes qui souffrent de la faim, qui sont déplacées ou qui meurent en raison du dérèglement climatique ne sont pas responsables de la hausse des concentrations de gaz à effet de serre dans notre atmosphère. Le rapport *L'injustice des catastrophes* révèle que les 0,1 % les plus riches de la planète émettent davantage de CO₂ que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres réunies. 250 000 personnes parmi les plus riches au monde possèdent un jet privé, alors que chaque vol émet autant de CO₂ qu'une personne moyenne en une année. Les excès des plus riches tuent les plus pauvres. Selon le rapport d'Oxfam, une seule année d'émissions imputables aux 1 % les plus riches va provoquer environ 1,9 million de décès supplémentaires liés à la chaleur extrême.

Et même si cette riche élite se souciait soudainement de son empreinte carbone, elle resterait responsable d'une part disproportionnée des émissions par ses investissements. Le rapport *L'injustice des catastrophes* montre que les investissements des 1 000 milliardaires les plus riches du monde ont généré 486 millions de tonnes de CO₂ en 2025. 71 % des investissements des milliardaires se concentrent dans des secteurs fortement émetteurs tels que le pétrole, le gaz ou l'industrie chimique.

Le rapport d'Oxfam montre clairement que les personnes les plus riches sont à la fois celles qui portent la plus grande responsabilité dans la crise climatique et celles qui sont les plus à même de s'en protéger. Lors des incendies de forêt qui ont ravagé la Californie en 2025, les personnes fortunées ont été évacuées en hélicoptère et ont pu séjourner dans des hôtels cinq étoiles grâce à des contrats d'assurance haut de gamme. Dans le même temps, les personnes faiblement rémunérées ont perdu leur logement et ont été contraintes de vendre les ruines à des promoteurs à des prix dérisoires. Le rapport souligne qu'à Mumbai, les ménages à faibles revenus touchés par les inondations ont dû dépenser l'équivalent de 15 mois de revenus pour réparer leur logement, contre un mois pour les ménages plus aisés.

En d'autres termes, il n'existe pas de catastrophe véritablement « naturelle ». Les événements météorologiques extrêmes, de plus en plus fréquents dans le monde, deviennent des catastrophes en raison des inégalités.

Ces statistiques mettent en lumière une réalité cruciale : le dérèglement climatique n'est pas quelque chose que l'humanité inflige à la nature. Il est l'aboutissement inévitable d'un mode de production capitaliste dans lequel une minorité détient et contrôle les ressources les plus importantes de la société, tandis que la majorité est contrainte d'en subir les conséquences. La propriété inégalement répartie de nos ressources essentielles et leur exploitation à des fins lucratives réchauffent notre planète, entraînant la mort de personnes qui ne portent aucune responsabilité dans cette crise.

Dans les années 1860, alors que le capitalisme industriel transformait profondément la Grande-Bretagne, Karl Marx observait que le capital conçoit la nature comme un « cadeau gratuit ». Il s'approprie simplement ces ressources, souvent avec le soutien d'États puissants, et les exploite à des fins lucratives, en investissant rarement dans leur régénération une fois qu'elles ont été prélevées. De l'appropriation des terres communes à la confiscation des ressources naturelles dans les territoires colonisés, cette alliance entre le capital et l'État tire profit, depuis ses origines, de ce que la nature est censée offrir « gratuitement ».

Il est frappant de constater à quel point l'analyse de Marx sur la relation entre le capital et la nature était visionnaire, et combien elle reste pertinente pour comprendre le défi que constitue le dérèglement climatique. Le capital extrait les combustibles fossiles comme s'il s'agissait d'un « cadeau gratuit » de la nature, engrangeant au passage des profits considérables auxquels s'ajoutent d'importantes subventions versées par des États

puissants. Mais les conséquences de ces décisions se font sentir partout à travers le dérèglement climatique, dont les effets les plus graves touchent les personnes les moins à même de se protéger. Comme l'écrivait Marx : « La production capitaliste ne développe donc la technologie [...] qu'en sapant les sources originelles de toute richesse : le sol et le travailleur. »

Ces crises ne sont pas inévitables : elles résultent d'un système créé par l'humanité, que celle-ci peut donc remplacer. Mais nous ne pouvons pas compter sur les gouvernements pour s'y coller à notre place. L'État capitaliste, si profondément imprégné des intérêts du capital fossile, ne nous sauvera pas du dérèglement climatique. C'est à nous de nous organiser pour défendre la nature, dont nous faisons partie.

Pour réparer la fracture entre l'humanité et la nature créée par le développement du capitalisme, nous devons nous organiser pour résister au capital fossile. La voie à suivre est déjà tracée par celles et ceux qui reconnaissent que la séparation entre l'humanité et la nature est un mythe. Les groupes autochtones sont à l'avant-garde de la résistance au capital fossile partout dans le monde, qu'il s'agisse des leaders autochtones qui luttent contre l'exploitation forestière illégale en Amazonie, des personnes qui se battent pour que le pétrole équatorien reste dans le sous-sol, de celles qui s'opposent aux nouveaux forages pétroliers en Alaska, ou encore des habitant-es de Hambourg qui ont voté pour que le réseau énergétique de la ville repasse sous contrôle public.

Il existe une alternative à un monde dans lequel l'ensemble de nos ressources les plus importantes sont détenues et contrôlées par une petite élite qui considère les richesses de la nature comme un cadeau dont elle peut disposer à sa guise. Cette alternative se construit déjà sous nos yeux. Elle est portée par des activistes, des responsables de syndicats et des acteurs et actrices de la vie communautaire qui reprennent le contrôle de notre économie. Le reste du mouvement pour le climat devrait retenir les paroles souvent attribuées à Chico Mendes, seigneur d'hévéas brésilien, leader syndical et militant écologiste, qui a déclaré un jour : « L'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage ».



Naderev « Yeb » Saño est militant pour le climat et directeur général de Sentro Para sa Ikauunlad ng Katutubong Agham at Teknolohiya (SIKAT), aux Philippines.

L'injustice majeure de notre époque ne tient pas seulement au fait que le climat se dérègle, mais au fait que ce dérèglement est le fruit de choix délibérés et se révèle dévastateur pour celles et ceux qui y ont le moins contribué. Lorsque les vents se déchaînent et que les eaux montent, l'illusion selon laquelle nous serions toutes et tous dans le même bateau vole en éclats. Le rapport d'Oxfam intitulé *L'injustice des catastrophes : comment le chaos climatique creuse les inégalités et enrichit l'élite* met au jour une réalité que beaucoup d'entre nous, dans les pays du Sud, vivons depuis des

décennies : les catastrophes climatiques aggravent les inégalités existantes, enfermant les populations dans des cycles de pauvreté, tandis que celles et ceux qui en portent la plus grande responsabilité continuent d'en tirer profit.

Les catastrophes climatiques ne sont pas de simples phénomènes naturels. Elles sont la manifestation de systèmes de pouvoir injustes qui, depuis des siècles, privilégient le profit au détriment des populations. Les inégalités structurelles déterminent qui survit à une tempête et qui voit son existence balayée, qui parvient à échapper aux champs en flammes et qui voit sa vie partir en fumée, transformant ainsi la crise climatique en un puissant facteur d'aggravation des inégalités.

Cette injustice se manifeste peut-être avec le plus de force dans ses effets sur les femmes et les filles. Les femmes subissent systématiquement les chocs les plus violents du dérèglement climatique. On ne peut pas parler de justice climatique sans prendre en compte les charges inégales qu'elles assument.

L'ironie de la situation ne nous échappe pas. Tandis que les ménages des pays du Sud s'enfoncent davantage dans la pauvreté, les personnes les plus riches continuent de tirer profit d'une crise qu'elles ont contribué à provoquer.

Comme bon nombre de militant-es pour la justice climatique, cela fait des années que je suis aux premières loges de ce combat. Mais c'est au sein de nos communautés que bat le cœur de ce mouvement. Je me suis tenu aux côtés des communautés vivant de la pêche, des groupes d'entraide, des défenseurs et défenseuses de l'environnement et des acteurs locaux mobilisés pour renforcer le pouvoir d'agir à l'échelle locale. La défense des terres et des ressources en eau, la promotion des énergies renouvelables gérées par les communautés et la lutte pour les droits des personnes marginalisées s'inscrivent toutes dans un même combat : transformer les systèmes économiques qui alimentent la crise climatique.

Dans mon pays, les Philippines, la population n'est que trop consciente de la réalité du dérèglement climatique. Les effets se cumulent et les ravages se répètent. En tant qu'organisateur de terrain, intervenant humanitaire et agent du service public, j'ai été témoin du coût humain de cette fracture. Les communautés ont une connaissance approfondie de leur environnement, mais leurs conditions de vie et leurs moyens de subsistance sont menacés par une crise à laquelle elles n'ont pratiquement pas contribué.

Depuis trop longtemps, le système économique mondial mesure notre valeur à l'aune de notre capacité à endurer les épreuves, idéalisant la survie des plus pauvres tout en dédouanant les plus riches de leurs responsabilités. Nous devons rejeter l'idée selon laquelle la résilience se mesure à la quantité de traumatismes que les populations peuvent supporter avant de sombrer. La véritable résilience doit se mesurer à la manière dont nous prenons soin les un-es des autres.

Pourtant, une issue se dessine. Des solutions existent, et Oxfam propose une feuille de route pour lutter contre les inégalités face au changement climatique. L'adaptation ne peut être imposée d'en haut. Elle doit être portée par les communautés, intégrer le genre de manière transversale et être inclusive. Les groupes d'entraide locaux, les peuples autochtones, les femmes des zones rurales, les communautés agricoles et les communautés de pêche artisanale disposent des connaissances nécessaires pour relever ces défis. Lorsque les communautés locales ont les moyens d'agir, nous savons construire une résilience durable et transformatrice.

Alors que la fenêtre d'action pour préserver une planète vivable se referme rapidement, notre mandat est clair : l'égalité est l'une de nos plus puissantes défenses face au chaos climatique. La crise climatique est une question de justice. Or la justice ne nous est jamais apportée sur un plateau. Nous devons la revendiquer.

Un autre avenir est possible, mais cela passera par une transformation sociale et économique ainsi que des choix politiques audacieux. Il est temps de les mettre en œuvre. Nous ne baisserons pas les bras.

RÉSUMÉ

Les milliardaires et les ultra-riches épuisent le budget carbone de l'humanité à une vitesse extraordinaire. Ainsi, les émissions des 0,1 % les plus riches, qui représentent 8 millions de personnes, sont supérieures à celles des 3,5 milliards de personnes au bas de l'échelle¹. La pollution carbone des 1 % les plus riches contribue directement à l'amplification des catastrophes climatiques telles que les inondations, les incendies, les sécheresses et les crises alimentaires. On estime que leurs émissions annuelles engendreront un surplus de mortalité de 1,9 million de personnes à cause de la chaleur².

Ces catastrophes climatiques ne touchent pas tout le monde de la même manière. Elles exacerbent les inégalités, qui les rendent d'autant plus mortelles. Par exemple, les inondations tuent sept fois plus dans les pays les plus inégalitaires³.

Encadré 1 (résumé) : Comment les ultra-riches aggravent le chaos climatique

1. **Les 0,1 % les plus riches (8 millions de personnes) de la planète émettent plus de gaz à effet de serre que les 44 % les plus pauvres (3,5 milliards de personnes) réunis.** Ils émettent plus de trois fois plus que l'ensemble de la population de l'Afrique subsaharienne (1,3 milliard de personnes).
2. Une personne appartenant aux **0,1 % les plus riches a contribué 125 fois plus qu'une personne ordinaire aux épisodes de chaleur extrême**, et près de 400 fois plus qu'une personne appartenant aux 50 % les plus pauvres.
3. **Les émissions liées aux investissements de ces 1 000 milliardaires représentaient 486 millions de tonnes de CO₂e en 2025.** S'ils étaient un pays, ils se placeraient à la 19^e position des pays les plus polluants au monde, juste après l'Australie et avant l'Afrique du Sud.
4. Les émissions des 1 % les plus riches au cours d'une seule année engendreront un surplus de mortalité de 1,9 million de personnes à cause de la chaleur.
5. **Les 1 % les plus riches sont responsables de 20 % du réchauffement climatique depuis 1990**, soit 20 fois plus que leur part dans la population mondiale.
6. Une personne appartenant aux **1 % les plus riches a contribué 34 fois plus qu'une personne ordinaire aux épisodes de chaleur extrême**, et plus de 100 fois plus qu'une personne appartenant aux 50 % les plus pauvres.
7. **Entre 2014 et 2050, un milliard de personnes, soit environ 10 % de la population mondiale, pourraient être déplacées en raison de la crise climatique**, et la majorité des personnes déplacées se trouveront dans les pays du Sud.
8. Les inondations tuent sept fois plus dans les pays les plus inégalitaires.
9. **Le marché mondial du relèvement après des catastrophes devrait passer de 70 milliards de dollars à 92 milliards de dollars par an d'ici 2029**, porté par la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique.
10. Le nouvel indice Destruction et reconstruction d'Oxfam montre comment les investisseurs ultra-riches qui soutiennent l'industrie des combustibles fossiles et autres industries très polluantes bénéficient également de la préparation aux catastrophes et de la reconstruction. **Les entreprises composant l'indice Destruction et reconstruction ont réalisé des bénéfices moyens de 1,8 milliard de dollars en 2025 et versé en moyenne plus d'un milliard de dollars à leurs actionnaires.**

Les riches peuvent s'en prémunir en payant davantage pour leur nourriture ou en s'installant dans des lieux plus sûrs, ce dont la majeure partie de l'humanité n'a pas les moyens. Qui plus est, les dernières recherches menées par Oxfam révèlent la manière dont les ultra-riches tirent en réalité d'énormes profits de la souffrance climatique sur fond de catastrophes et de prix vertigineux des denrées alimentaires. Dans le même temps, les personnes ordinaires frappées par une succession de chocs climatiques peinent à se relever. Ces personnes sont plus exposées et plus vulnérables. Elles ont beaucoup moins d'épargne de côté pour reconstruire leur vie.

Mais il est possible de briser ce cercle vicieux. Nous pouvons amoindrir la souffrance humaine causée par le dérèglement climatique en réduisant les émissions des personnes les plus riches, en faisant reculer drastiquement les inégalités et en veillant à ce que la notion d'égalité soit au cœur des mesures d'adaptation au changement climatique.

FIGURE 1 (RÉSUMÉ). ÉMISSIONS DES 0,1 % LES PLUS RICHES DE LA PLANÈTE



La sécurité menacée

Le rythme de l'action climatique n'est pas assez rapide pour empêcher le réchauffement climatique de dépasser 1,5 degré. Cette menace est un signal d'alarme : il est impératif de mettre un terme de toute urgence à la consommation excessive, révoltante et inutile de carbone par les personnes les plus riches du monde. Si ces personnes prenaient dès maintenant des mesures pour réduire leurs émissions et les ramener au niveau de la moyenne, le monde aurait plus de temps pour se décarboniser avant que les effets du changement climatique ne s'aggravent encore davantage.

Huit millions d'ultra-riches polluent actuellement autant que 3,5 milliards de personnes

Parce qu'elles consomment beaucoup plus, les personnes riches émettent aussi beaucoup plus. Leurs nombreuses demeures gigantesques, leurs yachts, leurs jets privés ou encore leurs voitures... toutes ces possessions font que leurs émissions de carbone sont sans commune mesure avec celles d'une personne ordinaire. Depuis 2015, Oxfam calcule ces émissions aux côtés du Stockholm Environment Institute (SEI)⁴. Cette année, de nouvelles analyses de ces données révèlent que les 0,1 % les plus riches (soit 8 millions de personnes) émettent désormais plus que l'ensemble des 44 % les plus pauvres (3,5 milliards de personnes), soit près de la moitié de l'humanité⁵.

L'élite en jet privé, la planète en feu

Il n'y a sans doute pas de meilleur symbole de la consommation de carbone inutile des personnes riches que leurs déplacements en jet privé. Seuls les 0,003 % les plus riches du monde voyagent en jet privé. Cela représente quelque 250 000 personnes⁶, très majoritairement des hommes⁷. Une nouvelle analyse menée par Oxfam à partir de données de suivi des jets privés, ainsi que des recherches universitaires⁸, s'accordent sur le rôle disproportionné joué par un petit nombre de personnes dans les émissions liées au transport aérien. Les conclusions portant sur l'année 2025 révèlent ce qui suit⁹ :

- Les jets privés ont émis 16 millions de tonnes de CO₂ ; il faudrait 80 millions d'arbres pour compenser ces émissions.
- Chaque vol en jet privé a émis 3,7 tonnes de CO₂ en moyenne, soit l'équivalent de ce qu'une personne ordinaire émet sur une année.

FIGURE 2 (RÉSUMÉ). ÉMISSIONS DES JETS PRIVÉS



Les hommes blancs fortunés détruisent la planète

Le sexisme et le racisme façonnent les inégalités économiques, ce qui a une influence sur l'empreinte carbone. Les hommes blancs¹⁰ sont représentés de manière disproportionnée dans les tranches de revenus et de fortune les plus élevées, qui ont la plus grande empreinte carbone. À l'inverse, les femmes, les personnes racisées et les personnes non binaires comptent parmi celles ayant les patrimoines¹¹ et les revenus les plus faibles, et ont donc le moins d'impact sur le climat.

Les émissions liées aux possessions des milliardaires enflamment la planète

Il y a quelques années, dans notre rapport *Les milliardaires du carbone*¹², Oxfam a été l'une des premières organisations à aller au-delà de l'examen des émissions liées à la consommation des plus riches, en cherchant également à estimer un phénomène sans doute bien plus dangereux encore : la pollution carbone engendrée par leurs investissements, ainsi que par les entreprises qu'ils possèdent et contrôlent.

Ce rapport s'intéressait alors uniquement aux 125 personnes les plus riches du monde. Pour le présent rapport, Oxfam s'est intéressée aux investissements de 1 000 milliardaires ayant des participations dans 1 095 entreprises. Voici ce que nous avons découvert¹³ :

- Les émissions totales liées aux possessions¹⁴ de ces 1 000 milliardaires représentaient 486 millions de tonnes de CO₂e en 2025, soit l'équivalent du 19^e pays le plus polluant au monde.
- Les 100 milliardaires les plus fortuné-es ont l'empreinte carbone la plus extrême. En moyenne, les émissions liées à leurs possessions atteignent 4 millions de tonnes de CO₂e pour chacun-e, ce qui signifie que leurs émissions de carbone cumulées sont supérieures à celles de 3.78 millions de personnes.
- 71 % des investissements des milliardaires sont classés comme relevant de « secteurs à fort impact climatique », tels que le pétrole, le gaz ou l'industrie chimique, qui sont les domaines les plus polluants.

Incendies, inondations, famines et les ultra-riches

Le dérèglement climatique est déjà une réalité. Partout, les conditions météorologiques changent. Plus de chaleur extrême, avec des journées entre 40 et 50 degrés. Plus de tempêtes. Plus d'inondations. Plus d'incendies de forêt. Moins de récoltes et donc moins à manger, des factures alimentaires plus salées et une part croissante de la population confrontée à la faim.

FIGURE 3 (RÉSUMÉ). CONTRIBUTION DES PERSONNES LES PLUS RICHES AUX ÉPISODES DE CHALEUR EXTRÊME



Grâce aux nouvelles données, Oxfam peut pour la première fois faire le lien entre les émissions des ultra-riches et ces événements météorologiques extrêmes. En combinant les données du SEI sur les inégalités carbone avec les modèles d'attribution des phénomènes climatiques extrêmes¹⁵, nous avons pu identifier la contribution des personnes les plus riches à la probabilité accrue d'épisodes de chaleur extrême. Oxfam a découvert ce qui suit :

- On estime que les émissions annuelles des 1 % les plus riches engendreront un surplus de mortalité de 1,9 million de personnes à cause de la chaleur¹⁶.
- La pollution carbone générée par une personne appartenant aux 0,1 % les plus riches a contribué 125 fois plus que celle d'une personne ordinaire aux épisodes de chaleur extrême que nous connaissons aujourd'hui partout dans le monde, et près de 400 fois plus que celle d'une personne appartenant aux 50 % les plus pauvres¹⁷.

Tirer profit de la souffrance climatique : comment les ultra-riches s'enrichissent encore avec les catastrophes liées au changement climatique

Alors même que les conséquences d'une planète qui se réchauffe rapidement sont de plus en plus évidentes, les personnes qui portent la plus grande responsabilité dans le changement climatique sont aussi celles qui tirent profit du chaos actuel. Les personnes fortunées recherchent et exploitent les opportunités qui leur permettent d'accroître encore davantage leur richesse et leur pouvoir grâce aux dommages qu'elles ont elles-mêmes causés.

Le marché mondial du relèvement après des catastrophes devrait passer de 70 milliards de dollars à 92 milliards de dollars par an d'ici 2029, porté de plus en plus par les phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique¹⁸, soit une augmentation bien supérieure à la moyenne¹⁹.



Des vacanciers se détendent sur la plage du Moutchic, à Lacanau, dans le Sud-Ouest de la France, alors qu'un incendie géant progresse tout près, un panache de fumée traversant le ciel. Photo : Maximilien Lamy/Getty Images

Gagner sur tous les plans : tirer profit à la fois de la destruction et de la reconstruction

Souvent, les grands investisseurs tirant d'énormes profits grâce aux entreprises qui alimentent le changement climatique sont les mêmes qui engrangent des sommes considérables grâce aux entreprises impliquées dans la reconstruction après les catastrophes. Oxfam a dressé une liste de 217 entreprises qui tirent profit de la création des conditions propices aux catastrophes climatiques, de la préparation à celles-ci ou des opérations de relèvement après celles-ci. C'est ce que nous avons appelé l'indice « Destruction et reconstruction ». Une analyse de l'actionnariat de ces entreprises révèle que les principaux investisseurs tirent un double dividende des catastrophes climatiques en investissant à la fois dans les catastrophes et dans la reconstruction.

Six grands gestionnaires d'actifs (dont Vanguard, BlackRock et State Street) représentent plus d'un quart de toutes les entreprises de Destruction et reconstruction. BlackRock et Vanguard ont des participations dans 92 % des entreprises de l'indice ; leurs investissements totaux cumulés dans ces entreprises dépassent le millier de milliards de dollars²⁰.

Ne jamais passer à côté d'une catastrophe

Le relèvement après une catastrophe ouvre souvent la voie à la promotion de politiques économiques favorables aux grandes fortunes, telles que la privatisation des services publics, l'accaparement des terres, la déréglementation et les allègements fiscaux accordés aux personnes les plus riches et les plus puissantes²¹. Pour ne citer que deux exemples, alors que Porto Rico se relevait du passage de l'ouragan Maria en 2017, le gouverneur a profité de l'occasion pour privatiser le réseau électrique²², ce qui a entraîné par la suite une augmentation du nombre de coupures de courant (dont l'une, en avril 2022, a plongé toute l'île dans le noir)²³. Après l'ouragan Irma, la reconstruction de Barbuda a notamment vu les côtes naturelles et les zones humides remplacées par des résidences de luxe et un terrain de golf, coupant l'accès à la mer de bon nombre d'habitantes et de personnes vivant de la pêche artisanale²⁴.

Les catastrophes climatiques sont des amplificateurs d'inégalités

Les inégalités aggravent les catastrophes climatiques et déterminent qui en subit le plus lourdement les conséquences. Il n'existe pas de catastrophe véritablement « naturelle » ; ce sont les inégalités qui transforment les phénomènes météorologiques extrêmes en catastrophes climatiques, provoquant des ravages pour les populations ordinaires tandis que les plus riches peuvent en supporter les conséquences bien plus facilement. Des études montrent que, dans les pays où les inégalités sont plus marquées, les catastrophes font davantage de victimes, causent des dégâts plus importants et touchent un plus grand nombre de personnes²⁵. Par exemple, les inondations tuent sept fois plus dans les pays les plus inégalitaires²⁶.

Dans le même temps, les conséquences du dérèglement climatique agissent comme un multiplicateur des inégalités préexistantes, les plus riches étant mieux à même de faire face aux tempêtes (au sens propre comme au figuré) que le reste de la société. Pour les personnes aisées vivant dans de grandes demeures des banlieues verdoyantes de Lavington, à Nairobi, au Kenya, une violente tempête n'est qu'un désagrément bruyant. Mais à seulement un kilomètre et demi de là, cette même tempête peut ravager les maisons et bouleverser la vie des personnes entassées sous les toits en tôle du bidonville de Kawangware.

Les personnes appartenant aux groupes à faibles revenus sont plus *exposées* aux catastrophes climatiques car elles vivent dans des lieux plus susceptibles d'être touchés. Elles sont aussi plus *vulnérables*, car elles occupent des logements de qualité inférieure (par exemple), ont une santé dégradée ou exercent des emplois qui les amènent à travailler en extérieur. Elles disposent en outre de moins de ressources et d'épargne qui leur permettraient de se relever d'une catastrophe, si bien qu'elles sont moins *résilientes* que les personnes les plus riches.

À l'inverse, la richesse permet aux personnes plus aisées de vivre dans des lieux plus sûrs ou de disposer d'endroits où elles peuvent se réfugier (voir l'Encadré 2 du résumé, ci-dessous), d'habiter dans des logements plus solides et moins vulnérables, ou encore de travailler à l'intérieur, à l'abri des intempéries. Les personnes les plus riches ont la possibilité d'investir dans des infrastructures et des services privés, tels que les générateurs au

diesel, l'approvisionnement en eau potable, les abris d'urgence, les services de pompiers privés ou les ouvrages de protection contre les inondations. Elles peuvent assurer leurs biens contre les dommages et mettre de côté des ressources pour faire face à une crise et sont ainsi capables de reconstruire leur vie plus rapidement par la suite.

Encadré 2 (résumé). Quand les migrants sont des milliardaires de la tech

Des ultra-riches rejoignent discrètement les rangs des migrant-es climatiques. Des milliardaires achètent des îles et construisent des complexes fortifiés et des bunkers souterrains équipés de systèmes de production d'énergie renouvelable, de ressources privées en eau et en nourriture et de moyens de sécurité de pointe pour se prémunir contre les catastrophes climatiques²⁷. De telles stratégies constituent une forme d'apartheid climatique, les ultra-riches utilisant leur fortune et leur pouvoir pour échapper aux conséquences des crises qu'ils et elles ont contribué à provoquer.

Cette tendance se répand parmi les milliardaires de la tech. Le libertarien républicain et donateur de Donald Trump, Peter Thiel, cofondateur de PayPal et ancien membre du conseil d'administration de Facebook, a jeté son dévolu sur l'hémisphère Sud en 2015 : il a acheté pour 4,5 millions de dollars une propriété isolée au bord d'un lac en Nouvelle-Zélande, où il cherche depuis à construire un bunker capable d'affronter une catastrophe apocalyptique. Les politiques migratoires néo-zélandaises, d'habitude radicales, ne semblent pas s'appliquer de manière homogène aux personnes telles que M. Thiel²⁸.

Les personnes vivant dans la pauvreté possèdent certes peu de biens de valeur, mais la perte de ces biens peut avoir un impact proportionnellement beaucoup plus lourd. La perte d'un vélo dont dépend une personne pour gagner sa vie représente un coup dur pour une famille pauvre, contrairement à une famille aisée qui perdrait sa deuxième voiture, même si celle-ci a une valeur bien supérieure sur le plan financier.

Les catastrophes récurrentes ne font qu'aggraver cet impact. Les écarts de richesse peuvent se creuser au fil du temps, car la reconstruction, la valorisation des biens immobiliers et les nouveaux investissements profitent de manière disproportionnée aux groupes les plus aisés et les mieux assurés. Une vaste étude par panel portant sur 158 pays entre 1995 et 2019 a révélé que l'intensification des impacts du changement climatique était associée à une augmentation des inégalités de revenus²⁹.

Encadré 3 (résumé). Étude de cas : incendies de forêt en Californie et inégalités

L'été, les incendies de forêt ravagent la côte ouest des États-Unis. Seules les personnes aisées peuvent échapper à la dévastation qui accompagne ces catastrophes. Des systèmes d'alerte précoce permettent aux plus riches d'évacuer leurs palais en hélicoptère pour aller prendre leurs quartiers dans des hôtels 5 étoiles, dont les factures sont souvent pré-payées par leurs compagnies d'assurance³⁰. Ces dernières³¹ appliquent des primes annuelles jusqu'à six chiffres pour ces polices d'assurance, qui ne sont généralement proposées que pour les biens immobiliers assurés à plus d'un million de dollars³².

À Altadena, une communauté historiquement noire et latino de la classe moyenne, où la propriété immobilière se transmet de génération en génération, bon nombre de propriétaires ne disposent d'aucune assurance ou ne bénéficient que d'une couverture partielle. D'innombrables familles ont perdu leur maison dans la vague d'incendies de forêt de 2025, alors qu'elle était leur principal patrimoine accumulé sur plusieurs décennies. Dans leur désespoir, beaucoup de propriétaires ont vendu leurs biens sinistrés à un prix dérisoire à des sociétés immobilières prédatrices, sacrifiant la sécurité et les liens sociaux qui unissaient la communauté³³.

Au-delà des catastrophes : les impacts inégaux de la baisse de la production et de l'augmentation des prix des denrées alimentaires

Les inégalités causées par le dérèglement climatique ne se limitent pas aux catastrophes et aux événements météorologiques extrêmes. Elles se manifestent également par des conséquences à apparition lente, mais inexorable, année après année, notamment sur la production alimentaire et le prix des denrées alimentaires. Les pluies sont tardives, inexistantes ou excessives ; si cela ne provoque pas de catastrophe à proprement parler, cela suffit pour réduire progressivement la quantité de nourriture produite. Dans le même temps, le prix des denrées alimentaires ne cesse d'augmenter dans tous les pays du monde, engloutissant une part toujours plus conséquente des revenus des catégories à revenu faible ou intermédiaire.

Prix élevés des denrées alimentaires et inégalités

Bien souvent, les ultra-riches n'achètent même pas leur propre nourriture ou, lorsque c'est le cas, ne se soucient pas du prix de ce qu'ils ou elles achètent. Cela s'explique par le fait que les dépenses alimentaires représentent une très faible part de leurs revenus. À l'inverse, pour la plupart des gens, et en particulier pour les familles vivant dans la pauvreté partout dans le monde, le coût de l'alimentation constitue une dépense majeure, si bien que la hausse des prix des denrées alimentaires a un impact considérable et représente une part plus importante des dépenses du ménage (Figure 4 du résumé). Les femmes, les paysans et paysannes, les personnes vivant de la pêche, les peuples autochtones et les communautés racisées continuent de subir de manière disproportionnée des taux élevés de malnutrition et d'insécurité alimentaire³⁴.

FIGURE 4 (RÉSUMÉ). DÉPENSES ALIMENTAIRES ANNUELLES EN PROPORTION DES DÉPENSES TOTALES DE CONSOMMATION



Source : USDA Economic Research Service (2022) ; USDA Economic Research Service (ERS) (2023) ; USDA Economic Research Service (ERS) (2025) – données traitées par Our World in Data³⁵.

Cela va bien au-delà de la quantité ou de la qualité de la nourriture dans les assiettes. Lorsque l'alimentation représente une part aussi importante des dépenses des ménages, les chocs des prix des denrées alimentaires les contraignent à faire des choix difficiles, comme privilégier l'alimentation des enfants et des hommes au détriment de celle des femmes, ou réduire les dépenses consacrées à l'éducation ou aux soins de santé³⁶. Pour leur part, les personnes plus aisées ne remarqueraient même pas l'augmentation de leurs dépenses alimentaires, dans un premier temps. Et même si elles la ressentent, elles peuvent réduire certaines dépenses accessoires, comme les vacances, les aliments de luxe ou les véhicules.

FIGURE 5 (RÉSUMÉ). L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EST DOMINÉE PAR DES MILLIARDAIRES, QUI ONT VU LEUR RICHESSE AUGMENTER AU COURS DES NOMBREUSES CRISES QUI ONT FRAPPÉ LE SECTEUR ALIMENTAIRE.



Les ultra-riches contrôlent et tirent également profit du secteur alimentaire

Un nombre toujours plus restreint de personnes fortunées, de grandes entreprises et d'acteurs financiers étendent leur contrôle sur les terres agricoles à travers le monde. Les exploitations de plus de 1 000 hectares occupent plus de la moitié des surfaces cultivées mondiales, alors qu'elles ne représentent que 0,1 % des entreprises agricoles³⁷. Les propriétaires de grandes exploitations disposant de davantage de ressources financières sont aussi plus à même d'investir dans des technologies avancées, des systèmes d'irrigation et des intrants augmentant les rendements qui renforcent leur capacité d'adaptation. Les agriculteurs et agricultrices et les travailleurs et travailleuses agricoles plus pauvres manquent souvent des capitaux nécessaires pour réaliser des investissements similaires, ce qui accentue les inégalités en matière de résilience et d'adaptation³⁸. Les nouvelles approches « adaptées aux défis climatiques », privilégiées par l'agriculture industrielle, leur sont généralement inaccessibles, ce qui accentue encore davantage les inégalités.

Tirer profit des chocs alimentaires provoqués par le dérèglement climatique

Les pénuries provoquées par le dérèglement climatique peuvent être instrumentalisées pour justifier des hausses de prix qui dépassent l'augmentation des coûts de production. En 2024, des événements météorologiques extrêmes ont affecté les récoltes de cacao en Afrique de l'Ouest, faisant grimper les prix de quelque 231 % par rapport à l'année précédente, sans que les producteurs et productrices de cacao en tirent le moindre bénéfice³⁹. D'importantes précipitations en Indonésie et des sécheresses au Brésil et au Vietnam en 2024 ont contribué à une explosion des prix du café, avec une augmentation de 38,8 % par rapport à la moyenne de l'année précédente⁴⁰. Les sociétés de négoce de café, qui sont des intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement, en ont tiré d'énormes profits.

L'industrie alimentaire est elle aussi dominée par des milliardaires, qui possèdent certaines des plus grandes entreprises alimentaires au monde. Tirant profit des nombreuses crises qui ont frappé le secteur alimentaire, ces personnes ont vu leur richesse augmenter de plus de 130 milliards de dollars en termes réels depuis 2020⁴¹. Cargill, l'un des plus grands négociants de denrées alimentaires au monde, compte désormais 21 milliardaires parmi les membres de la famille⁴², contre 14 en 2019, avant la pandémie de COVID-19⁴³.

Étapes clés pour bâtir un avenir égalitaire et durable

Un avenir différent reste possible. Un monde plus égalitaire permettrait de réduire rapidement les émissions, de rendre les systèmes alimentaires plus équitables et plus résilients, et de renforcer les systèmes publics pour protéger les populations contre les crises et s'adapter aux effets du changement climatique. Pour réaliser cette vision d'avenir, il faudra faire des choix politiques courageux afin de limiter l'accumulation excessive de richesses et le pouvoir des grandes entreprises, tout en investissant dans la résilience, les droits et les moyens de subsistance du plus grand nombre. L'égalité climatique doit devenir le socle de l'action climatique.

Oxfam a **identifié cinq mesures pouvant être prises**. Bonne nouvelle : bon nombre des recommandations politiques qui les sous-tendent sont les mêmes, ce qui permet d'obtenir un double, triple, voire quadruple bénéfice. Par exemple, des taxes très élevées sur les jets privés permettraient : de rendre les sociétés plus égalitaires sur le plan économique en réduisant la richesse des personnes les plus fortunées ; de réduire considérablement les émissions de carbone ; de générer des recettes importantes permettant aux gouvernements à hauts revenus d'aider les populations ordinaires sur leur territoire tout en respectant leurs engagements envers le reste du monde en matière de financement climat ; et, enfin, ces dépenses permettraient à leur tour aux populations et aux sociétés de mieux se préparer aux événements météorologiques extrêmes, afin que ceux-ci ne se transforment pas en catastrophes.

Les cinq mesures en question sont les suivantes :

1. Limiter les émissions de CO₂ des ultra-riches.

S'attaquer à la fois aux émissions liées à leur consommation et à celles liées à leurs possessions. Utiliser à cette fin les impôts sur les revenus et sur la fortune des 1 % les plus riches. Appliquer un taux d'imposition dissuasif sur les produits de luxe et activités à fortes émissions tels que les jets privés. Appliquer un taux d'imposition plus élevé sur les investissements dans les industries très polluantes.

2. Financer bien davantage l'aide destinée à l'adaptation des pays

Les pays riches, qui sont responsables de la crise climatique, doivent fournir au reste du monde les financements nécessaires pour aider les pays à s'adapter et à faire face. Les sommes correspondantes peuvent provenir de la collecte d'impôts auprès des plus riches individus et entreprises dans leur pays d'origine afin de limiter la pression sur les catégories à bas revenus. Ces recettes doivent au minimum leur permettre de tenir leur promesse de tripler le montant des financements consacrés à l'adaptation d'ici 2035 (et de préférence bien plus tôt). Cet argent doit être fourni sous forme de subventions, et non de prêts, et mis à disposition par le biais du fonds des Nations Unies pour le climat.

3. Mettre en place des plans nationaux assortis d'échéances précises visant à ramener les inégalités économiques à un niveau faible.

Il a été démontré que les pays où les inégalités économiques sont moindres sont plus sûrs, plus respectueux de l'environnement et bien mieux armés pour faire face aux chocs climatiques tels que les feux de forêt, les inondations ou les sécheresses. Dans ce contexte, tous les pays devraient mettre en place des plans et fixer des objectifs assortis de délais précis afin de parvenir à de faibles niveaux d'inégalités de revenus et de richesse. Les revenus des 10 % les plus riches ne devraient pas dépasser ceux des 40 % les plus pauvres.

Encadré 4 (résumé). Mesures prises par Cuba pour faire face aux ouragans récurrents

L'engagement constant de Cuba en faveur de l'égalité et de la justice sociale a joué un rôle essentiel dans la mise en place des infrastructures sociales et matérielles nécessaires pour faire face aux ouragans récurrents et en atténuer les répercussions inégalitaires⁴⁴. Dans ce cadre, le pays a déployé une approche globale de préparation aux catastrophes et de gestion des risques liés aux tempêtes tropicales, reconnue par les Nations Unies et la Croix-Rouge⁴⁵. Grâce à ces précautions, lorsque des ouragans ont frappé Cuba et d'autres îles voisines, le nombre de morts et l'ampleur des dégâts ont été moindres que dans des pays où les inégalités sont bien plus marquées, comme Porto Rico ou la République dominicaine.

4. Réduire au minimum l'exposition, diminuer la vulnérabilité et uniformiser l'adaptation aux événements météorologiques extrêmes afin de mettre en place des systèmes alimentaires plus équitables et plus résilients.

L'adaptation au changement climatique doit contribuer à réduire les inégalités plutôt qu'à les renforcer. Les politiques publiques devraient viser à réduire l'exposition aux risques climatiques, à diminuer la vulnérabilité et à renforcer la résilience, en particulier pour les communautés marginalisées et exposées aux aléas climatiques. Les politiques devraient inclure une protection sociale complète, des revenus garantis, des infrastructures résilientes face au changement climatique dans l'ensemble des services publics (tels que l'éducation et les transports), ainsi que des systèmes d'alerte précoce et des mesures d'évacuation axés sur les personnes. Plafonner les prix des denrées alimentaires et investir dans la distribution publique de denrées alimentaires. Veiller à ce que les agriculteurs et agricultrices aient accès à des terres arables, à des systèmes d'irrigation, à des banques de semences communautaires et à d'autres intrants. Redistribuer les terres, mettre en place des systèmes de gouvernance foncière centrés sur les personnes, qui reconnaissent les droits fonciers coutumiers et collectifs, et empêcher que les terres ne soient détournées de la production alimentaire au profit de la production d'agrocarburants ou de programmes de compensation carbone.

5. Mettre fin au capitalisme de catastrophe et à l'exploitation de la crise climatique à des fins lucratives.

Les gouvernements doivent limiter le pouvoir excessif des grandes entreprises et veiller à ce que la lutte contre le changement climatique donne la priorité aux besoins humains plutôt qu'aux profits des actionnaires. Cela peut reposer, notamment, sur des taxes permanentes sur les bénéfices exceptionnels, la fixation de plafonds de bénéfices et de prix, ainsi que l'interdiction de la spéculation. Il faut réduire le pouvoir des grandes entreprises en démantelant les monopoles. Parallèlement, tous les États devraient privilégier des alternatives publiques.

Si ces cinq mesures sont mises en œuvre, elles contribueront grandement à briser le cercle vicieux du changement climatique et des inégalités, et à bâtir un avenir durable et équitable pour les populations et la planète.

SECTION UN

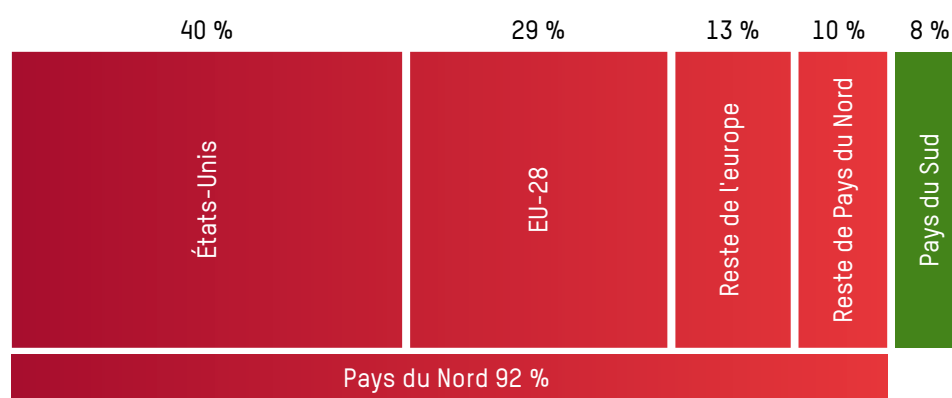


Les inégalités en
matière d'émissions
engendrent une
catastrophe climatique

Des décennies de recherches ont établi, sans l'ombre d'un doute, que ce sont de loin les pays et les régions les plus riches qui portent la plus grande part de responsabilité dans les émissions de carbone. Entre 1850 et 2015, les pays du Nord, qui représentent 14 % de la population mondiale, ont été responsables de 92 % des émissions de dioxyde de carbone dépassant leur part équitable des limites planétaires (Figure 1)⁴⁶. Presque tous les pays du Sud restent encore largement en deçà de leur part équitable d'émissions⁴⁷.

Un nombre croissant d'études sur la répartition des émissions entre les groupes les plus riches et les plus pauvres de la société montre qu'il existe également d'importantes disparités *au sein même* des pays. Les analyses de ces émissions inégales, dues à la fois à la consommation et aux investissements, aboutissent toutes à la même conclusion, parfaitement résumée par le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres : « Les riches sont à l'origine du problème, les pauvres en paient le prix fort⁴⁸ ».

FIGURE 1. RESPONSABILITÉ HISTORIQUE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS SELON L'ANALYSE DES CONTRIBUTIONS ÉQUITABLES



Source : Hickel (2020)⁴⁹. Remarque : le graphique présente la répartition historique en pourcentage des responsabilités dans le dérèglement climatique, sur la base d'une analyse des contributions équitables portant sur les limites planétaires : les États-Unis sont responsables à hauteur de 40 %, l'Union européenne (UE-28) à hauteur de 29 %, le reste de l'Europe à hauteur de 13 %, et le reste des pays du Nord à hauteur de 10 %, tandis que les pays du Sud sont responsables à hauteur de 8 %.

Encadré 1. Pourquoi les émissions doivent nous inquiéter

La capacité du monde à maintenir le cap de l'objectif à long terme consistant à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 °C est incertaine. Pour atteindre cet objectif, les émissions de gaz à effet de serre devraient baisser d'environ 55 % d'ici 2035⁵⁰. Au rythme actuel, le budget carbone⁵¹ sera probablement entièrement épuisé avant 2030⁵².

Le budget carbone mondial est également un budget de préjudices. Chaque fraction de degré d'augmentation de la température a des conséquences directes sur la vie sur Terre, et en particulier pour les populations les plus vulnérables. Les impacts sur les espèces végétales, les insectes, les chaleurs extrêmes et l'accès à l'eau douce sont deux à trois fois plus graves avec un réchauffement de 2 °C qu'avec un réchauffement de 1,5 °C, avec des conséquences dévastatrices en termes de pauvreté et de mortalité. Avec 2 °C de réchauffement, 37 % de la population mondiale sera exposée à des chaleurs intenses tous les un à cinq ans⁵³.

Encadré 1 (suite)

Au-delà des trajectoires d'émissions, l'enjeu du maintien de températures aussi peu élevées que possible, même si nous dépassons l'objectif de 1,5 °C, est déterminant pour les personnes qui supporteront le coût d'une action tardive, un coût généré de manière scandaleuse par les émissions d'une élite très restreinte et fortunée. Le fait de laisser les températures dépasser les seuils fixés accroît les besoins d'adaptation des communautés à travers le monde. Pour celles qui sont les moins à même d'y faire face, cela se traduit par une multiplication des catastrophes climatiques.

1.1. Émissions liées à la consommation

Pour la plupart des personnes, les émissions liées à la consommation⁵⁴ proviennent de leurs habitudes en matière d'alimentation, de transport et d'énergie. Leurs niveaux d'émissions varient quant à eux en fonction de leur accès aux transports en commun, de la part d'énergie propre fournie par les réseaux nationaux, et des méthodes de production alimentaire utilisées pour produire ce qu'ils et elles consomment chaque jour. Les décisions des gouvernements et des entreprises en matière d'infrastructures et d'investissements, souvent prises loin des personnes concernées, limitent donc les choix de la majorité de ces personnes quant à la quantité de carbone qu'elles émettront au cours de leur vie.

Mais à mesure que les gens s'enrichissent, les choix à leur disposition s'élargissent, tout comme leur capacité à décider du niveau de l'empreinte carbone générée par leur mode de vie. Les véhicules électriques, l'efficacité énergétique des logements et les systèmes de chauffage ou de climatisation à faibles émissions de carbone nécessitent généralement un investissement initial important⁵⁵. Sans aides publiques substantielles, les ménages à faibles revenus n'ont tout simplement pas les moyens de financer ces aménagements. Même si certaines personnes plus riches utilisent leur argent pour investir dans des modes de vie à faibles émissions de carbone, comme le montre une analyse précédente d'Oxfam, la plupart en dépensent une large part dans des modes de vie luxueux, gaspilleurs et à forte empreinte carbone⁵⁶.

1.1.1. Zoom sur les jets privés

Il n'y a sans doute pas de meilleur symbole du gaspillage que représentent les émissions de carbone des plus riches que les voyages en jet privé. Une nouvelle analyse menée par Oxfam à partir de données de suivi des jets privés, ainsi que des recherches universitaires⁵⁷, s'accordent sur le rôle disproportionné joué par un petit nombre de personnes dans les émissions liées au transport aérien. Les conclusions portant sur l'année 2025 sont alarmantes⁵⁸ :

- Au total, 68 % des jets privés ont décollé des États-Unis, alors que ce pays n'abrite que 4 % de la population mondiale.
- Ces jets ont émis 16 millions de tonnes de CO₂ ; il faudrait 80 millions d'arbres pour compenser ces émissions.
- Les jets privés ont totalisé plus de 6,5 millions d'heures de vol, soit l'équivalent de plus de 750 ans, et ont parcouru 4 milliards de kilomètres, soit l'équivalent de 105 000 tours du monde.
- Chaque vol a émis 3,7 tonnes de CO₂ en moyenne, soit l'équivalent de ce qu'une personne ordinaire émet sur une année.
- L'ensemble des jets privés du monde émet en deux secondes plus de gaz à effet de serre qu'une personne appartenant aux 50 % les plus pauvres de la population mondiale n'en émettra en un an.

FIGURE 2. ÉMISSIONS DES JETS PRIVÉS



1.1.2. Estimation des émissions liées à la consommation

Il existe deux méthodes reconnues pour répartir les émissions liées à la consommation aux niveaux national et mondial en fonction de la situation financière des ménages⁵⁹.

Oxfam utilise la méthode mise au point par le Stockholm Environment Institute (SEI), qui répartit les émissions liées à la consommation en fonction de la répartition des revenus du pays⁶⁰.

Une nouvelle analyse de ces données révèle ce qui suit⁶¹ :

- Les 0,1 % les plus riches de la planète (8 millions de personnes) émettent plus de gaz à effet de serre que les 44 % les plus pauvres réunis (3,5 milliards de personnes).
- Les 0,1 % les plus riches émettent plus de trois fois plus que l'ensemble de la population de l'Afrique subsaharienne (1,3 milliard de personnes).
- Les 0,1 % les plus riches de la planète émettent 37 fois plus de CO₂ que ce que toutes les installations de capture et de stockage du carbone n'en éliminent en un an.

Lucas Chancel et le World Inequality Lab proposent une méthode alternative pour mesurer les inégalités en matière d'émissions. Cette méthode établit une distinction entre les émissions liées : (a) aux dépenses publiques, réparties de manière égale entre les membres de la population ; (b) aux dépenses des ménages, réparties en fonction de la répartition des revenus ; et (c) aux investissements en capital, dont les émissions dépendent de la répartition des richesses⁶².

FIGURE 3. ÉMISSIONS DES 0,1 % LES PLUS RICHES DE LA PLANÈTE



Malgré des méthodologies très différentes, les conclusions générales des deux études sont pratiquement identiques, comme le montre le Tableau 1.

TABLEAU 1 : COMPARAISON DES RÉSULTATS DES DEUX PRINCIPALES ÉTUDES SUR LES INÉGALITÉS EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS

Groupe de centiles	Émissions liées à la consommation selon SEI/Oxfam, 2023 Tonnes de CO ₂ par personne et par an (part des émissions en %)	Émissions liées à la consommation selon World Inequality Lab/Chancel, 2019 Tonnes d'équivalent CO ₂ par personne et par an (part des émissions en %)
1 % les plus riches	75,1 (16,6 %)	101 (16,9 %)
10 % les plus riches	21,5 (47,5 %)	28,7 (48,0 %)
40 % intermédiaires	5,1 (44,0 %)	6,1 (40,5 %)
50 % les plus pauvres	0,8 (8,4 %)	(11,5 %)

1.2. Émissions des actionnaires

Une autre façon d'évaluer la répartition des émissions au sein de la population consiste à analyser la propriété des actifs, c'est-à-dire les émissions produites par les entreprises et imputées à leurs actionnaires, par opposition à la consommation des particuliers.

Au cours des quatre dernières années, Oxfam a analysé l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement des milliardaires. Dans le cadre de ce rapport, Oxfam a recensé les émissions liées aux investissements de 1 000 milliardaires de 59 pays (68 % des milliardaires vivent dans les pays du Nord)⁶³ qui détiennent des participations dans 1 095 entreprises, en s'appuyant sur une base de données récemment enrichie consacrée aux investissements des milliardaires.

Les émissions totales liées aux investissements⁶⁴ de ces 1 000 milliardaires représentaient 486 millions de tonnes de CO₂e en 2025, soit l'équivalent du 19^e pays le plus polluant au monde, juste après l'Australie et avant l'Afrique du Sud⁶⁵. Leurs émissions moyennes s'élèvent à 486 000 tonnes de CO₂e, ce qui signifie qu'en un peu plus d'une minute, un-e milliardaire émet en moyenne plus de carbone qu'une personne appartenant à la moitié la plus pauvre de l'humanité n'en émet en une année entière⁶⁶.

Les 100 milliardaires les plus riches ont une empreinte carbone encore plus importante : leurs portefeuilles d'investissement génèrent en moyenne plus de 4 millions de tonnes de CO₂e chacun, ce qui signifie qu'un-e milliardaire émet en moyenne plus que 3.78 millions de personnes réunies⁶⁷.

FIGURE 4. LES ÉMISSIONS LIÉES AUX INVESTISSEMENTS DES MILLIARDAIRES ENTRAÎNENT DES DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX SE CHIFFRANT EN MILLIARDS DE DOLLARS



1.2.1. Les émissions des milliardaires entraînent des dommages environnementaux se chiffrant en milliards

À partir des données de S&P Capital Trucost⁶⁸, il est possible d'estimer en termes monétaires les dommages causés par les émissions liées aux investissements des milliardaires⁶⁹. Le coût environnemental annuel total, direct et indirect, des investissements des 1 000 milliardaires s'élève à 181 milliards de dollars. Les dommages causés à l'environnement par certain·es milliardaires peuvent s'élever à plusieurs milliards de dollars, avec des répercussions humaines désastreuses partout dans le monde. Par exemple, Oxfam estime qu'en 2024⁷⁰ :

- Les investissements de l'oligarque mexicain Carlos Slim ont causé 3,7 milliards de dollars de dommages environnementaux.
- Les investissements de John Tyson, propriétaire de la société américaine Tyson Foods, ont coûté au monde 1,9 milliard de dollars.
- Bernard Arnault, magnat français de la mode et propriétaire de Louis Vuitton, a été à l'origine de coûts s'élevant à 1,7 milliard de dollars.

1.2.2. Les milliardaires sont plus susceptibles d'investir dans des secteurs polluants

Les investissements des milliardaires ont tendance à se concentrer dans les secteurs les plus polluants : 71 % de leurs investissements sont classés comme relevant de « secteurs à fort impact climatique », tels que le pétrole, le gaz ou l'industrie chimique, contre 63 % des investissements de l'indice S&P Global 1200, un indice couvrant 70 % de la capitalisation boursière mondiale des entreprises⁷¹. D'après des évaluations indépendantes des plans de décarbonisation de chaque entreprise⁷², 69 % des entreprises détenues par des milliardaires ne sont pas en phase avec l'objectif actuel de 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris, contre 51 % des entreprises de l'indice S&P Global 1200⁷³.

On assiste à l'émergence de nouvelles initiatives visant à mesurer les émissions liées aux investissements à l'échelle mondiale. Lucas Chancel et le World Inequality Lab ont mis au point un cadre permettant de répartir les émissions liées aux investissements en fonction de la répartition des richesses dans chaque pays⁷⁴. L'étude révèle que les investissements des 1 % les plus riches génèrent 826 fois plus d'émissions que ceux des 50 % les plus pauvres⁷⁵. Cela signifie qu'en moins d'une demi-journée, une personne appartenant aux 1 % les plus riches a généré, par le biais de ses investissements, davantage d'émissions que les émissions annuelles d'une personne appartenant aux 50 % les plus pauvres⁷⁶.

1.3. Inégalités entrecroisées en matière d'émissions

Les structures de pouvoir patriarcales et racisées ne se contentent pas de façonner les inégalités économiques : elles influencent également les empreintes carbone. Dans de nombreuses sociétés, les hommes blancs sont surreprésentés dans les tranches de revenus les plus élevées (celles qui sont le plus souvent associées à une lourde empreinte carbone), tandis que les femmes, les personnes non binaires et les communautés racisées sont fortement sous-représentées.

De nombreuses études ont mis en évidence l'influence des normes de genre sur les comportements individuels en matière de consommation de carbone, montrant par exemple que les hommes ont davantage tendance à consommer de la viande rouge et à conduire des voitures englobant de grandes quantités de carburant⁷⁷. En revanche, les groupes marginalisés ont tendance à recourir davantage aux infrastructures collectives, aux transports en commun, aux pratiques de réparation et de réutilisation, ainsi qu'à des modes de vie à faible consommation, ce qui génère beaucoup moins d'émissions de carbone.

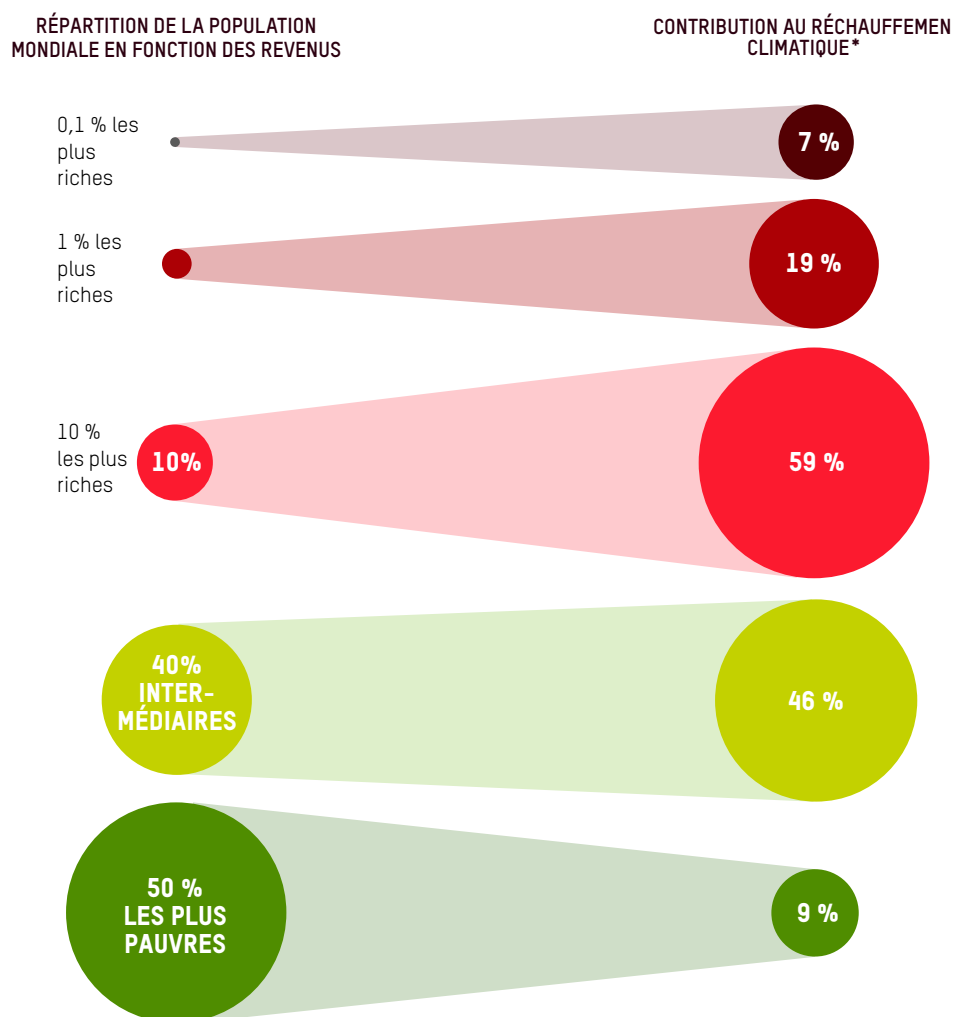
Des recherches ont également montré que les femmes sont plus susceptibles d'être des actrices du changement, et d'incarner des pratiques de développement durable, de solidarité et de responsabilité collective. Une étude portant sur les attitudes et les actions des responsables politiques de l'Union européenne (UE) a montré que les femmes étaient nettement plus enclines à soutenir la législation environnementale que les hommes, même après prise en compte de l'idéologie politique et de la nationalité⁷⁸. Des études montrent également que les pays où la proportion de femmes au Parlement est plus élevée ont tendance à afficher des émissions de CO₂ par habitant·e plus faibles⁷⁹, et que les pays où davantage de femmes occupent des postes décisionnels dans le domaine de l'environnement se fixent des objectifs de réduction des émissions plus ambitieux et appliquent plus strictement la réglementation environnementale⁸⁰. Ces conclusions se retrouvent dans des études consacrées au leadership féminin dans le secteur privé⁸¹.

1.4. Comment les émissions des plus riches aggravent les catastrophes climatiques

1.4.1. Comment les émissions des riches contribuent aux catastrophes climatiques immédiates

Les personnes fortunées étant responsables d'une part plus importante des émissions mondiales de carbone, elles portent également une plus grande part de responsabilité dans la fréquence et la gravité croissantes des catastrophes imputables au changement climatique. Par conséquent, les personnes les plus riches sont également responsables de l'augmentation des besoins et des lacunes en matière d'adaptation, car elles contribuent non seulement aux émissions, mais aussi à la vulnérabilité, à l'exposition, ainsi qu'aux pertes et dommages.

FIGURE 5. CONTRIBUTION AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, PAR CATÉGORIE DE REVENUS



*Contribution au réchauffement climatique exprimée en pourcentage du réchauffement total observé depuis 1990

En 2023, plus de 178 000 personnes sont décédées dans le monde à la suite de vagues de chaleur, dont 54 % étaient imputables au changement climatique d'origine humaine⁸². Et la fréquence des vagues de chaleur ne fera qu'augmenter : près de la moitié de la population mondiale sera confrontée à une chaleur extrême d'ici 2050 si le réchauffement climatique atteint 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels⁸³.

En combinant les données du SEI sur les inégalités carbone avec les modèles d'attribution des phénomènes climatiques extrêmes, Oxfam a pu identifier la contribution des personnes les plus riches au réchauffement climatique et à la probabilité accrue d'épisodes de chaleur extrême^{84 85}.

En examinant la situation des 1 % les plus riches, Oxfam constate ce qui suit⁸⁶ :

- Ces personnes sont responsables de 20 % du réchauffement climatique depuis 1990, soit 20 fois plus que leur part dans la population mondiale.
- Une personne appartenant aux 1 % les plus riches a contribué 34 fois plus qu'une personne ordinaire aux épisodes de chaleur extrême que nous connaissons aujourd'hui, et plus de 100 fois plus qu'une personne appartenant aux 50 % les plus pauvres.
- On estime que les émissions annuelles des 1 % les plus riches engendreront un surplus de mortalité de 1,9 million de personnes à cause de la chaleur⁸⁷.

En examinant la situation des 0,1 % les plus riches, Oxfam constate ce qui suit⁸⁸ :

- Ces personnes sont responsables de 7 % du réchauffement climatique depuis 1990, soit 70 fois plus que leur part dans la population mondiale.
- Une personne appartenant aux 0,1 % les plus riches a contribué 125 fois plus qu'une personne ordinaire aux épisodes de chaleur extrême que nous connaissons aujourd'hui, et près de 400 fois plus qu'une personne appartenant aux 50 % les plus pauvres.

1.4.2. Comment les émissions des riches contribuent à la crise alimentaire

Outre les catastrophes, les émissions excessives des personnes riches contribuent de manière disproportionnée à la défaillance du système alimentaire liée au climat, ce qui accentue les inégalités de revenus et de richesse déjà existantes.

Le système alimentaire mondial est profondément injuste : les personnes vivant dans la pauvreté ont du mal à se procurer les produits de première nécessité, alors que la production alimentaire est abondante à l'échelle mondiale et que certaines régions enregistrent des excédents persistants⁸⁹. Les chocs liés au climat, tels que les inondations, les vagues de chaleur et les sécheresses, provoquent des crises alimentaires aiguës et aggravent l'insécurité alimentaire.

Les changements climatiques à long terme, notamment la hausse des températures moyennes, la modification des régimes pluviométriques et la multiplication des phénomènes extrêmes, transforment le système alimentaire. Selon les prévisions, le changement climatique devrait entraîner une baisse significative de la production mondiale pour toutes les principales cultures⁹⁰. Les rendements de la culture du maïs, la plus répandue au monde, pourraient accuser jusqu'à 24 % de baisse dans les scénarios les plus extrêmes⁹¹.

La baisse des rendements risque d'enfoncer encore davantage dans la pauvreté un grand nombre d'agriculteurs et d'agricultrices qui comptent déjà parmi les populations les plus pauvres et les plus affamées du monde. On estime qu'une hausse de 1 °C des températures moyennes correspond à une hausse de 53 % des revenus agricoles et à une baisse de 33 % des revenus non agricoles des ménages pauvres⁹².

Les petites exploitations familiales assurent plus de 70 % de l'approvisionnement alimentaire en Asie et en Afrique subsaharienne⁹³, tandis qu'environ 2,5 milliards de personnes dans le monde dépendent de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche à petite échelle⁹⁴, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux variations saisonnières, aux sécheresses et à l'évolution des régimes pluviométriques. Cela concerne notamment les populations les plus pauvres et les plus exposées à l'insécurité alimentaire au monde, qui sont pourtant celles qui contribuent le moins à la crise climatique.

FIGURE 6. CONTRIBUTION DES PERSONNES LES PLUS RICHES AUX ÉPISODES DE CHALEUR EXTRÊME



Les femmes représentent 39,6 % de la main-d'œuvre agricole⁹⁵, mais ne possèdent que 15 % des terres⁹⁶. Elles sont particulièrement exposées à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire en raison du changement climatique⁹⁷. Si les températures moyennes venaient à augmenter de seulement 1 °C, les femmes vivant en milieu rural pourraient subir une perte de revenus supérieure de 34 % à celle des hommes vivant en milieu rural⁹⁸.

Les consommateurs et consommatrices sont également confronté-es à une flambée des prix des denrées alimentaires due au changement climatique, un phénomène qualifié de « climateflation ». Selon une récente étude, les hausses de température mondiales prévues pour 2035 pourraient entraîner une augmentation de l'inflation alimentaire comprise entre 0,92 et 3,23 points de pourcentage par an⁹⁹, ce qui signifie qu'un panier moyen de produits alimentaires coûtant 10 dollars en 2026 pourrait coûter jusqu'à 33 dollars en 2035. D'autres études ont montré que les chocs de température survenant en dehors des États-Unis peuvent entraîner une hausse de 1,5 % des prix des produits agricoles importés dans ce pays au bout de deux ans¹⁰⁰. Les personnes vivant dans la pauvreté dans les pays à faible revenu consacrent une part plus importante de leurs revenus à une alimentation saine que celles vivant dans les pays à revenu élevé¹⁰¹. Toute hausse des prix les touche donc beaucoup plus durement que les ménages plus aisés, compte tenu de la part que cela représente dans leur budget. Les changements climatiques perturbent l'agriculture et la pêche à l'échelle mondiale, et la flambée des prix qui en découle touche de manière disproportionnée les personnes vivant dans la pauvreté. En 2025, l'écart en matière d'insécurité alimentaire entre les hommes et les femmes a atteint un niveau jamais observé depuis 2015, après avoir augmenté de 46 % depuis 2023¹⁰².

SECTION

DEUX

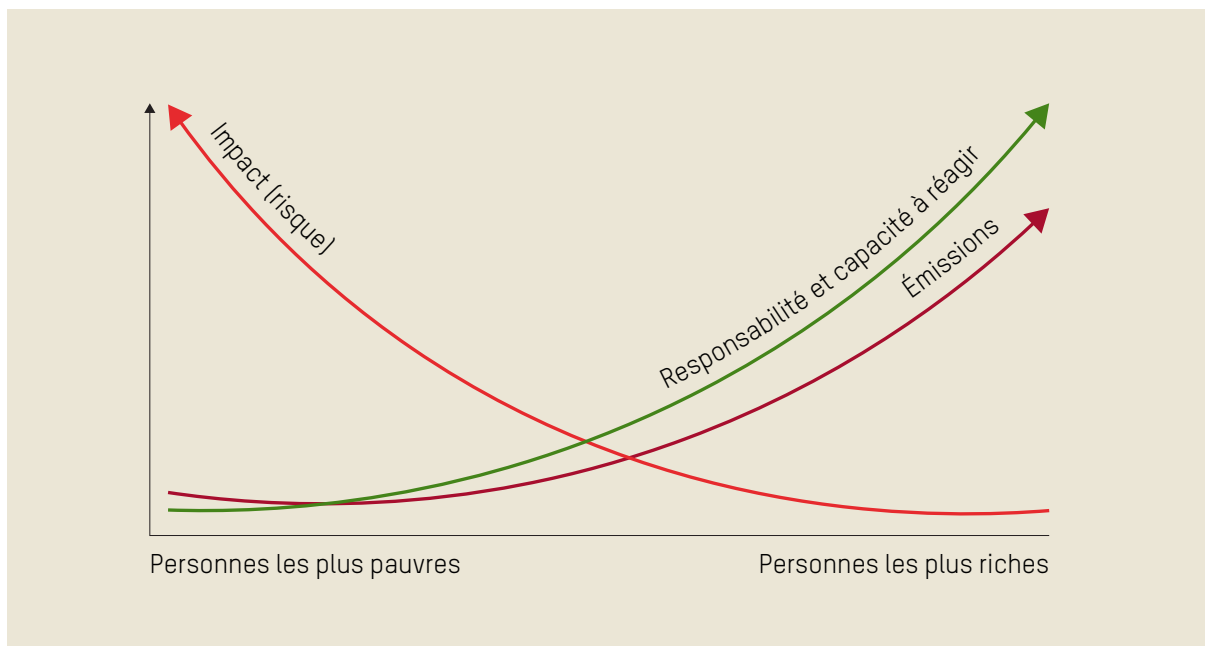


Les répercussions
inégaes des
catastrophes climatiques

2.1. Inégalités en matière de responsabilité, d'impact et de capacité à réagir

Les personnes les plus riches de nos sociétés portent une responsabilité disproportionnée dans le dérèglement climatique (Figure 7). De même, la capacité à réagir et à s'adapter aux effets du changement climatique est également davantage l'apanage des personnes les plus favorisées. Pourtant, dans le même temps, les risques liés au dérèglement climatique touchent de manière disproportionnée les personnes vivant dans la pauvreté.

FIGURE 7. DÉSÉQUILIBRE ENTRE RESPONSABILITÉ, IMPACT ET CAPACITÉ À RÉAGIR



2.2. Inégalités et conséquences du dérèglement climatique : un cercle vicieux

Les inégalités aggravent les catastrophes climatiques et déterminent qui en subit le plus lourdement les conséquences. Les inégalités transforment les phénomènes météorologiques extrêmes en catastrophes climatiques, aggravant les difficultés des personnes vivant dans la pauvreté tandis que les plus riches n'ont aucun mal à les surmonter. Des études montrent que, dans les pays où les inégalités sont plus marquées, les catastrophes font davantage de victimes, causent des dégâts plus importants et touchent un plus grand nombre de personnes¹⁰³. Les personnes aisées des banlieues verdoyantes de Nairobi, par exemple, vivent une tempête torrentielle de manière très différente de celles qui s'entassent dans le bidonville de Kawangware, situé à seulement un kilomètre et demi de là.

Dans le même temps, les conséquences du dérèglement climatique agissent comme un multiplicateur des inégalités préexistantes, les plus riches étant mieux à même de faire face aux tempêtes (au sens propre comme au figuré) que celles et ceux qui disposent de moins de ressources. La richesse permet aux personnes fortunées de vivre dans des endroits plus sûrs, d'assurer leurs biens contre les dommages et de mettre de côté des ressources pour faire face à une crise, ce qui leur permet de reconstruire leur vie plus rapidement par la suite. Elles ont la possibilité d'investir dans des infrastructures et des services privés, tels que l'approvisionnement en eau potable, les abris d'urgence, les internats pour leurs enfants, ainsi que les services de pompiers privés ou les ouvrages de protection contre les inondations. Si rien n'est fait, les organismes du marché suivent l'argent, proposant toute une gamme de services destinés à préserver le mode de vie des plus riches tout en laissant les personnes ordinaires sans protection.

Les personnes vivant dans la pauvreté possèdent peut-être peu de biens de valeur, mais la perte de ces biens peut avoir des conséquences proportionnellement bien plus lourdes. La perte d'une moto dont dépend une personne pour gagner sa vie est un véritable coup dur pour une famille vivant dans la pauvreté, contrairement à une famille aisée qui perdrait sa deuxième voiture, même si celle-ci a une valeur bien supérieure sur le plan financier.

Les catastrophes récurrentes ne font qu'aggraver cet impact. Les écarts de richesse peuvent se creuser au fil du temps, car la reconstruction, la valorisation des biens immobiliers et les nouveaux investissements profitent de manière disproportionnée aux groupes les plus aisés et les mieux assurés. Une vaste étude par panel portant sur 158 pays entre 1995 et 2019 met en évidence une corrélation entre vulnérabilité accrue au changement climatique et aggravation des inégalités de revenus¹⁰⁴.

Oxfam a utilisé un cadre à trois volets pour mieux comprendre les interactions entre les inégalités et le dérèglement climatique, et pourquoi il est important d'aller au-delà de la simple mesure des pertes globales à l'échelle de la population (Encadré 2)¹⁰⁵.

Encadré 2. Aléas climatiques et inégalités : un cadre à trois volets

1. Exposition. À l'échelle mondiale, ce sont les pays les plus pauvres qui subissent les conséquences les plus graves de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques. Ce schéma se répète au sein des frontières nationales. Les personnes les plus démunies ont tendance à vivre dans les régions les plus vulnérables du pays (par exemple, les zones exposées à la sécheresse) et à exercer des métiers davantage exposés aux aléas naturels (par exemple, le commerce informel, l'agriculture ou le bâtiment). Cette exposition est aggravée par la dégradation des écosystèmes fonctionnels. Les communautés dont les mangroves, les récifs, les zones humides ou les forêts ont été dégradés par la crise climatique et les industries extractives perdent des zones tampons naturelles essentielles¹⁰⁶. À l'inverse, les personnes aisées vivent souvent dans des endroits plus sûrs, dans des régions au climat plus tempéré, et exercent des métiers en intérieur, à l'abri des aléas climatiques¹⁰⁷.

2. Vulnérabilité. En plus d'être davantage exposées, les personnes issues des catégories sociales les plus défavorisées sont également plus vulnérables. Elles vivent dans des logements modestes et de mauvaise qualité et ne disposent que de biens matériels dans leur proximité immédiate, ce qui les rend plus vulnérables en cas de catastrophe. Un ménage vivant de la pêche dont le récif a subi un blanchissement ou un ménage vivant de l'agriculture dont les terres sont érodées voit sa base productive compromise sur le plan écologique avant même qu'un aléa ne survienne¹⁰⁸. Les personnes les plus aisées vivent dans des logements de meilleure qualité et plus résistants et disposent d'un éventail d'actifs, le plus souvent financiers, qui sont ainsi à l'abri d'un préjudice immédiat.

3. Résilience. Les personnes en situation de pauvreté disposent de capacités bien plus limitées pour faire face aux dommages causés par les aléas climatiques. Leurs moyens de subsistance risquent d'être directement affectés par une catastrophe, notamment en raison de la destruction des récoltes ou des marchandises destinées au commerce. Elles sont moins susceptibles de disposer d'une épargne, d'actifs financiers ou de contrats d'assurance pour les aider à se relever. Les personnes aisées bénéficient d'une plus grande sécurité financière, peuvent s'appuyer sur leur réseau social et souscrire une assurance contre les dommages. Il est avéré que les communautés pauvres bénéficiant d'une forte cohésion sociale et de savoirs écologiques traditionnels sont plus résilientes. Toutefois, cette cohésion est souvent fragilisée par la pauvreté et l'insécurité, sans compter que ces savoirs tendent à se perdre¹⁰⁹.

En fin de compte, le relèvement après une catastrophe ne doit pas se limiter à un simple retour à une « normalité » déjà précaire, inégalitaire et non durable ; il doit ouvrir la voie à un avenir plus durable et plus équitable¹¹⁰.

Si rien n'est fait, un cercle vicieux s'installe. Les pays où les inégalités sont les plus marquées subissent les conséquences les plus graves du dérèglement climatique, qui affectent une plus grande part de leur population. Les conséquences du changement climatique accentuent encore les inégalités, rendant les communautés à faibles revenus et marginalisées toujours plus vulnérables face à la prochaine inondation, au prochain incendie ou à la prochaine sécheresse. Ce phénomène illustre la répartition inégale des effets du changement climatique à l'échelle mondiale : les pays du Sud, qui contribuent le moins à la crise climatique, en subissent les conséquences les plus graves, tandis que les nations plus riches sont à la fois moins touchées et mieux à même de s'adapter lorsque ces crises surviennent. Selon certaines estimations, le réchauffement climatique aurait creusé les inégalités entre les pays d'environ 25 % au cours des 50 dernières années par rapport à ce qu'elles auraient été en l'absence de ce phénomène¹¹¹.

2.3. Lorsque la catastrophe frappe

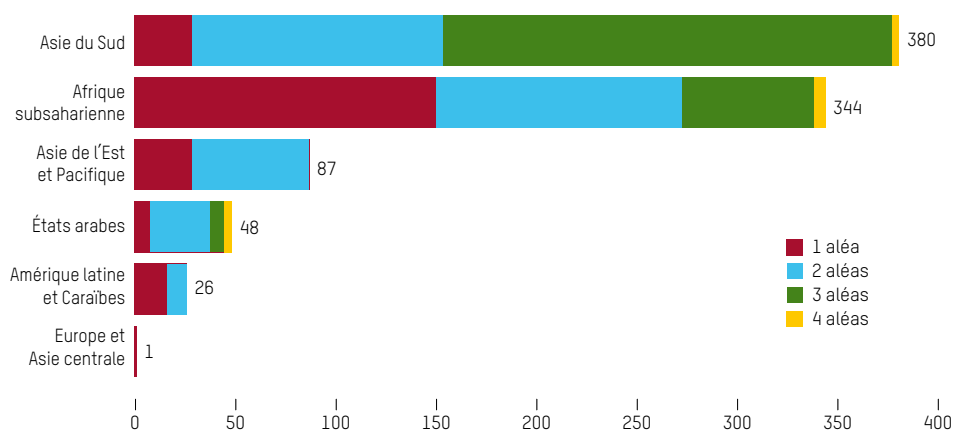
Les personnes vivant dans la pauvreté et les populations marginalisées subissent les conséquences les plus graves des catastrophes climatiques, telles que les feux de forêt et les inondations. Par ailleurs, les inégalités structurelles déterminent la capacité des personnes appartenant à différentes catégories de revenus à survivre, à faire face aux crises et à se relever.

2.3.1. Le cercle vicieux vu à travers le modèle à trois volets

Les personnes en situation de pauvreté sont davantage **exposées** aux catastrophes climatiques. Selon la Banque mondiale, le changement climatique pourrait plonger jusqu'à 132 millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030¹¹². Un récent rapport mondial sur l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) révèle que 80 % des personnes vivant dans la pauvreté (soit 887 millions de personnes sur 1,1 milliard) vivent dans des régions exposées à au moins un aléa climatique, comme les vagues de chaleur, les inondations ou la sécheresse. Les chiffres sont sans appel : 681 millions de personnes (54 % du total) vivant dans l'extrême pauvreté sont exposées à des chaleurs extrêmes, 465 millions aux inondations (41 %) et 207 millions à la sécheresse (18 %)¹¹³.

Le fardeau est concentré, mais le phénomène est mondial. L'Asie du Sud concentre la plus grande part de la population pauvre exposée aux aléas climatiques : plus de 76 % de cette population, soit 380 millions de personnes, est exposée aux inondations (Figure 8). Vient ensuite l'Afrique subsaharienne, où 344 millions de personnes sont exposées, dont plus de la moitié sont confrontées simultanément à plusieurs risques liés aux chaleurs extrêmes et aux inondations. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, plus de 85 % des personnes vivant dans la pauvreté sont exposées à des chaleurs extrêmes, tandis qu'en Asie de l'Est et dans le Pacifique, 56,8 % sont exposées aux inondations¹¹⁴.

FIGURE 8. DES MILLIONS DE PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ SONT EXPOSÉES À DES ALÉAS CLIMATIQUES CONCOMITANTS



Source : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) (2025)¹¹⁵.

Encadré 3. Fuir les inondations : gagnant·es et perdant·es à La Nouvelle-Orléans (États-Unis) et à Xai-Xai (Mozambique)

La *gentrification climatique* désigne le processus par lequel les populations les plus aisées s'installent dans des zones plus sûres pendant ou après une catastrophe climatique, tandis que les populations à faible revenu sont contraintes de se déplacer¹¹⁶. L'ouragan Katrina a tué près de 2 000 personnes et dévasté les quartiers noirs et défavorisés de La Nouvelle-Orléans, pour la plupart situés dans les zones les plus basses de la ville et donc les plus exposées aux inondations. Au cours des années qui ont suivi, les zones surélevées ont connu une gentrification climatique : des habitant·es blanc·hes et aisé·es se sont installé·es dans les quartiers moins exposés aux inondations, tandis que bon nombre d'habitant·es noir·es déplacé·es ont eu beaucoup de mal à revenir en ville, ou en ont été incapables¹¹⁷.

En 2026, de graves inondations ont frappé Xai-Xai, dans la province de Gaza au Mozambique. Les communautés les plus démunies, installées dans les secteurs les plus exposés aux crues du fleuve Limpopo, ont subi de plein fouet les inondations. Leurs maisons en terre n'offraient aucune protection structurelle contre les inondations. Les ménages agricoles, dont les actifs étaient matériels, liés au lieu et en grande partie non assurés, ont perdu non seulement leurs récoltes et leur bétail, mais aussi la base productive dont dépendait tout relèvement. Les habitant·es les plus aisé·es et les entreprises les plus riches, sur des terrains plus élevés, disposaient de la sécurité matérielle, des réserves financières et de l'avantage géographique nécessaires pour faire face au choc et se relever après la catastrophe.

On ne saurait faire abstraction du contexte dans aucune de ces catastrophes. La Nouvelle-Orléans est l'une des villes les plus inégalitaires des États-Unis¹¹⁸ ; quant à l'Afrique australe, elle compte parmi les régions les plus inégalitaires au monde, avec huit des douze pays les plus inégalitaires de la planète¹¹⁹.



Vue aérienne d'une zone inondée dans les régions de Maputo et Gaza, au Mozambique, en janvier 2026.
Photo : Luisa Nhantumbo/EPA/Shutterstock

Les personnes en situation de pauvreté sont plus **vulnérables** face aux catastrophes climatiques. Une étude consacrée aux inondations à Mumbai, en Inde, a révélé que les ménages à faibles revenus devaient consacrer l'équivalent de 15 mois de revenus à la réparation et au remplacement de leurs biens, contre environ un mois de revenus pour les ménages plus aisés¹²⁰. Une étude portant sur plus de 200 pays a révélé que les 20 % les plus pauvres de la population étaient deux fois plus susceptibles de vivre dans des logements qualifiés de « précaires »¹²¹. Les personnes en situation de pauvreté sont également plus susceptibles de dépendre des infrastructures publiques, telles que l'approvisionnement en eau, le réseau routier et l'électricité, ou, à tout le moins, moins susceptibles de disposer de solutions de secours.

À l'inverse, les personnes fortunées peuvent se protéger (au sens propre comme au figuré) des catastrophes climatiques. Elles peuvent équiper leurs logements de fenêtres résistantes aux chocs, de toitures renforcées et de fondations surélevées, faire appel à des prestataires privés pour les préparer aux tempêtes et souscrire des assurances haut de gamme pour couvrir les pertes et les dommages importants. Les personnes extrêmement fortunées ont également les moyens de protéger leurs voitures, leurs yachts, leurs jets privés, leur mobilier et leurs précieuses collections d'œuvres d'art ou de vins en les transférant vers des lieux plus sûrs ou en les entreposant dans des abris sécurisés. Les superyachts, en particulier, sont vulnérables face aux ouragans, mais les compagnies d'assurance organisent souvent leur évacuation ou leur mise à l'abri avant l'arrivée des tempêtes¹²². Ces réponses axées sur le marché remplissent parfaitement leur rôle : elles favorisent et privilégient les intérêts et le patrimoine des plus riches.

Enfin, les familles vivant dans la pauvreté sont bien moins **résilientes** face aux catastrophes climatiques. Elles disposent de moins de ressources, et celles-ci prennent souvent la forme d'argent liquide et/ou d'actifs tangibles directement liés à leurs moyens de subsistance, ce qui rend plus difficile de se protéger contre les conséquences des catastrophes climatiques. En 1998, au Honduras, l'ouragan Mitch a détruit 18 % des biens détenus par les 20 % les plus pauvres de la population, contre seulement 3 % de ceux des 20 % les plus riches¹²³.

Les actifs des personnes vivant dans la pauvreté sont généralement des biens immobiliers, tels que des terrains, et sont souvent mal documentés. Souvent, ces personnes ne disposent pas non plus de droits fonciers ni d'une sécurité d'occupation suffisante. Il est peu probable que leurs autres biens soient enregistrés ou assurés. Par conséquent, même lorsqu'une forme d'indemnisation est proposée par le gouvernement ou d'autres sources, il leur est difficile de prouver et de recenser précisément les actifs qu'elles ont pu perdre¹²⁴.

Encadré 4. Terres, régimes fonciers et assurances : les inégalités en matière d'adaptation dans le Pacifique

Le nombre de personnes touchées par des catastrophes climatiques dans le Pacifique a augmenté en moyenne de 700 % au cours de la dernière décennie¹²⁵, tandis que les inégalités socio-économiques influent fortement sur la capacité d'adaptation des communautés et des ménages. La question de savoir qui possède les terres et qui bénéficie (ou non) d'une protection juridique détermine en grande partie le degré d'exposition des communautés aux risques climatiques et la rapidité avec laquelle elles peuvent se relever.

Le Timor-Leste est confronté à des risques climatiques récurrents et de plus en plus graves : des précipitations abondantes et irrégulières, des saisons sèches prolongées et des tempêtes majeures, comme le cyclone tropical Seroja en 2021. Les ménages qui vivent de l'agriculture de subsistance et ceux qui occupent sans titre de propriété légal des terres sujettes aux risques sont les plus exposés. Sans sécurité d'occupation, les ménages aux ressources limitées sont peu incités à investir dans la résilience de leurs logements ou de leurs terres. Les recherches confirment cette tendance : les ménages bénéficiant d'une sécurité foncière subissent moins de pertes et se remettent plus rapidement des effets du changement climatique¹²⁶, car cette sécurité leur permet de décider de l'utilisation des terres et des pratiques agricoles, et d'investir dans le renforcement de leur résilience face au changement climatique.

Encadré 4 (suite)

Sur cette île d'Asie du Sud-Est, les inégalités de genre aggravent les conséquences des catastrophes climatiques. Bien que la loi garantisse formellement aux femmes l'égalité des droits fonciers, les systèmes socioculturels traditionnels favorisent systématiquement les hommes dans la pratique, exposant ainsi les ménages dirigés par des femmes au risque de perdre leurs terres, leur logement et leurs moyens de subsistance¹²⁷.

Dans les îles du détroit de Torrès en Australie, la montée du niveau de la mer, les marées exceptionnelles et l'érosion accélérée engloutissent déjà des cimetières, des habitations et des sites culturels. Les investissements publics consacrés aux digues et autres infrastructures dans ces îles se sont révélés insuffisants, les nouvelles digues présentant déjà des fuites et des brèches¹²⁸. Selon les projections, si les émissions de carbone continuent d'augmenter sans contrôle, les îles pourraient devenir inhabitables d'ici le milieu du siècle, faisant des habitant·es des îles du détroit de Torrès et des populations aborigènes les premières communautés du pays à subir ce sort¹²⁹.

Parallèlement, bon nombre d'habitant·es des banlieues côtières plus aisées du continent (principalement des non-autochtones) disposent de revenus plus élevés, d'une épargne plus importante et d'une assurance privée, ce qui leur permet de mieux faire face aux menaces climatiques¹³⁰. Ces personnes bénéficient également de normes de construction plus strictes et de projets de protection du littoral de grande envergure. Malgré cela, il existe en Australie de fortes disparités socio-économiques et géographiques qui influent sur la capacité des populations à s'adapter aux catastrophes climatiques, à y faire face et à se relever¹³¹.



Une route endommagée à la suite d'inondations à Dili, au Timor-Leste, en avril 2021. Les inondations et glissements de terrain causés par des pluies torrentielles ont entraîné des dizaines de décès et de disparitions, après avoir touché la partie orientale de l'Indonésie et le Timor-Leste. Photo : Antonio Dasiparu/EPA-EFE/Shutterstock

Des événements qui, auparavant, ne se produisaient qu'une fois par génération se succèdent désormais selon un cycle continu de chocs répétés, dont l'impact cumulé dépasse celui de la somme de chaque crise. À chaque nouvelle catastrophe, les communautés à faibles revenus, plus exposées et plus vulnérables, voient leur capacité d'adaptation s'éroder bien davantage que celle des communautés aux revenus plus élevés. Cela creuse encore les inégalités à l'échelle nationale, tandis que les pays les plus inégalitaires sont moins à même de faire face aux chocs climatiques ultérieurs et de s'en relever.

2.4. Un élément constitutif, pas un défaut : comment le marché de l'assurance favorise une poignée de privilégié-es

Les polices d'assurance sont des mesures d'adaptation au changement climatique fondées sur les mécanismes du marché destinées à préserver le patrimoine, ce qu'elles font avec une grande efficacité. Les analyses coûts-avantages classiques favorisent systématiquement les personnes aisées : les personnes en situation de pauvreté vivent dans des zones dont la protection coûte plus cher, alors même que la valeur assurable est moindre. D'un point de vue purement économique, cela rend plus difficile de justifier les investissements visant à renforcer leur résilience¹³². À mesure que les événements météorologiques extrêmes s'intensifient, les personnes qui disposent des ressources les plus importantes bénéficient de la meilleure protection, tandis que celles qui en ont le moins restent les plus exposées, non pas par hasard, mais structurellement.

Les systèmes d'assurance ne font que renforcer les inégalités existantes. Dans les zones à haut risque, les primes augmentent fortement ou les garanties deviennent inaccessibles, tandis que les personnes ne disposant pas d'un titre foncier officiel sont souvent totalement exclues. Cela creuse un fossé de plus en plus grand en matière de protection, les personnes les plus exposées étant celles qui ont le moins accès aux moyens de se relever financièrement. En Australie, des données montrent que le changement climatique empêche déjà de nombreux ménages à faibles revenus de souscrire une assurance habitation, accentuant ainsi les disparités sociales et géographiques existantes¹³³.

Encadré 5. Les incendies de forêt en Californie

L'été, les incendies de forêt ravagent la côte ouest des États-Unis. Seules les personnes aisées peuvent échapper à la dévastation qui accompagne ces catastrophes. Des systèmes d'alerte précoce permettent aux plus riches d'évacuer leurs palais en hélicoptère pour aller prendre leurs quartiers dans des hôtels 5 étoiles, dont les factures sont souvent pré-payées par leurs compagnies d'assurance¹³⁴. Des compagnies telles qu'AIG, Chubb et PURE proposent une protection préventive contre les feux de forêt pour les biens immobiliers¹³⁵, facturant des primes annuelles pouvant atteindre six chiffres pour ces contrats d'assurance, une couverture généralement accessible uniquement aux biens assurés à hauteur de plus d'un million de dollars. Cette tendance se généralise à mesure que les risques climatiques s'intensifient : les assureurs les plus expérimentés se retirent des marchés les plus exposés, tandis que ceux qui restent pratiquent des primes extrêmement élevées, laissant les personnes qui n'ont pas les moyens d'absorber les pertes avec une protection minimale¹³⁶.

À Altadena, une communauté historiquement noire et latino de la classe moyenne, où la propriété immobilière se transmet de génération en génération, bon nombre de propriétaires ne disposent d'aucune assurance ou ne bénéficient que d'une couverture partielle. D'innombrables familles ont perdu leur maison dans la vague d'incendies de forêt de 2025, alors qu'elle était leur principal patrimoine accumulé sur plusieurs décennies. Dans leur désespoir, beaucoup de propriétaires ont vendu leurs biens sinistrés à un prix dérisoire à des sociétés immobilières prédatrices, sacrifiant la sécurité et les liens sociaux qui unissaient la communauté¹³⁷.

Encadré 5 (suite)

Les disparités sociales et économiques déterminent également qui est en mesure de se préparer au prochain incendie de forêt. En Californie, les habitations situées dans des communautés classées comme défavorisées par le gouvernement des États-Unis sont environ 29 % plus susceptibles d'être détruites par un feu de forêt au cours des 30 prochaines années que celles situées dans des communautés non défavorisées. Pourtant, ces communautés sont 28 % moins susceptibles de réaliser des travaux préventifs visant à renforcer la résistance au feu, comme le remplacement des toitures, ce qui se traduit par des coûts plus élevés une fois les incendies maîtrisés¹³⁸.



Des résident-es évacuent la zone, alors qu'un incendie se propage sur plus de 1 170 hectares dans le quartier de Palisades, en Californie, le 7 janvier 2025. Photo : Kit Karzen/Alamy Live News

2.5. Catastrophes climatiques et inégalités de genre

Cette répartition inégale des effets du changement climatique revêt également une dimension de genre évidente. Une analyse de 130 études a révélé que, dans 68 % des cas, les femmes et les filles étaient davantage touchées que les hommes et les garçons par les effets du changement climatique sur la santé, avec des disparités particulièrement marquées en matière d'insécurité alimentaire (79 %), de santé mentale (69 %), ainsi que de décès et de blessures (64 %)¹³⁹. Les femmes issues de milieux défavorisés et de communautés racisées sont les plus durement touchées, car elles cumulent les désavantages en matière d'accès aux ressources, de mobilité et de participation à la prise de décision. Les catastrophes climatiques aggravent également les inégalités de genre préexistantes : les violences basées sur le genre augmentent pendant et après les événements météorologiques extrêmes, les deux tiers des études faisant état d'une hausse des violences conjugales ou domestiques à la suite d'inondations, de tempêtes ou de sécheresses¹⁴⁰.

L'un des aspects marquants de cette tendance est le lien entre les catastrophes climatiques et le travail de soin non rémunéré. Lorsque les inondations détruisent les habitations, que les sécheresses mettent à mal les systèmes alimentaires ou que les incendies contraignent des communautés à se déplacer, ce sont les femmes, les filles et les communautés racisées qui deviennent l'infrastructure invisible permettant aux familles et aux sociétés de survivre : elles vont chercher de l'eau à des sources éloignées, préparent les repas dans des conditions difficiles, s'occupent des enfants, des personnes malades et des personnes âgées, et reconstruisent les réseaux communautaires. Ce travail est essentiel à la survie, mais il reste systématiquement insuffisamment reconnu, sous-évalué et non rémunéré¹⁴¹.

Dans les zones rurales du Bangladesh, par exemple, les femmes s'occupent du petit bétail, entretiennent les potagers familiaux et exercent des activités commerciales informelles, autant d'activités essentielles en termes de revenus et d'alimentation. À l'image des femmes du monde entier, elles assument une part disproportionnée des responsabilités liées aux soins. Lorsque des inondations et des cyclones frappent, comme cela est de plus en plus fréquent¹⁴², la perte de terres et de moyens de subsistance accentue les inégalités existantes en matière de propriété et de contrôle des ressources, restreignant encore davantage la sécurité économique, l'agentivité et le statut social des femmes¹⁴³.

Les catastrophes climatiques ont engendré des difficultés économiques généralisées pour les ménages. Des études montrent que ces pressions aggravent les effets néfastes de certaines normes sociales, telles que le mariage forcé, le mariage précoce et la déscolarisation précoce des filles. Les femmes sont souvent victimes de discrimination dans l'accès à l'aide lorsque les listes officielles de distribution sont contrôlées par des hommes à la tête de la communauté. Elles peuvent également avoir du mal à surmonter certaines pratiques traditionnelles néfastes, telles que l'isolement, également appelé « purdah »¹⁴⁴.



Après avoir parcouru une longue distance à pied afin de collecter de l'eau douce potable, une femme retourne avec son enfant dans sa communauté. Village de Dokkhin Pashchim Atulia, dans l'upazila de Shyamnagar (district de Satkhira), le 20 avril 2025. Photo : Habibul Haque/Oxfam et Drik

2.6. Les migrations et les colonies climatiques à l'ère des inégalités

Si la communauté internationale persiste dans son inaction, les tendances actuelles indiquent qu'entre 2014 et 2050, jusqu'à un milliard de personnes, soit environ 10 % de la population mondiale, pourraient être déplacées en raison de la crise climatique¹⁴⁵. La fréquence et l'intensité de ces phénomènes augmentent directement sous l'effet du changement climatique. La majorité des personnes déplacées se trouveront dans les pays du Sud. Les inondations, les tempêtes, les sécheresses et les feux de forêt sont à l'origine de 98 % des déplacements de population liés aux conditions météorologiques recensés, détruisant à grande échelle les habitations, les infrastructures et les moyens de subsistance¹⁴⁶. Des catastrophes climatiques de ce type ont déjà contraint quelque 220 millions de personnes à quitter leur foyer au cours de la dernière décennie, soit l'équivalent de 60 000 personnes déplacées chaque jour, selon un récent rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)¹⁴⁷.

FIGURE 9. DÉPLACEMENTS DUS À LA CRISE CLIMATIQUE



Une fois encore, ce sont principalement des personnes originaires des pays du Sud qui seront contraintes d'entreprendre des voyages périlleux, sans aucune garantie d'arriver à bon port, les populations les plus vulnérables se trouvant en Amérique centrale, en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-Est. Une fois hors de danger immédiat, les réfugié-es climatiques sont généralement confronté-es à la discrimination et à des conditions de logement précaires dans des régions et des localités elles-mêmes fortement exposées aux impacts du changement climatique.

Les futures migrations liées au climat ne se limiteront pas aux personnes vivant dans la pauvreté : une large part des populations à revenus intermédiaires pourraient être contraintes de déménager, soit parce que les prêts immobiliers et les assurances habitation deviendront inabordables ou indisponibles, soit parce que les emplois et les opportunités économiques se seront déplacés ailleurs. Les déplacements liés au climat deviennent un phénomène universel, mais ils sont vécus de manière très différente selon la place qu'occupe chacun-e dans la hiérarchie mondiale des richesses.

Encadré 6. Les migrant-es milliardaires

Des ultra-riches rejoignent discrètement les rangs des migrant-es climatiques. Des milliardaires achètent des îles et construisent des complexes fortifiés et des bunkers souterrains équipés de systèmes de production d'énergie renouvelable, de ressources privées en eau et en nourriture et de moyens de sécurité de pointe pour se prémunir contre les catastrophes climatiques¹⁴⁸. De telles stratégies constituent une forme d'apartheid climatique, les personnes ultra-riches utilisant leur fortune et leur pouvoir pour échapper aux conséquences des crises qu'elles ont en grande partie contribué à provoquer.

Cette tendance se répand parmi les milliardaires de la tech. Cela reflète un engouement plus général, chez certaines personnes extrêmement fortunées, pour ce que l'on appelle les « assurances apocalypse », notamment les bunkers de luxe aménagés dans des lieux reculés et conçus pour échapper à un effondrement de la société provoqué par le changement climatique¹⁴⁹. Mark Zuckerberg a mis en place un projet de ce type, lancé en 2014 sur un domaine de 5,5 km² situé sur l'île hawaïenne de Kauai, qui comprend notamment un bunker doté de ses propres ressources énergétiques et alimentaires. Le libertarien républicain et donateur de Donald Trump, Peter Thiel, cofondateur de PayPal et ancien membre du conseil d'administration de Facebook, a jeté son dévolu sur l'hémisphère Sud en 2015 : il a acheté pour 4,5 millions de dollars une propriété isolée au bord d'un lac en Nouvelle-Zélande, où il cherche depuis à construire un bunker capable d'affronter une catastrophe apocalyptique (les politiques migratoires néo-zélandaises, d'habitude radicales, ne semblent pas s'appliquer aux personnes telles que M. Thiel)¹⁵⁰.



Vue aérienne d'un luxueux bateau de plongée non loin d'une île, aux Maldives. Photo : Aleksei Permiakov/Getty Images.

2.7. L'adaptation menée par les communautés prend de l'ampleur, mais ses limites sont bien réelles

En Amazonie, les incendies de forêt à répétition, aggravés par des sécheresses prolongées et des conditions plus chaudes et plus sèches liées à la crise climatique, ravagent de vastes étendues de forêt primaire. Rien qu'en 2024, plus de 62 000 km² de forêt amazonienne avaient déjà brûlé, soit une superficie supérieure à celle du Sri Lanka¹⁵¹, tandis que le changement climatique avait multiplié par 30 à 70 la probabilité de conditions météorologiques propices aux incendies dans certaines parties du bassin¹⁵².

Les populations autochtones ont mis en place diverses mesures d'adaptation : des brigades de pompiers communautaires, des systèmes d'alerte précoce s'appuyant sur des données satellitaires et des drones, ainsi que des brûlages contrôlés destinés à réduire la quantité de végétation combustible et à protéger les zones habitées¹⁵³. Ces efforts sont pourtant systématiquement compromis par des rapports de force inégaux. Des personnes pratiquant l'élevage de bétail ou cherchant à accaparer des terres allument délibérément des incendies afin de défricher la forêt dans une logique d'expansion agricole, souvent au mépris des droits fonciers des populations autochtones. La fumée étouffe les villages et confronte les communautés à des conséquences sanitaires de plus en plus graves. Dans de nombreuses régions, la gestion des incendies par les communautés autochtones n'est efficace que lorsqu'elle bénéficie du soutien de l'État, ce qui montre une nouvelle fois que l'adaptation est façonnée par les rapports de pouvoir et les choix politiques.

Les communautés affrontent les phénomènes climatiques extrêmes dans un contexte politique qui contribue lui aussi à perpétuer les inégalités. Au Guatemala, la vice-présidente Roxana Baldetti (2012-2015) a été accusée d'avoir détourné des fonds publics au profit de travaux visant à « protéger contre les aléas climatiques » la résidence balnéaire d'un ami (un trafiquant de drogue depuis condamné) face à l'élévation du niveau de la mer et aux inondations côtières, en faisant financer un projet de protection du littoral de 8,5 millions de dollars dans la région de San Marino¹⁵⁴. Il s'agit du même quartier résidentiel huppé où la vice-présidente possédait sa propre résidence d'été de luxe, elle-même au cœur d'enquêtes pour corruption¹⁵⁵.



Les pompiers volontaires de la communauté autochtone de Galilea, en Bolivie, combattent les incendies dans leur communauté et celles qui les entourent pendant la saison sèche. La brigade a été formée après l'organisation d'ateliers de prévention et de gestion des incendies dans la communauté par le CIPCA et Oxfam. Elle est une ressource essentielle pour les communautés aux alentours de Galilea, très isolées des grandes villes.
Photo : Samuel Nacar/Oxfam Intermón

Pendant ce temps, à Iztapa, non loin de là, une érosion côtière progressive ronge peu à peu les habitations et même le cimetière de la ville, à mesure que la montée du niveau de la mer et des vagues de plus en plus puissantes grignotent le littoral. Les habitant-es ont vu la mer engloutir leurs maisons, leurs bungalows et leurs cimetières, sans bénéficier de la moindre aide de l'État pour leur relogement, leur protection ou leur indemnisation¹⁵⁶.

Dans le nord de la République démocratique populaire lao, des villages tels que Houaymard sont particulièrement exposés aux risques d'inondation en raison du relief escarpé et du caractère imprévisible des précipitations. Le comité communautaire de gestion des risques de catastrophe organise régulièrement le dégagement des canalisations obstruées sous les routes, creuse de nouveaux canaux pour mieux gérer les eaux de ruissellement et conseille les ménages sur les techniques de construction adaptées aux inondations. Grâce à ces efforts coordonnés, le village a évité de nouveaux dommages causés par les inondations, sensibilisé davantage la population et renforcé sa résilience. Bien qu'efficaces à court terme et à l'échelle locale, ces stratégies restent limitées face à des aléas climatiques récurrents et de plus en plus graves, ce qui montre que la solidarité communautaire a ses limites et que le soutien et l'intervention de l'État sont indispensables¹⁵⁷.

La Section 5 examine les mesures que les pouvoirs publics peuvent prendre pour aider les populations à protéger leurs biens et leurs moyens de subsistance, ainsi qu'à préserver et à renforcer la cohésion sociale et les institutions collectives, afin de leur permettre de reconstruire les écosystèmes qui contribuent à réduire les risques et les conséquences des catastrophes. Les risques liés au climat peuvent être à la fois redistribués et, ce faisant, globalement réduits.

Pour transformer véritablement les sociétés, plutôt que de simplement revenir à une « normalité » inégale, inacceptable et non durable, il est essentiel de renforcer l'égalité aux niveaux national et mondial, notamment parce que cela contribue à consolider la cohésion sociale et la solidarité au sein des communautés, mais aussi à l'échelle nationale et internationale.

SECTION

TROIS

Les répercussions
inégales de la baisse de
la production alimentaire
et de la hausse des prix
des denrées alimentaires
liées au changement
climatique

3.1. Inégalités et conséquences du dérèglement climatique sur l'alimentation : un cercle vicieux

Les inégalités du dérèglement climatique se manifestent année après année, notamment sur la production alimentaire et le prix des denrées alimentaires. Les pluies sont tardives, inexistantes ou excessives ; si cela ne provoque pas de catastrophe à proprement parler, cela suffit pour réduire progressivement la quantité de nourriture produite. Dans le même temps, le prix des denrées alimentaires ne cesse d'augmenter, absorbant une part toujours plus importante des revenus de la majeure partie des gens à travers le monde.

Encadré 7. 2026-2027 : un phénomène El Niño « Godzilla » pourrait aggraver la crise climatique et alimentaire

Un phénomène El Niño « Godzilla », qui pourrait figurer parmi les plus puissants jamais enregistrés, devrait considérablement amplifier les effets du changement climatique et faire grimper les températures à des niveaux records jusqu'à fin 2026 et début 2027. Cela entraînera des sécheresses dans certaines régions, de fortes précipitations et des inondations dans d'autres, ainsi qu'un stress thermique généralisé¹⁵⁸.

Lors du dernier épisode d'El Niño d'une ampleur comparable, en 2015-2016, 60 millions de personnes ont été directement touchées, avec des conséquences dévastatrices sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, ainsi que des répercussions en cascade sur les moyens de subsistance, l'accès à l'eau et à l'assainissement et la santé¹⁵⁹.

Cet enchaînement d'impacts devrait se reproduire au cours des deux prochaines années, mettant à encore plus rude épreuve les systèmes alimentaires et faisant grimper les prix des denrées alimentaires, déjà sous pression. Dans un tel contexte de fragilité et de conflits, le réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine (FEWS NET) estimait en juin 2026 qu'entre 115 et 125 millions de personnes auraient besoin d'une aide alimentaire d'urgence d'ici décembre 2026, le risque de famine étant déjà une réalité dans plusieurs pays¹⁶⁰.



Scène se déroulant à Port-au-Prince, en Haïti, après l'ouragan Matthew, qui a touché le pays en octobre 2016. Le puissant phénomène climatique El Niño avait fourni l'énergie océanique chaude qui avait contribué à l'intensification de l'ouragan Matthew, le transformant en une tempête dévastatrice. Photo : UN Photo/Logan Abassi

Dans de nombreuses régions, la production et la consommation alimentaires sont de plus en plus vulnérables à la hausse des températures, à l'irrégularité des précipitations et à la dégradation croissante des sols. Dans les pays à faibles revenus, la vie et les moyens de subsistance de la plupart des habitant-es dépendent de l'agriculture et des ressources naturelles, des secteurs et des pratiques particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique¹⁶¹.

Les données montrent que l'accès à l'alimentation est très inégal, tant en quantité qu'en qualité, entre les pays comme en leur sein, notamment en ce qui concerne l'accès à une alimentation nutritive et saine. Au total, 2,3 milliards de personnes vivant pour la plupart dans les pays du Sud ont été confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024¹⁶², tandis que l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'insécurité alimentaire a atteint 46 % depuis 2023¹⁶³. Les chocs climatiques pèsent encore davantage sur la production et la consommation alimentaires, en particulier pour les ménages à faibles revenus.

En Afrique de l'Est, en Afrique australe et au Moyen-Orient, les conflits et les chocs climatiques, notamment les inondations et les cyclones, ont plongé plus de 87 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire¹⁶⁴.

Les inégalités déterminent en grande partie qui sort gagnant et qui sort perdant de ces évolutions : qui souffre de la faim, pendant combien de temps, et qui, au contraire, en tire profit. À la lumière du modèle à trois volets présenté à la Section 2.3.1, il est possible de comprendre comment et pourquoi les conséquences du dérèglement climatique sont réparties de manière aussi inéquitable.

3.2. Le cercle vicieux vu à travers le modèle à trois volets

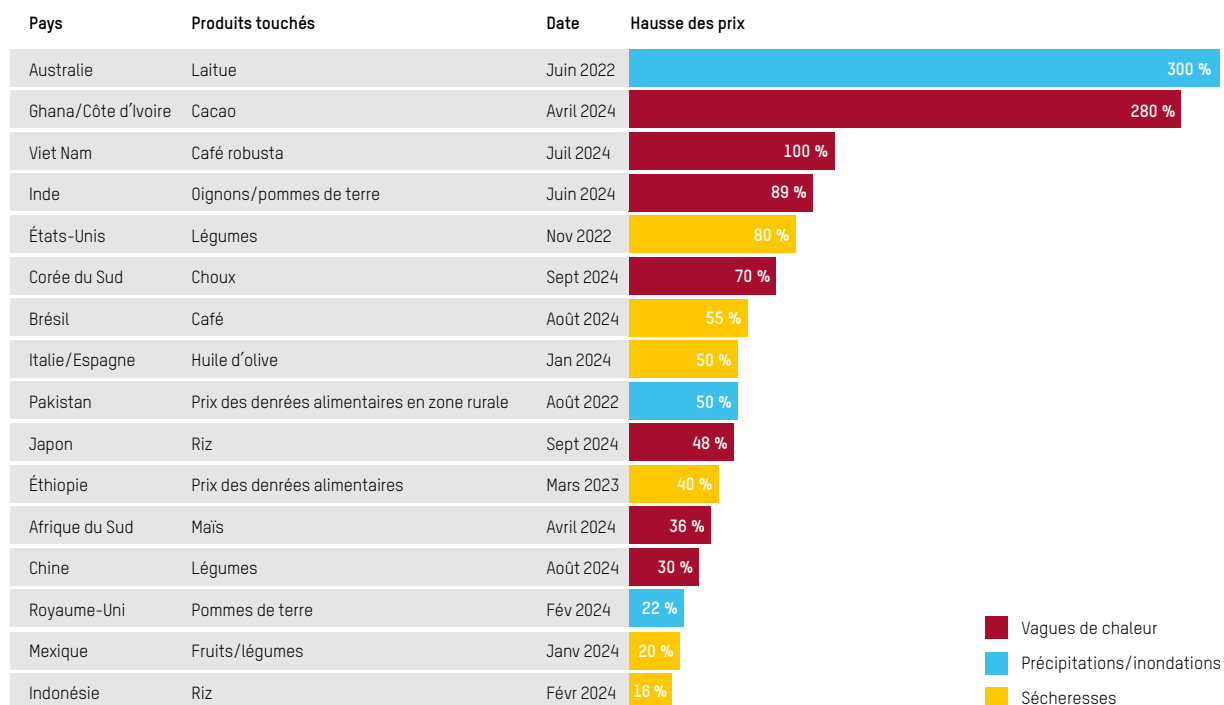
3.2.1. Exposition inégale des systèmes alimentaires aux effets du changement climatique

La plupart des régions agricoles du monde ont connu à la fois un réchauffement rapide et un assèchement de l'atmosphère. Environ 1,7 milliard de personnes vivent dans des régions où l'insécurité alimentaire est due à des baisses de rendement des cultures provoquées par la dégradation des sols. Les pays à revenu intermédiaire sont les plus durement touchés, avec près d'un milliard de personnes concernées. Dans les pays à revenu élevé, le recours intensif aux intrants a permis de maintenir les rendements, mais au prix d'une aggravation des dommages environnementaux¹⁶⁵.

Les petites exploitations agricoles sont concentrées de manière disproportionnée dans les zones pluviales, arides, montagneuses, côtières et écologiquement marginales, où l'agriculture est tributaire des conditions météorologiques locales et est donc plus directement exposée aux sécheresses, aux inondations, à la dégradation des sols et au bouleversement des régimes pluviométriques¹⁶⁶. L'agriculture paysanne revêt une importance particulière pour les communautés à faible revenu des pays du Sud, dont beaucoup dépendent de la production alimentaire locale, tant pour leurs moyens de subsistance que pour leur alimentation quotidienne.

Dans le même ordre d'idées, les communautés vivant de la pêche artisanale sont particulièrement exposées au changement climatique en raison de leur dépendance directe à des écosystèmes marins et d'eau douce sensibles aux variations climatiques¹⁶⁷. Le pastoralisme, pratiqué par entre 200 et 500 millions de personnes dans plus de 75 % des pays du monde, est lui aussi particulièrement exposé à la variabilité climatique. La dépendance des communautés pastorales à des pâturages sensibles au climat et leur mobilité saisonnière les exposent à un risque accru de pénurie d'eau, de dégradation des pâturages et de pertes de bétail liées au changement climatique¹⁶⁸.

Les personnes vivant au niveau ou en dessous du seuil de pauvreté sont également plus exposées à la volatilité des prix des denrées alimentaires. Les chocs sur les prix des denrées alimentaires provoqués par la crise climatique sont de plus en plus fréquents et intenses et devraient aggraver la malnutrition, les ménages à faibles revenus étant les plus durement touchés par les pénuries alimentaires et la hausse des prix¹⁶⁹. La Figure 10 illustre la hausse des prix de certains produits alimentaires, induite par le changement climatique, dans différents pays.

FIGURE 10. POURCENTAGE DE HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES IMPUTABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

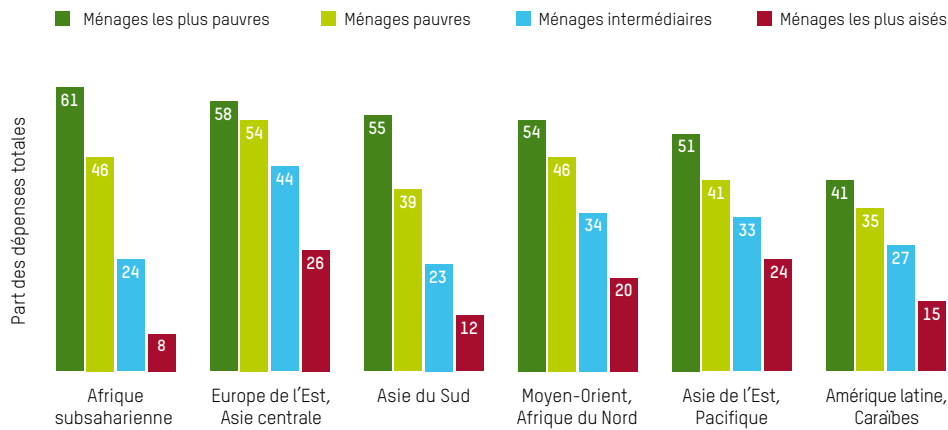
Source : S. Butler (2025)¹⁷⁰.

Les ménages à faibles revenus sont davantage exposés aux fluctuations des prix des denrées alimentaires, car ils consacrent une part nettement plus importante de leurs dépenses totales à l'alimentation que les ménages plus aisés. Aux États-Unis, le quintile de population aux revenus les plus faibles consacre 33 % de ses revenus à l'alimentation, contre seulement 8 % pour le quintile aux revenus les plus élevés¹⁷¹. Pour une personne vivant dans un pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la part du revenu consacrée à l'alimentation est 2,74 fois plus élevée que celle d'une personne vivant dans un pays à revenu élevé¹⁷². Les Figures 11 et 12 mettent en évidence cette disparité entre les différentes catégories de revenus.

FIGURE 11. DÉPENSES ALIMENTAIRES ANNUELLES EN PROPORTION DES DÉPENSES TOTALES DE CONSOMMATION

Source : USDA Economic Research Service (2022) ; USDA Economic Research Service (ERS) (2023) ; USDA Economic Research Service (ERS) (2025) – données traitées par Our World in Data¹⁷³.

FIGURE 12. PART DES DÉPENSES TOTALES DES MÉNAGES CONSACRÉE À L'ALIMENTATION ET AUX BOISSONS, PAR CATÉGORIE DE REVENUS ET PAR RÉGION DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 2010



Source : M. Bangalore et al. (2017)¹⁷⁴. Remarque : chiffres calculés sur la base de la valeur totale de la consommation en 2010 (en dollars américains, valeurs ajustées selon la parité de pouvoir d'achat) dans les pays en développement. Les catégories de consommation sont définies à partir des données mondiales sur la répartition des revenus : les plus pauvres = moins de 2,97 dollars par habitant-e et par jour ; les pauvres = entre 2,97 et 8,44 dollars par habitant-e et par jour ; la classe moyenne = entre 8,44 et 23,03 dollars par habitant-e et par jour ; les plus aisés = plus de 23,03 dollars par habitant-e et par jour.

3.2.2 Vulnérabilité des systèmes alimentaires face aux effets du changement climatique

Bien que les aléas climatiques affectent les systèmes alimentaires à l'échelle mondiale, leurs répercussions varient selon les structures existantes liées à la race, à la classe sociale, à l'origine ethnique, au genre et à la géographie, avec des effets profondément inégaux, alors même que la production alimentaire mondiale est largement suffisante pour nourrir l'ensemble de la population. Les personnes vivant dans la pauvreté subissent davantage les effets de ces crises que les personnes aisées, car les inégalités préexistantes conditionnent l'accès à la nourriture, aux moyens de subsistance, à la terre et aux ressources¹⁷⁵. Les estimations modélisées de l'accès à l'alimentation suggèrent que les inégalités se sont creusées au sein des pays, alors même qu'elles se sont réduites entre les pays, ce qui montre clairement que l'insécurité alimentaire liée au climat est de plus en plus façonnée par les disparités socio-économiques internes¹⁷⁶.

Les femmes, les paysans et paysannes, les personnes vivant de la pêche, les peuples autochtones et les communautés racisées continuent de subir de manière disproportionnée des taux élevés de malnutrition et d'insécurité alimentaire malgré les efforts déployés pour adapter les systèmes alimentaires locaux au changement climatique¹⁷⁷. Les paysans et paysannes, de même que les travailleurs et travailleuses agricoles, disposent souvent de ressources financières limitées, d'un accès restreint aux intrants et aux infrastructures agricoles, et sont confronté-es à d'importantes contraintes d'accès aux marchés¹⁷⁸. Un grand nombre n'ont pas non plus accès aux systèmes de protection sociale et aux filets de sécurité nécessaires pour faire face aux chocs climatiques et s'en relever¹⁷⁹. Les femmes sont particulièrement touchées, non seulement en raison de leur forte présence dans l'agriculture à petite échelle, mais aussi en raison d'inégalités de genre structurelles, telles que la précarité du régime foncier, qui limitent leur capacité à s'adapter et à se relever¹⁸⁰.

En Europe, les ménages à faibles revenus sont 10,9 points de pourcentage plus susceptibles de connaître l'insécurité alimentaire que les ménages à revenus intermédiaires, sur fond de multiplication des vagues de chaleur et des sécheresses¹⁸¹. Les hausses des prix des denrées alimentaires liées au climat accentuent encore davantage cette vulnérabilité, car les ménages les plus pauvres consacrent une part bien plus importante de leurs revenus à l'alimentation et disposent donc d'une capacité limitée à absorber ces hausses¹⁸². Comme le montre l'étude de cas présentée dans l'Encadré 8, les communautés défavorisées ont de plus en plus de mal à maintenir une alimentation adéquate, les effets du changement climatique perturbant les systèmes alimentaires et accentuant la volatilité des prix.

Cela va bien au-delà de la quantité ou de la qualité de la nourriture dans les assiettes. Lorsque l'alimentation représente une part aussi importante des dépenses des ménages, les chocs des prix des denrées alimentaires les contraignent à faire des choix difficiles, comme privilégier l'alimentation des enfants et des hommes au détriment de celle des femmes, ou réduire les dépenses consacrées à l'éducation ou aux soins de santé¹⁸³. Les personnes plus aisées, en revanche, peuvent réduire leurs dépenses accessoires, notamment celles consacrées aux vacances, aux produits alimentaires de luxe et aux véhicules haut de gamme.

Encadré 8. Le changement climatique accentue la vulnérabilité des populations du « couloir de la sécheresse » d'Amérique centrale

Le changement climatique a lourdement touché le « couloir de la sécheresse » d'Amérique centrale, notamment au Guatemala, au Salvador et au Honduras. Les conditions météorologiques imprévisibles, marquées par l'alternance de périodes de sécheresse et de fortes précipitations, ont entraîné d'importantes pertes au sein des communautés rurales dépendantes de l'agriculture de subsistance¹⁸⁴ et constituent un facteur majeur des déplacements forcés d'Amérique centrale vers l'Amérique du Nord.

Une étude menée par Oxfam au Guatemala et au Honduras révèle que 5,7 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave dans ces deux pays, et que l'insécurité alimentaire en milieu rural n'est pas simplement un problème de consommation, mais le résultat d'inégalités cumulées, à la fois structurelles et liées au climat¹⁸⁵. Les faibles revenus, la forte dépendance à une agriculture à petite échelle et peu rentable, l'insuffisance des réserves alimentaires, l'exposition récurrente aux chocs climatiques et aux pertes qui en découlent, ainsi que la capacité limitée à absorber ces impacts sans compromettre les moyens de subsistance futurs ont porté la vulnérabilité à des niveaux alarmants.



Un champ de maïs dévasté, au pied du volcan Tolimán, au Guatemala, constitue un rappel frappant de l'aggravation de la crise alimentaire mondiale Photo : Zoonar/Tolo/Alamy

Encadré 8 (suite)

La fragilité économique extrême a conduit à une situation dans laquelle plus de la moitié de la population du Guatemala et du Honduras consacre environ 65 % de ses revenus à l'alimentation, tandis que plus d'un tiers y consacre 75 % ou plus de ses revenus, si bien que les ménages se retrouvent avec des ressources très limitées pour la santé, l'éducation, le logement et d'autres besoins fondamentaux. Environ 68 % des personnes interrogées au Guatemala et 82 % au Honduras déclarent devoir recourir à des stratégies d'adaptation en situation de crise, telles que la vente de terres, d'outils et de bétail, le rationnement de la nourriture, le fait de sauter des repas ou la dégradation de la qualité de leur alimentation¹⁸⁶.

Les disparités de genre accentuent encore davantage les effets inégaux de la crise dans la région. Les ménages dirigés par des femmes sont confrontés à des niveaux nettement plus élevés d'insécurité alimentaire modérée ou grave que ceux dirigés par des hommes. Au Guatemala, 44 % des ménages dirigés par des femmes sont en situation d'insécurité alimentaire, contre 35 % des ménages dirigés par des hommes. Au Honduras, ces proportions s'élèvent respectivement à 51 % et 38 %¹⁸⁷.

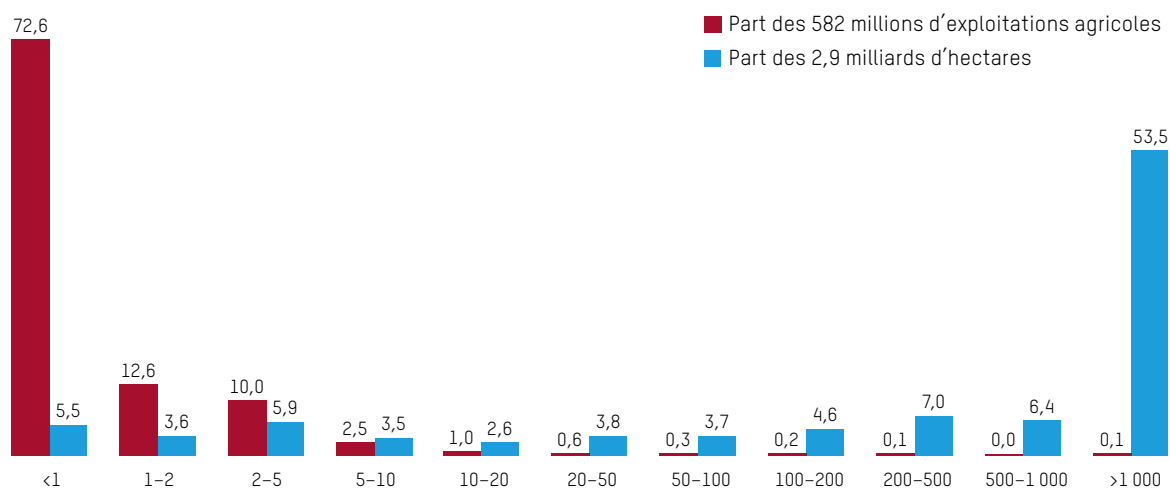
3.2.3. La résilience des communautés face à la crise alimentaire liée au changement climatique

Dans les systèmes de production alimentaire, la résilience désigne la capacité des agriculteurs et agricultrices ainsi que des producteurs et productrices alimentaires à adapter leurs pratiques agricoles, à absorber les pertes et à maintenir leur production face aux stress climatiques. En matière de consommation, la résilience des populations dépend de leur capacité à maintenir un accès stable à une alimentation abordable et nutritive en période de crise et d'instabilité. Les producteurs et productrices et les consommateurs et consommatrices les plus aisés sont généralement mieux à même d'investir dans l'adaptation, de diversifier leurs sources de revenus, de souscrire une assurance et d'absorber la hausse des prix des denrées alimentaires, tandis que les communautés les plus pauvres disposent de marges de manœuvre bien plus limitées pour faire face à ces difficultés et s'en relever¹⁸⁸.

La crise climatique aggrave les conséquences d'un marché alimentaire et agricole mondial marqué par les inégalités économiques et la concentration des entreprises, renforçant la résilience de certains acteurs tout en fragilisant davantage celle des autres.

Un nombre toujours plus restreint de personnes fortunées, de grandes entreprises et d'acteurs financiers étendent leur contrôle sur les terres agricoles à travers le monde. Les exploitations de plus de 1 000 hectares occupent plus de la moitié des surfaces cultivées mondiales, alors qu'elles ne représentent que 0,1 % des entreprises agricoles (Figure 13)¹⁸⁹. La mainmise des grandes entreprises sur le secteur agroalimentaire, conjuguée à des investissements massifs dans l'agro-industrie fondés sur des modes de production industriels, transforme le système alimentaire ainsi que les modes de propriété et d'exploitation des terres agricoles au profit des entreprises et des investisseurs. Cela a un impact direct sur la résilience de 500 millions de paysans et paysannes, et de 982 millions de travailleurs et travailleuses agricoles, tout en menaçant les systèmes locaux de production alimentaire.

FIGURE 13. RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS ET DES SUPERFICIES AGRICOLES SELON LA TAILLE DES PARCELLES



Source : FAO (2026)¹⁹⁰. Remarque : ce graphique repose sur les dernières données de recensement disponibles pour 131 pays depuis 2006, qui couvriraient, selon les estimations, 98 % des agriculteurs et agricultrices dans le monde. Le nombre total d'exploitations agricoles indiqué dans le graphique diffère du nombre total d'exploitations agricoles prévu pour 2025 et mentionné dans le texte, conformément à la baisse attendue du nombre global d'exploitations agricoles.

Au cours des dernières décennies, les entreprises nord-américaines et européennes ont acquis une position dominante dans l'agriculture industrielle, et les entreprises chinoises, brésiliennes et indiennes ont désormais de plus en plus tendance à reproduire des modèles extractifs similaires dans l'ensemble des pays du Sud. L'acquisition de terres agricoles et la maîtrise des procédés et des technologies leur permettent de contrôler les prix du marché¹⁹¹.

Aux États-Unis et dans l'Union européenne, les géants de l'agroalimentaire bénéficient de milliards de dollars de subventions qui réduisent leurs coûts de production et leur permettent d'exporter des cultures de base et des produits animaux à des prix avec lesquels les petites exploitations des pays les plus pauvres ne peuvent pas rivaliser¹⁹². Conjugées à des pratiques de travail abusives, à la monoculture et aux économies d'échelle, ces dynamiques sapent les systèmes alimentaires locaux et affaiblissent la résilience des petits producteurs et petites productrices¹⁹³.

Les propriétaires d'exploitations disposant de davantage de ressources financières sont aussi plus à même d'investir dans des technologies avancées, des systèmes d'irrigation et des intrants augmentant les rendements qui renforcent leur capacité d'adaptation. Les agriculteurs et agricultrices et les travailleurs et travailleuses agricoles plus pauvres manquent souvent des capitaux nécessaires pour réaliser des investissements similaires, ce qui accentue les inégalités en matière de résilience et d'adaptation¹⁹⁴. Les nouvelles approches « adaptées aux défis climatiques », privilégiées par l'agriculture industrielle, leur sont généralement inaccessibles.

En règle générale, les géants de l'agroalimentaire bénéficient également d'un accès privilégié à l'assurance sur les récoltes, au crédit, aux infrastructures de stockage, à l'irrigation, ainsi qu'aux réserves de semences, d'engrais et d'autres intrants agricoles. Ces réserves permettent aux grandes exploitations d'absorber les pertes temporaires, de stabiliser leur production et de se remettre plus rapidement des perturbations liées au climat. Les petites exploitations agricoles, en revanche, disposent souvent d'une épargne minime et d'un accès limité à l'assurance ou à des réserves d'intrants, ce qui signifie qu'une seule mauvaise récolte peut compromettre leur capacité de production future et réduire la sécurité alimentaire de leur ménage¹⁹⁵.

Paradoxalement, le système agroalimentaire mondial est lui-même responsable de 32 % des émissions de carbone, générées par l'agriculture et l'utilisation des sols, ainsi que par le stockage, le transport, la transformation, le conditionnement, la vente au détail et la consommation des denrées alimentaires, ce qui en fait une cible privilégiée de la transition écologique. Même si l'abandon des modèles agricoles néfastes et l'adaptation au changement climatique nécessiteront des efforts en matière de recherche, de développement et d'innovation, de nombreuses solutions concrètes existent déjà. L'agroécologie, une approche séculaire pratiquée par des millions de paysans et paysannes à travers le monde, s'est révélée porteuse de nombreux avantages sociaux, économiques et environnementaux, mais elle ne bénéficie toujours pas d'un cadre politique favorable, soutenu par des financements suffisants¹⁹⁶.

3.3. Au bénéfice d'une minorité, mais pas du plus grand nombre

Le dérèglement climatique ne se contente pas de compromettre la production alimentaire, en particulier pour les communautés et les ménages les plus exposés : il accentue également les inégalités structurelles qui déterminent la capacité de chacun·e à compenser ses pertes, à adapter ses pratiques et à préserver un accès sûr à l'alimentation. En période de crise, les personnes qui s'en sortent bien en tirent souvent un grand profit. Les personnes les plus riches au monde, ainsi que les entreprises qu'elles dirigent et dans lesquelles elles investissent, ne sont pas seulement à l'abri des conséquences du changement climatique ; elles y trouvent également un avantage direct, tirant parti de la hausse des prix des denrées alimentaires et du caractère inégal de la production alimentaire pour engranger d'énormes profits.

SECTION

QUATRE

Capitalisme de catastrophe
et spéculation sur la crise,
ou comment certaines
personnes tirent profit de la
souffrance climatique

Alors même que les conséquences d'une planète qui se réchauffe rapidement sont de plus en plus évidentes, les personnes qui portent la plus grande responsabilité dans le changement climatique sont aussi celles qui tirent profit du chaos actuel.

L'économie mondiale est structurellement inégalitaire : elle privilégie la richesse privée au détriment de la richesse publique, dans le but de maximiser les profits des propriétaires et des actionnaires des plus grandes entreprises mondiales. Cette quête incessante du profit a contribué à aggraver le dérèglement climatique. Et les particuliers fortunés ainsi que les grandes entreprises ne se contentent pas de se protéger contre les préjudices : ils recherchent et exploitent les occasions d'accroître encore leur richesse et leur pouvoir grâce aux dégâts qu'ils ont eux-mêmes causés.

De nombreuses études ont montré comment les entreprises réalisent d'énormes bénéfices grâce à des activités qui accélèrent le réchauffement climatique, par exemple en exploitant des combustibles fossiles et en développant et commercialisant des biens et services à forte intensité carbone¹⁹⁷. Cette section s'intéresse toutefois à la manière dont les plus riches et leurs entreprises tirent profit des opérations de secours et des mesures d'adaptation en cas de catastrophe, ainsi que de la double crise provoquée par la volatilité des prix alimentaires et les pénuries alimentaires liées au réchauffement climatique.

4.1. Tirer profit des catastrophes

La gravité et la fréquence croissantes des catastrophes liées au changement climatique, ainsi que les coûts qu'elles font peser sur les communautés touchées, offrent désormais à certaines entreprises privées opportunistes une occasion de plus en plus lucrative de générer des revenus. Les catastrophes elles-mêmes sont en train de devenir un nouveau marché pour bon nombre d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs (Encadré 9) qui cherchent à spéculer sur le chaos. Permettre au secteur privé de prendre les rênes et de tirer profit des catastrophes revient à détourner les fonds destinés à celles et ceux qui en ont besoin au profit des actionnaires, et à allouer les ressources en fonction des marges bénéficiaires plutôt qu'en fonction des besoins humains.

Encadré 9. Les catastrophes climatiques ouvrent la voie à la privatisation des biens publics

En Grèce, les feux de forêt à répétition survenus pendant la période d'austérité ont accru la pression exercée par les bailleurs de fonds internationaux en faveur de la privatisation des secteurs de l'énergie et des infrastructures, tandis que les coupes dans les dépenses publiques imposées par l'austérité ont affaibli la capacité de l'État à gérer les catastrophes¹⁹⁸. Au Pakistan, après que les inondations catastrophiques de 2022 eurent détruit plus de 20 000 écoles, les banques multilatérales de développement ont activement encouragé la participation du secteur privé à leur reconstruction et à la gouvernance de l'éducation, accélérant ainsi les tendances déjà à l'œuvre en matière d'externalisation de l'éducation par le biais de partenariats public-privé (PPP) et de modèles de prestation hybrides¹⁹⁹. De précédents rapports d'Oxfam ont montré que la privatisation dans ces secteurs comme dans d'autres contribue à aggraver les inégalités en matière d'offre et d'accès²⁰⁰.

4.1.1. L'argent public au service du profit privé : l'aide et le secteur privé

Historiquement, les opérations de secours en cas de catastrophe étaient pour l'essentiel assurées par les organismes gouvernementaux, les Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales. Les ONG nationales et les organisations communautaires jouaient également un rôle important. Ces dernières années, cependant, les interventions en cas de catastrophe et les efforts de relèvement ont évolué : le secteur privé, qui se contentait auparavant de fournir des biens (tels que des denrées alimentaires, des médicaments et des produits d'hygiène) dans le cadre de contrats, assure désormais des opérations de secours entièrement externalisées. Une étude d'Oxfam a mis en évidence la mainmise du secteur privé sur les efforts de développement, notamment à travers le remplacement des subventions par des prêts, une pratique qui s'est révélée inefficace et a contribué à plonger certains pays dans des crises d'endettement extrêmes²⁰¹. Seuls 12 % des financements privés mobilisés ont été alloués aux pays à faibles revenus²⁰². Rien ne vient corroborer les affirmations selon lesquelles les ressources publiques peuvent stimuler les investissements privés : les données probantes montrent au contraire qu'un dollar d'investissement public ne mobilise que 0,75 dollar de financement privé²⁰³, alors qu'une étude de la Banque mondiale estimait ce montant à 1,6 dollar²⁰⁴.

Dans les secteurs de la santé et de l'éducation, les PPP sont souvent plus coûteux qu'un financement public et font peser d'importants risques budgétaires sur les États²⁰⁵.



Déchargement de produits de première nécessité pour les personnes touchées par les inondations au Pakistan, en août 2010. Photo : Trappe/Alamy

4.1.2. Le changement climatique alimente de nouvelles perspectives de profit

Au lendemain des catastrophes, le secteur privé est souvent sollicité pour participer aux opérations de nettoyage et de reconstruction, notamment pour évacuer les déchets et les débris, ainsi que pour reconstruire ou réparer les bâtiments et les infrastructures. L'indice « Prepare and Repair » (P&R) de Bloomberg, qui regroupe les entreprises actives dans la préparation aux catastrophes et la reconstruction, montre à quel point ce secteur est devenu rentable : entre 2019 et 2024, l'indice P&R a surclassé le S&P 500 (qui regroupe les plus grandes entreprises des États-Unis) de 10 points de pourcentage par an²⁰⁶.

Le changement climatique pourrait bien accentuer cette tendance. Rien qu'aux États-Unis, le coût des effets du changement climatique a atteint près de 1 000 milliards de dollars sur 12 mois entre 2024 à 2025, soit l'équivalent de 3 % du produit intérieur brut (PIB) du pays²⁰⁷. Le marché mondial du relèvement après des catastrophes devrait passer de 70 milliards de dollars à 92 milliards de dollars par an d'ici 2029, porté par la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique²⁰⁸.

Les investisseurs fortunés cherchent désormais à concentrer le marché, ce qui pousse les grandes entreprises à racheter des sociétés chargées de la reconstruction à un rythme effréné²⁰⁹. Les sociétés de capital-investissement jouent un rôle de premier plan dans l'acquisition d'entreprises spécialisées dans la reconstruction après les catastrophes²¹⁰. Ces pratiques entraînent souvent une hausse des prix pour les consommateurs et consommatrices, ainsi qu'une dégradation des salaires et des conditions de travail des employé-es²¹¹, notamment dans le secteur du relèvement²¹².

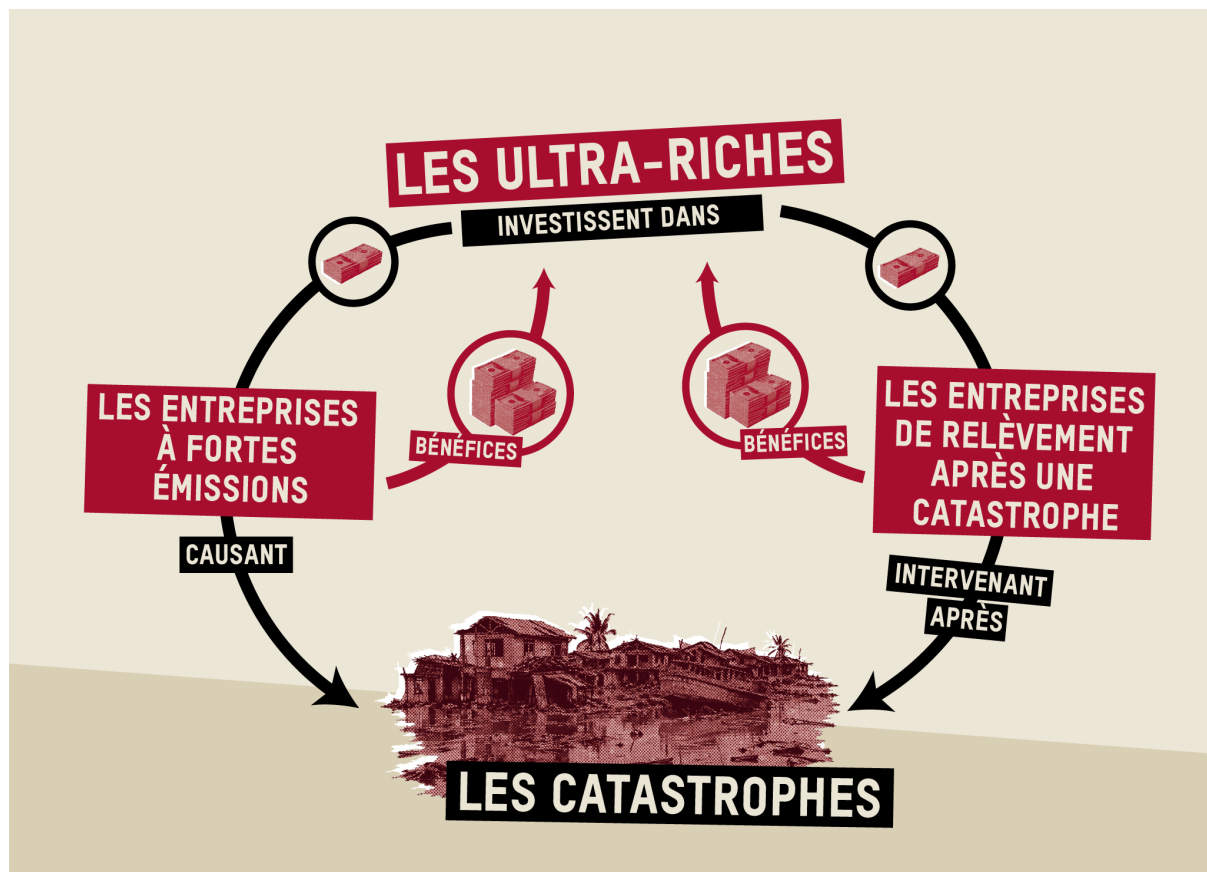
4.1.3. Les investisseurs espèrent tirer un double profit des catastrophes

Souvent, les grandes entreprises tirant d'énormes profits en alimentant le changement climatique sont les mêmes qui engrangent des sommes considérables dans la reconstruction après les catastrophes. Par exemple, jusqu'à très récemment, la société de capital-investissement Blackstone engrangeait des bénéfices grâce à son investissement dans Servpro, une entreprise spécialisée dans les interventions après catastrophe, tout en réalisant d'importants profits en soutenant de nombreuses entreprises du secteur des énergies fossiles²¹³. Parmi ces dernières figurait la centrale électrique « General James Gavin », dans l'Ohio, vendue à Energy Capital Partners en 2025²¹⁴, et qui comptait parmi les plus importantes sources de pollution au charbon aux États-Unis²¹⁵. Les compagnies d'assurance suivent cette tendance : elles réalisent d'énormes bénéfices grâce à leurs investissements dans les entreprises du secteur des énergies fossiles, tout en se montrant de plus en plus réticentes à couvrir les risques liés au changement climatique susceptibles d'entamer leurs marges²¹⁶.

Certains des plus grands investisseurs mondiaux détiennent des participations dans des entreprises qui tirent profit des catastrophes climatiques auxquelles elles contribuent, ainsi que dans celles qui proposent des services d'atténuation ou de relèvement. En combinant les sociétés cotées en bourse figurant dans la base de données Carbon Majors²¹⁷ (qui regroupe les plus grands producteurs mondiaux de pétrole, de gaz, de charbon et de ciment) et celles de l'indice Bloomberg PSR²¹⁸ (qui regroupe les entreprises impliquées soit dans l'atténuation des effets du changement climatique, soit dans le relèvement après une catastrophe), Oxfam a constitué l'indice « Destruction et reconstruction », un échantillon de 217 entreprises qui tirent profit soit de ce qui provoque des catastrophes climatiques, soit de la préparation à celles-ci, soit enfin du relèvement après celles-ci.

Les entreprises composant l'indice Destruction et reconstruction ont réalisé des bénéfices moyens de 1,8 milliard de dollars en 2025 et versé en moyenne plus d'un milliard de dollars à leurs actionnaires. Une analyse de l'actionnariat de ces entreprises révèle que les principaux investisseurs tirent un double dividende des catastrophes climatiques.

FIGURE 14. LES INVESTISSEURS ULTRA-RICHES QUI SOUTIENNENT L'INDUSTRIE DES COMBUSTIBLES FOSSILES ET AUTRES INDUSTRIES TRÈS POLLUANTES BÉNÉFICIENT ÉGALEMENT DE LA PRÉPARATION AUX CATASTROPHES ET DE LA RECONSTRUCTION



Les investissements de six grands gestionnaires d'actifs (dont Vanguard, BlackRock et State Street) représentent plus d'un quart de la valeur de toutes les entreprises de l'indice Destruction et reconstruction. Dix gestionnaires d'actifs détiennent des participations dans plus de 90 % de ces entreprises, BlackRock et Vanguard étant présents au capital de 92 % des sociétés composant l'indice. Au total, leurs investissements dans ces entreprises dépassent 1 000 milliards de dollars²¹⁹.

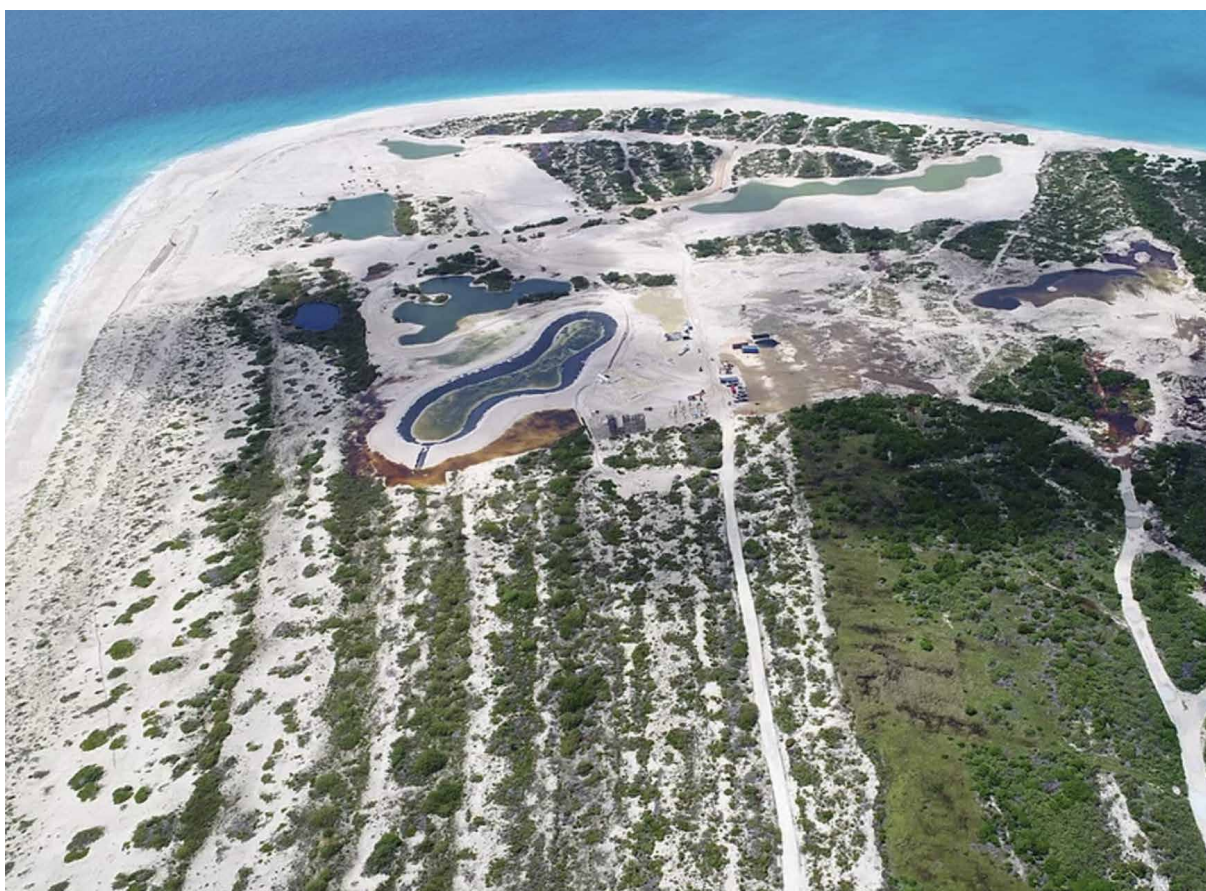
Cette étude révèle également comment les fonds d'investissement qui prétendent s'appuyer sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tirent profit des Carbon Majors. Huit fonds ESG ont été recensés, avec des investissements dans au moins 25 % des entreprises Carbon Majors cotées en bourse. Par exemple, le portefeuille HC Capital Trust Catholic SRI Growth, présenté spécifiquement comme un fonds qui intègre les valeurs catholiques dans ses choix d'investissement²²⁰, détient 45 % d'actions de sociétés appartenant aux Carbon Majors, notamment Exxon Mobil, Chevron, Shell, BHP et TotalEnergies, qui comptent parmi les plus grands pollueurs au monde. Le fonds BlackRock Carbon Transition Readiness Aware Fund, qui promet de miser sur la transition vers une économie à faibles émissions de carbone²²¹, détient 19 % des Carbon Majors²²².

4.1.4. Les catastrophes ouvrent la voie aux programmes néolibéraux : les leçons de l'histoire

Le relèvement après une catastrophe peut ouvrir la voie à la promotion de politiques néolibérales telles que la privatisation des services publics, la déréglementation et les allègements fiscaux accordés aux personnes riches et puissantes²²³. Même si le changement climatique n'est pas nécessairement en cause dans toutes les catastrophes, les enseignements tirés de nombreux exemples historiques constituent un avertissement solennel face à un avenir où l'ampleur et la fréquence des catastrophes ne manqueront pas d'augmenter sous l'effet du réchauffement climatique.

À la suite du tsunami de 2004 dans l'océan Indien, le littoral sri-lankais a fait l'objet d'une privatisation à grande échelle pour faire place au tourisme de luxe et aux promoteurs immobiliers, entraînant le déplacement de plus de 1,5 million de personnes, principalement issues de communautés pauvres et de communautés vivant de la pêche traditionnelle²²⁴. Après l'ouragan Irma en 2017, la reconstruction de Barbuda a notamment vu les côtes naturelles et les zones humides remplacées par des résidences de luxe et un terrain de golf, coupant l'accès à la mer de bon nombre d'habitant-es et de personnes vivant de la pêche artisanale²²⁵. Pointant des pratiques de favoritisme²²⁶, les Barbudiens ont dénoncé les liens entre les promoteurs immobiliers, les investisseurs de renom et les pouvoirs publics, tandis que les lois garantissant la propriété collective des terres ont été affaiblies²²⁷.

Au lendemain de l'ouragan Maria en 2017, Porto Rico a été délibérément abandonné à son sort et privé de toute aide du gouvernement fédéral des États-Unis²²⁸. Alors que le territoire se relevait de la catastrophe, le gouverneur a profité de l'occasion pour privatiser le réseau électrique²²⁹, ce qui a entraîné par la suite une augmentation du nombre de coupures de courant dont l'une, en avril 2022, a plongé toute l'île dans le noir²³⁰.



Palmetto Point, en octobre 2020. Le Barbuda Ocean Club est en cours de construction. Photo : Global Legal Action Network

4.1.5. Préparation aux catastrophes et adaptation : à qui cela profite-t-il ?

Le secteur privé considère de plus en plus l'investissement dans l'adaptation, c'est-à-dire la mise en place de mesures et de technologies visant à se préparer au changement climatique et à en atténuer les effets, comme une source de revenus prometteuse. Les courtiers financiers présentent l'« économie verte » comme une opportunité d'investissement se chiffrant en milliers de milliards de dollars, prévoyant que la taille de ce marché pourrait passer de 1 000 à 4 000 milliards de dollars d'ici 2050 si le réchauffement mondial s'accélérait²³¹. En d'autres termes, plus la planète se réchauffe, plus les bénéfices des grandes entreprises et des investisseurs augmentent. Les solutions d'adaptation vont de l'exploitation des données météorologiques aux équipements de lutte contre les incendies, en passant par les dispositifs de protection contre les inondations et les systèmes de refroidissement.

Dans le même temps, le financement de l'adaptation accuse un énorme déficit : les besoins sont 12 fois supérieurs aux subventions publiques actuellement consacrées à l'adaptation²³². Soucieux d'éviter d'assumer leur part du financement, les gouvernements des pays riches aiment affirmer que le financement privé est la solution. En réalité, les financements privés actuellement consacrés à l'adaptation ne couvrent qu'environ 3 % des besoins financiers totaux estimés en matière d'adaptation dans les pays « en développement »²³³. Malgré les discours sur le pouvoir des capitaux privés, la majeure partie des financements destinés à l'adaptation au changement climatique continue, à juste titre, d'être assurée par le secteur public. Les approches reposant sur des investisseurs privés pour financer le développement échouent souvent à produire les résultats escomptés, car la cupidité et la recherche du profit priment sur toute autre considération²³⁴. Alors que les grandes entreprises et les investisseurs attendent des pouvoirs publics qu'ils réduisent les risques liés à leurs investissements en finançant les infrastructures qui leur garantiront des bénéfices, ils comptent sur les fonds publics pour mutualiser les risques afin de pouvoir privatiser les gains.



Des activistes participent à une manifestation, lors du Sommet des Nations Unies sur le climat (COP28), le vendredi 8 décembre 2023, à Dubaï, aux Émirats arabes unis. Sur leur banderole est écrit « Financement de l'adaptation, maintenant ». Photo : AP Photo/Peter Dejong/Alamy

Le fait de confier la préparation aux catastrophes et l'adaptation à celles-ci à de grandes entreprises dont l'objectif est de maximiser leurs profits peut se traduire par des services de piètre qualité et excessivement coûteux. Cela risque également de conduire à des réponses dictées par les forces du marché plutôt que par les besoins sociaux. Par exemple, une enquête menée par les autorités sur des faits de corruption dans le cadre d'un projet de protection contre les inondations d'un montant de 8,5 milliards de dollars aux Philippines a révélé que les contrats avaient été surévalués et que les ouvrages de protection contre les inondations étaient inachevés, voire inexistantes. Dans un État, la moitié des projets de protection contre les inondations n'étaient pas situés dans des zones inondables²³⁵.

Les compagnies d'assurance ont été contraintes de s'adapter aux coûts liés aux catastrophes climatiques : au premier semestre 2025, les événements climatiques à l'échelle mondiale ont coûté 162 milliards de dollars, dont 126 milliards aux États-Unis, et les assurances en ont pris en charge 100 milliards²³⁶. Cependant, comme indiqué dans la Section 2, le système d'assurance, de par sa conception, favorise les plus riches, tandis que les personnes les plus modestes, pourtant fortement exposées aux risques, se retrouvent soit dans l'impossibilité de souscrire une assurance, soit confrontées à des primes exorbitantes. Par exemple, dans certains États américains, un régime d'assurance soutenu par l'État intervient en tant qu'assureur de dernier recours lorsque les compagnies d'assurance se retirent, mais cela peut créer une incitation perverse à construire dans les zones exposées aux tempêtes²³⁷.

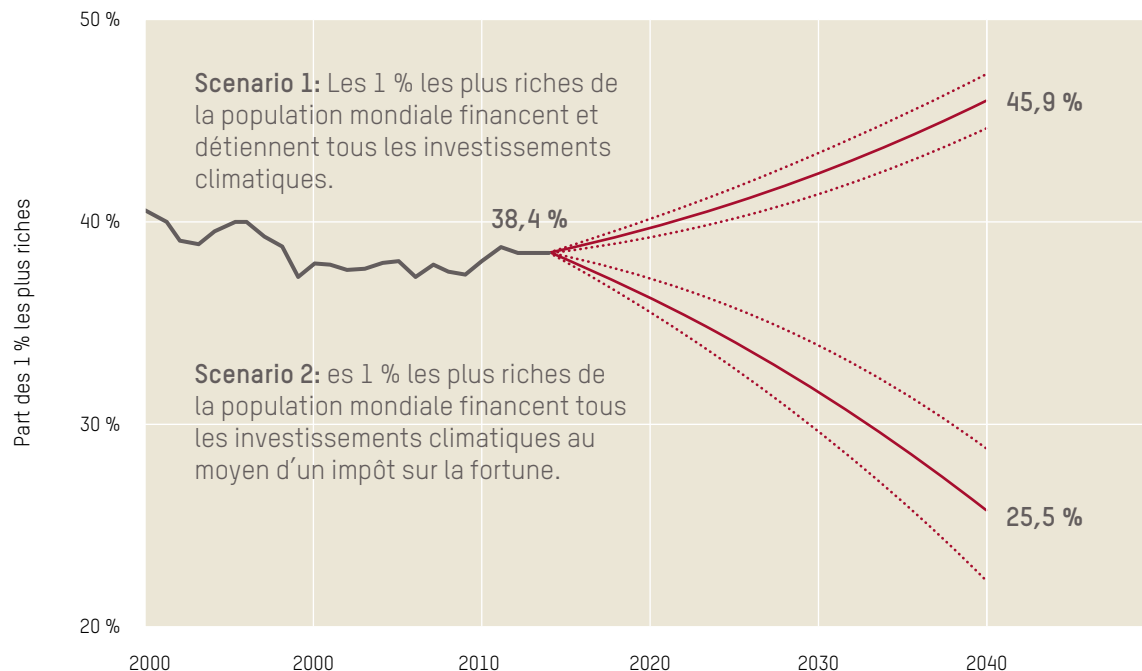
Cela se produit également à l'échelle gouvernementale. Le gouvernement du Malawi a versé 4,7 millions de dollars à un groupe soutenu par le G7 au titre d'une assurance contre la sécheresse. Lorsque la catastrophe a frappé le pays en 2016, le coût total des dégâts s'est élevé à 395 millions de dollars. Cependant, le groupe d'assurance, qui fonctionnait comme une organisation à but non lucratif tout en transférant plus de la moitié du risque à des sociétés de réassurance à but lucratif, a d'abord refusé tout versement, avant de parvenir finalement à un accord prévoyant le versement de seulement 8 millions de dollars, soit 2 % du montant total des dommages²³⁸.

Si la transition écologique est financée par des investissements privés plutôt que par des financements publics, cela ne fera qu'exacerber les inégalités de richesse. Les maigres recettes publiques serviront à garantir la rentabilité des investissements privés et à rembourser les dettes contractées auprès des investisseurs privés. Étant donné que la plupart de ces investisseurs comptent parmi les personnes les plus riches du monde (43 % de l'ensemble des actifs financiers sont détenus par les 1 % les plus riches), une transition écologique menée par le secteur privé constituerait un formidable coup de pouce aux fortunes privées. La solution de loin préférable consiste à taxer les 1 % les plus riches et à utiliser ces ressources pour financer les investissements publics. L'équipe du World Inequality Lab de Paris a estimé que, si tous les investissements climatiques nécessaires pour atteindre l'objectif de 1,5 °C, soit environ 266 000 milliards de dollars de dépenses cumulées d'ici à 2050, étaient financés par les 1 % les plus riches, leur part de la richesse augmenterait de 25,6 points de pourcentage (Figure 15)²³⁹. En revanche, si ces investissements relevaient du secteur public, la part de la richesse détenue par les 1 % les plus riches diminuerait de 13 points de pourcentage.

4.2. Tirer profit de la multiplication des pénuries alimentaires et de la hausse des prix des denrées alimentaires

Comme indiqué à la Section 2, le réchauffement climatique entraîne une hausse durable des prix des denrées alimentaires, tout en les rendant de plus en plus rares et inabordables pour les personnes à faibles revenus. Les coûts ne sont pas répartis équitablement au sein des chaînes de valeur et entre les grandes entreprises agroalimentaires, tandis que quelques propriétaires extrêmement riches tirent d'énormes profits de la crise. Le marché est dominé par quelques grandes entreprises, ce qui leur permet à la fois de tirer vers le bas les prix concédés par les producteurs et productrices et de faire payer le prix fort aux consommateurs et consommatrices.

FIGURE 15. PART DE LA RICHESSE MONDIALE DÉTENUE PAR LES 1 % LES PLUS RICHES ENTRE 2000 ET 2025 : DONNÉES OBSERVÉES ET PROJECTION



Source : L. Chancel et C. Mohren (2025)²⁴⁰.

L'analyse des phénomènes météorologiques extrêmes a montré comment les grandes entreprises peuvent instrumentaliser les pénuries d'approvisionnement liées au changement climatique pour justifier des hausses de prix allant au-delà de l'augmentation de leurs coûts de production. En 2024, des événements météorologiques extrêmes ont affecté les récoltes de cacao en Afrique de l'Ouest, faisant grimper les prix de quelque 231 % par rapport à l'année précédente, sans que les producteurs et productrices de cacao en tirent le moindre bénéfice²⁴¹. D'importantes précipitations en Indonésie et des sécheresses au Brésil et au Vietnam en 2024 ont contribué à une explosion des prix du café, avec une augmentation de 38,8 % par rapport à la moyenne de l'année précédente²⁴². Les sociétés de négoce de café, qui sont des intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement, en ont tiré d'énormes profits. La division Approvisionnement d'Olam Food Ingredients, dont les activités comprennent notamment le négoce du café et du cacao, a enregistré en 2024 une croissance de son résultat avant intérêts et impôts de 6,1 % en glissement annuel²⁴³, tandis que le négociant agricole Louis Dreyfus a attribué la croissance de son activité dans le secteur du café à l'augmentation des marges bénéficiaires au Brésil et au Vietnam²⁴⁴.

La propagation de maladies dans les populations d'élevage peut également entraîner une forte volatilité des prix. Au cours de l'épidémie de grippe aviaire H5N1 de 2021 à 2025 (une zoonose sensible au climat), plus de 120 millions de volailles, dont un grand nombre de poules pondeuses, ont été abattues aux États-Unis, entraînant une forte baisse de l'offre et un triplement des prix, alors même que les coûts de l'alimentation animale restaient relativement stables²⁴⁵. Il est également avéré qu'une fois que les fournisseurs ont augmenté leurs prix en réaction à des pénuries temporaires liées au climat, les prix élevés des denrées alimentaires persistent. Par exemple, entre septembre et octobre 2023, l'indice mondial des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a baissé de 11,5 %, mais les prix pratiqués au niveau national ont continué d'augmenter dans tous les groupes de pays. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont enregistré les taux d'inflation alimentaire les plus élevés et les plus persistants, avec des hausses de prix respectives de 30 % et 12 %²⁴⁶.

Le fait même que les entreprises agroalimentaires puissent prospérer en période de crise, qu'il s'agisse d'une guerre, d'une pandémie ou d'une catastrophe climatique, doit être perçu comme un avertissement sans équivoque : les grandes entreprises et les milliardaires auront toutes les cartes en mains pour tirer profit de la raréfaction croissante des denrées alimentaires sous l'effet du changement climatique. Les marchés agricoles sont dominés par quatre entreprises (Archer Daniels Midland Company, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus Company) qui contrôlaient, selon les estimations, entre 50 % et 60 % du commerce mondial des céréales, des oléagineux et des protéagineux en 2022²⁴⁷.

Une étude de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)²⁴⁸ révèle que les bénéfices des grands négociants alimentaires tendent à augmenter en période de crise, avec une hausse spectaculaire entre 2021 et 2022, lorsque la volatilité des prix s'est accentuée sous l'effet des perturbations de l'approvisionnement liées à la pandémie de COVID-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2023, le chiffre d'affaires de Cargill a atteint un niveau record, en hausse de 7 % par rapport à 2022²⁴⁹, avant de reculer en 2024 et 2025²⁵⁰, suivant ainsi l'évolution à la baisse des prix des denrées alimentaires²⁵¹. Cargill ayant cessé de publier ses résultats financiers pendant la pandémie²⁵², il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure ses marges bénéficiaires ont évolué. Archer Daniels Midland a enregistré les meilleurs résultats de son histoire au deuxième trimestre 2022²⁵³. Dix fonds spéculatifs auraient réalisé un bénéfice estimé à 1,9 milliard de dollars avant la flambée des prix alimentaires provoquée par la guerre en Ukraine²⁵⁴, et la spéculation excessive sur les matières premières alimentaires, conjuguée au changement climatique, a encore amplifié la hausse des prix alimentaires²⁵⁵. La guerre illégale menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran a également entraîné une hausse des bénéfices des entreprises du secteur des engrais, dans un contexte de flambée des prix de l'énergie²⁵⁶.

FIGURE 16. L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EST DOMINÉE PAR DES MILLIARDAIRES, QUI ONT VU LEUR RICHESSE AUGMENTER AU COURS DES NOMBREUSES CRISES QUI ONT FRAPPÉ LE SECTEUR ALIMENTAIRE



L'industrie alimentaire est dominée par des milliardaires, qui possèdent certaines des plus grandes entreprises alimentaires au monde. Tirant profit des nombreuses crises qui ont frappé le secteur alimentaire, ces personnes ont vu leur richesse augmenter de plus de 130 milliards de dollars en termes réels depuis 2020²⁵⁷. Cargill, l'un des plus grands négociants de denrées alimentaires au monde, compte désormais 21 milliardaires parmi les membres de la famille²⁵⁸, contre 14 en 2019, avant la pandémie de COVID-19²⁵⁹.

Rien de tout cela n'est inévitable. Les effets inégaux du dérèglement climatique peuvent être considérablement atténués, et la réduction des inégalités peut contribuer, en premier lieu, à en limiter les conséquences. Les inégalités, qui ne cessent de se creuser et plongent aujourd'hui un nombre croissant de personnes déjà pauvres dans l'extrême pauvreté, tandis que les plus riches accumulent des fortunes toujours plus colossales, ne sont pas une fatalité. Il en va de même pour la surconsommation de carbone qui détruit notre planète, plongeant les populations dans la précarité alimentaire et les privant de moyens de subsistance durables. Ces problèmes sont le résultat de choix politiques et de systèmes économiques biaisés, renforcés par l'emprise des grandes entreprises sur les politiques publiques. La Section 5 présente un programme de transformation progressiste fondé sur une plus grande égalité.

SECTION

CINQ

Une égalité radicale pour
une planète vivable, où
personne ne souffre de la
faim

Il est possible de briser le cercle vicieux des inégalités climatiques. Les inégalités transforment les chocs climatiques en catastrophes humaines. Mais l'inverse est également vrai : les pays où les inégalités sont moindres parviennent systématiquement mieux à empêcher que les phénomènes météorologiques extrêmes ne se transforment en tragédies humaines. Les options politiques fondées sur des données solides et l'expérience concrète montrent qu'un monde plus égalitaire (où la faim n'existe plus et où les richesses naturelles de notre planète sont préservées face au chaos climatique) est non seulement possible, mais à notre portée.

Encadré 10. Mesures prises par Cuba pour faire face aux ouragans récurrents

L'engagement politique constant de Cuba en faveur de l'égalité et de la justice sociale a joué un rôle essentiel dans la mise en place des infrastructures sociales et matérielles nécessaires pour faire face aux ouragans récurrents et en atténuer les répercussions inégalitaires²⁶⁰. Le modèle socio-économique cubain, qui réduit la vulnérabilité et renforce le capital social grâce à l'accès universel aux services publics et à la promotion de l'équité sociale, joue un rôle fondamental à cet égard. Cela a donné lieu à des investissements soutenus dans les infrastructures sociales et matérielles, ainsi que dans les capacités de l'État en matière de préparation et d'intervention face aux catastrophes. Dans ce cadre, le pays a mis en place une approche globale de préparation aux catastrophes et de gestion des risques liés aux tempêtes tropicales, reconnue par l'ONU et la Croix-Rouge²⁶¹.

Le niveau de protection ainsi assuré est considérable. Par exemple, lorsque l'ouragan Georges a frappé Cuba et la République dominicaine avec la même intensité en 1998, le nombre de victimes a été 64 fois plus élevé en République dominicaine²⁶², un pays moins peuplé que Cuba, mais où les inégalités sont bien plus marquées. L'histoire s'est répétée deux décennies plus tard : en 2016, l'ouragan Matthew a fait 40 morts aux États-Unis et 1 000 en Haïti, tandis qu'aucune victime n'était à déplorer à Cuba. De même, en 2017, lorsque les ouragans de catégorie 5 Maria et Irma ont frappé, ils ont fait 10 morts à Cuba, 66 aux États-Unis et 2 975 à Porto Rico²⁶³.



Des résident-es de la région de Santa Cruz del Sur, dans la province cubaine de Camagüey, sont évacués avant que l'ouragan Ernesto ne frappe l'île, en août 2006. Le gouvernement cubain organise régulièrement des évacuations de masse avant des tempêtes majeures, pour limiter le nombre de victimes. Photo : AP Photo/Javier Galeano/Alamy

5.1. Mesures visant à réduire les émissions des plus riches et à les contraindre à assumer leur responsabilité dans la réparation des dommages causés

Les émissions des particuliers et des entreprises les plus riches du monde sont à l'origine de la crise climatique. Tout comme les pays riches, dont les émissions ont toujours été élevées, il est de leur responsabilité de les réduire en premier et le plus rapidement possible. Ils ont également la responsabilité de réparer les dommages causés par la crise climatique, dont ils sont à l'origine, et d'assumer le prix des conséquences touchant les pays à faible revenu et les personnes vivant dans la pauvreté.

Les gouvernements doivent :

- Instaurer et mettre en œuvre des plans climatiques nationaux ambitieux conformes aux objectifs de l'Accord de Paris et au principe de la juste part : réduire les émissions assez rapidement pour limiter le réchauffement à 1,5 °C et imposer à ceux et celles qui portent la plus grande responsabilité dans le réchauffement climatique de les réduire en premier et le plus rapidement possible. Ces principaux et principales responsables sont les pays et les personnes les plus riches, dont les émissions dépassent de loin celles du reste du monde. Ils et elles doivent donc inaugurer les efforts de réductions rapides et significatives²⁶⁴.
- Taxer les particuliers et les entreprises les plus riches afin de réduire rapidement et significativement leurs émissions et leur implication dans les industries polluantes. Cela signifie :
 - Augmenter la fiscalité des 1 % les plus riches du monde en introduisant des impôts progressifs permanents sur leur fortune et leurs revenus²⁶⁵.
 - Instaurer une taxe permanente sur les grands pollueurs, applicable aux entreprises du secteur des énergies fossiles²⁶⁶, afin de soumettre à un taux d'imposition plus élevé leurs bénéfices au-delà d'un certain seuil.
 - Imposer des taux d'imposition supplémentaires plus élevés sur la fortune et les revenus issus d'investissements polluants, prélever des taxes sur les bénéfices exceptionnels²⁶⁷ ou taxer les bénéfices excédentaires des entreprises résultant d'une position dominante sur les marchés²⁶⁸.
 - Appliquer un taux d'imposition dissuasif sur les produits de luxe et les activités à fortes émissions tels que les jets privés²⁶⁹.
- Réglementer l'activité des entreprises et des investisseurs pour qu'ils réduisent radicalement et équitablement leurs émissions de carbone. Cela implique notamment de contraindre les grandes entreprises et les investisseurs à : communiquer l'ensemble de leurs émissions de scope 1, 2 et 3 sur l'ensemble de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement ; rendre régulièrement compte des progrès accomplis vers leurs objectifs de réduction ; et fixer des objectifs ambitieux, fondés sur des données scientifiques, assortis de feuilles de route clairement définies pour réduire les émissions de tous les scopes, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris²⁷⁰.

5.2. Augmenter considérablement le financement climat en faveur des pays du Sud

La communauté internationale doit remédier aux injustices historiques qui sont à l'origine de la crise climatique, par une action concertée et de plus grande envergure. Depuis trop longtemps, les pays du Nord ne respectent pas leur obligation d'augmenter substantiellement le financement de la lutte contre le changement climatique en faveur des pays du Sud afin de garantir l'équité, la justice et les réparations²⁷¹.

Étant donné que les pays riches sont en grande partie responsables de la crise climatique actuelle et disposent de moyens d'action plus importants, l'Accord de Paris leur impose de fournir une aide financière aux pays en développement, tant pour réduire leurs émissions que pour s'adapter au changement climatique. Lors de la COP29 de 2024, un nouvel objectif a été fixé : porter le financement climat à au moins 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035, contre 100 milliards de dollars par an actuellement (niveaux de 2024)²⁷², tout en appelant à mobiliser 1 300 milliards de dollars par an en faveur des pays en développement d'ici à 2035. Lors de la COP30, il a également été décidé de remédier à l'insuffisance actuelle des financements en se fixant pour objectif de tripler le financement de l'adaptation d'ici à 2035. Tant le niveau actuel du financement climat que les objectifs adoptés restent très largement en deçà des besoins, comme le montrent les études disponibles²⁷³.



Des activistes exigent que les riches pollueurs assument leurs responsabilités et paient pour les dommages causés à l'environnement, à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2025, organisée à Belém, au Brésil. Photo : Karelia Pallan

Les gouvernements des pays riches doivent respecter leurs engagements et accroître considérablement le financement climat à court et à moyen terme, en privilégiant les financements publics et les subventions. Ne pas agir ainsi menacerait non seulement la mise en œuvre des nouveaux objectifs climatiques fixés lors des COP29 et 30, mais compromettrait également les progrès des négociations et mettrait en péril la confiance dans l'action collective en faveur du climat. Cela signifierait que les pays qui paient déjà le prix de l'inaction faute de moyens financiers en subiraient encore davantage les conséquences.

Les pays riches doivent :

- Mobiliser au moins 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035, principalement sous forme de subventions.
- Veiller à maintenir un équilibre entre l'atténuation et l'adaptation, tout en prenant en compte les pertes et dommages.
- Donner la priorité au financement climat par l'intermédiaire des fonds des Nations Unies pour le climat, afin non seulement de mettre en œuvre les objectifs climatiques, mais aussi de garantir un meilleur accès à ces financements pour les communautés.
- Éviter les financements générateurs d'endettement et exclure les prêts commerciaux de tout financement climat.
- Adopter, lors de l'attribution et de la mise en œuvre du financement climat, des approches fondées sur les droits, pilotées au niveau local, sensibles au genre, participatives et inclusives, afin de garantir des bénéfices concrets aux communautés les plus exposées à la crise climatique.
- Faciliter une adaptation ancrée dans les communautés, centrée sur les personnes et pilotée au niveau local, en garantissant un accès direct aux financements destinés aux solutions d'adaptation, ainsi qu'un soutien financier et technique lorsque nécessaire.

Encadré 11 : Les inondations au Népal et le prix de l'inaction en matière de lutte contre le changement climatique

Le 26 août 2026, une avalanche de glace et de roche prenant son origine dans la rivière Lhende Khola au Népal a entraîné une série de crues soudaines détruisant tout sur leur passage, le long du corridor Bhote Koshi-Trishuli et de la zone de Narayani. Le 15 septembre, on comptabilisait 1 410 décès et 6 145 disparitions. Une population de 1,6 million de personnes a été touchée, dans cinq districts, les plus touchés étant les districts de Rasuwa, Nuwakot et Dhading²⁷⁴.

Ces inondations ont rapidement été considérées comme l'une des catastrophes climatiques les plus choquantes de ces dernières années, non seulement du fait de leur ampleur sans précédent, mais aussi en raison du nombre de victimes et de l'augmentation rapide des pertes et dommages. Les coûts liés aux pertes et dommages sont estimés à 2,7 milliards de dollars, et 4,8 milliards supplémentaires en coûts de relèvement rapide et à long terme, c'est-à-dire un total de près de 7,5 milliards de dollars²⁷⁵, soit 16 % du PIB du pays, qui s'élève à 45,5 milliards de dollars²⁷⁶.

En 2024, le Népal était classé au 6^e rang des pays les plus touchés par les événements météorologiques extrêmes²⁷⁷. Cependant, un récent rapport d'Oxfam estime qu'entre 2011 et 2021, le Népal n'a obtenu qu'un total de 5,7 milliards de dollars de financement climat, une somme qui équivaut à 76 % à peine du coût total des dommages causés par les inondations de 2026. Le rapport étudie également l'aspect qualitatif des financements obtenus par le Népal : plus de 60 % ont été octroyés sous la forme de prêts, non concessionnels pour la plupart, ce qui vient alourdir la dette du Népal. Les banques multilatérales de développement sont apparues comme les principales contributrices, fournissant 58 % du financement climat total, 98 % de ce financement ayant été octroyé sous la forme d'instruments axés sur la dette plutôt que de subventions²⁷⁸.



Des logements endommagés par les inondations, à Trishuli Bazar, dans le district de Nuwakot. Photo : Sharada Bashyal/Oxfam

Encadré 11 (suite)

Ce tableau d'ensemble donne du poids aux arguments en faveur de financements climat reposant davantage sur des fonds publics, sous la forme de subventions, accessibles et en mesure de répondre aux besoins immédiats et de s'adapter à la nature des catastrophes climatiques. Il fait écho aux demandes exprimées par le Gouvernement du Népal au Fonds pour les pertes et préjudices, en faveur d'indemnisations d'urgence rapides, directes et efficaces²⁷⁹.

5.3. Réduire les inégalités et redistribuer les richesses des plus riches vers les personnes en situation de pauvreté

Les données présentées tout au long de ce rapport mettent en lumière une vérité indéniable : les inégalités transforment les chocs climatiques en catastrophes humaines. Mais l'inverse est également vrai : les pays où la répartition des richesses est plus équitable, qui disposent de solides systèmes de protection sociale et de services publics universels de qualité, sont systématiquement mieux à même d'empêcher que les événements météorologiques extrêmes ne se transforment en tragédies. En cas de chocs climatiques, ces mesures de protection jouent le rôle de stabilisateurs automatiques, empêchant les ménages de sombrer dans la pauvreté et renforçant leur résilience face au changement climatique. Les populations parviennent alors davantage à faire face aux effets du changement climatique, à résister aux inondations, aux incendies et aux sécheresses, à limiter autant que possible les pertes et les dommages, et à reconstruire leur vie.

Les gouvernements doivent mettre en œuvre des mesures politiques ambitieuses et progressistes afin de réduire radicalement les inégalités économiques et de transformer les sociétés en communautés plus égalitaires, au service du bien-être humain et de la prospérité de la planète.

En ces temps cruciaux, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de développement durable n° 10 (réduire les inégalités entre les pays du Nord et les pays du Sud), en veillant notamment à ce que les revenus des 10 % les plus riches ne dépassent pas ceux des 40 % les plus pauvres à l'échelle mondiale²⁸⁰.

Les gouvernements devraient élaborer sans délai des plans nationaux visant à réduire les inégalités, notamment en fixant des objectifs réalistes, assortis d'échéances précises, pour réduire les inégalités économiques :

- Imposer les ultra-riches, notamment sur leur patrimoine et leurs revenus du capital, à des taux suffisamment élevés pour réduire les inégalités, et supprimer les niches fiscales dont bénéficient les ultra-riches et les multinationales²⁸¹.
- Mettre fin aux monopoles privés et limiter l'influence des personnes fortunées et des lobbies d'entreprises sur les politiques publiques²⁸².
- Mettre en place une gouvernance transparente et redevable, ainsi que des institutions démocratiques²⁸³.
- Augmenter tous les salaires pour les porter au niveau d'un salaire minimum vital, consacrer les droits du travail et garantir l'accès à des services publics universels de qualité, tels que les soins de santé, la garde d'enfants et l'éducation²⁸⁴.
- Assurer à toutes et tous l'accès à des services publics d'approvisionnement en eau, de transport et d'énergie, en veillant à leur durabilité et à leur accessibilité financière.

5.4. Réorienter les politiques publiques afin de réduire l'exposition, de renforcer la résilience et de garantir l'égalité en matière d'adaptation

L'adaptation au changement climatique doit contribuer à réduire les inégalités plutôt qu'à les renforcer. Les politiques publiques devraient viser à réduire l'exposition aux risques climatiques, à diminuer la vulnérabilité et à renforcer la résilience, en particulier pour les communautés marginalisées et exposées aux aléas climatiques. Les politiques d'adaptation et de résilience doivent donc être fondées sur les droits, sensibles au genre, pilotées au niveau local et inclusives, et être conçues explicitement pour remédier aux inégalités face aux impacts du changement climatique. Les systèmes de protection sociale jouent un rôle fondamental dans la réduction de la vulnérabilité structurelle et pour permettre l'adaptation climatique à long terme ; ils doivent donc constituer un élément central des politiques publiques en matière de résilience et d'adaptation.

Les gouvernements doivent :

- Développer des systèmes de protection sociale universels, complets et fondés sur les droits :
 - Mettre en place des programmes garantissant la sécurité des revenus, afin de permettre aux ménages d'anticiper les risques et d'investir dans des stratégies d'adaptation.
 - Promouvoir un emploi public inclusif et investir dans des services de santé universels et de qualité ainsi que dans les emplois du secteur des soins²⁸⁵.
 - Instaurer des systèmes d'aide d'urgence rapides et flexibles permettant d'activer des transferts monétaires²⁸⁶, des aides financières à court terme et une aide alimentaire en cas de chocs.
 - Reconnaître que le travail de soin non rémunéré constitue le socle des réponses aux catastrophes climatiques, redistribuer activement le travail de soin au sein des communautés et soutenir les femmes et les responsables communautaires en tant que premiers intervenants, afin de réduire au minimum l'impact des chocs et de renforcer les efforts de relèvement²⁸⁷.
- Renforcer les moyens de subsistance et la résilience au niveau local :
 - Investir dans des infrastructures résilientes face au changement climatique dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des transports, de l'eau et de l'assainissement afin de limiter les perturbations des services publics et de protéger les femmes contre l'alourdissement de la charge du travail de soin non rémunéré en période de crise²⁸⁸.
 - Renforcer la résilience et la préparation des communautés grâce à des systèmes d'alerte précoce centrés sur les personnes, au renforcement des dispositifs de protection contre les inondations et les feux de forêt, à la mise en place de mesures d'évacuation et à la formation des fonctionnaires et des responsables au niveau local à la gestion des risques climatiques, en accordant une attention particulière aux communautés les plus vulnérables²⁸⁹.
 - Aider les communautés à développer des moyens de subsistance durables et résilients face au changement climatique, proposer des formations et des parcours de développement des compétences en vue d'une transition écologique, en accordant la priorité aux métiers du soin, à l'agroécologie et à la protection de la biodiversité.
 - Soutenir les stratégies d'adaptation inclusives menées au niveau local qui renforcent la résilience des communautés²⁹⁰ et rejeter les solutions d'adaptation dictées par le marché et axées sur le profit, qui creusent les inégalités.
 - Veiller à ce que les communautés touchées par le changement climatique soient au cœur de la conception des solutions d'adaptation²⁹¹.

Encadré 12. Les coopératives de femmes, moteurs de l'adaptation menée au niveau local en Turquie

Les coopératives de femmes des secteurs agricole et textile en Turquie sont à l'avant-garde de l'adaptation au changement climatique menée au niveau local, démontrant ainsi que la résilience ancrée dans les communautés peut s'affirmer malgré l'accumulation des pressions.

Les coopératives de femmes à Izmir, Muğla, Hatay et Malatya sont confrontées à de graves perturbations : les inondations compromettent les récoltes, la grêle en réduit la qualité et la valeur marchande, tandis que les sécheresses les contraignent à recourir à des camions-citernes à grands frais. À titre d'exemple, les gelées printanières tardives ont entraîné la perte de près de 70 % des récoltes d'abricots de coopératives telles que la coopérative de femmes Zeynep Ana, à Malatya, compromettant ainsi les moyens de subsistance de ses membres, de leurs familles et des travailleuses saisonnières.

Les inégalités structurelles ne font qu'aggraver ces chocs. La hausse des coûts de l'irrigation, de l'énergie et des engrais érode des marges déjà faibles, tandis que les primes d'assurance sont inabordables, en particulier pour les organisations défavorisées qui ne disposent ni de titres de propriété ni d'antécédents de crédit officiels. La coopérative de femmes Begonvil à Muğla a constaté que son assurance ne couvrait pas suffisamment les dégâts causés par les inondations à ses installations textiles, tandis que la coopérative de femmes Bayındır à Izmir ne disposait d'aucune couverture, rendant pratiquement impossible la reprise de la production de savon et de plants de fleurs.



La coopérative de femmes Devrek Güneşi confectionne des produits régionaux sous la marque Devrek Güneşi, à Devrek, dans la province de Zonguldak, en Turquie. Grâce à cette initiative durable portée par des femmes, les femmes locales préservent les produits locaux traditionnels en adoptant des techniques innovantes pour mettre en place des modèles de production résilients face au changement climatique.

Photo : Archives KEDV

Encadré 12 (suite)

Les entreprises les plus prospères bénéficient d'une couverture d'assurance complète, contrairement à ces femmes, qui sont contraintes de puiser dans leurs propres ressources pour maintenir leurs activités à flot. Les coopératives de femmes ont donc mis en place des stratégies d'adaptation ancrées dans le contexte local et fondées sur des savoirs écologiques transmis de génération en génération, notamment en matière de conservation des sols, de compostage et de gestion de l'eau, qui s'inscrivent dans des pratiques anciennes de gestion durable.

La coopérative de femmes Gümöz, à Izmir, plutôt que de mettre au rebut les mandarines endommagées par les inondations, a commencé à les transformer en vinaigre, en eau de Cologne et en poudre, préservant ainsi les moyens de subsistance, réduisant le gaspillage et diversifiant sa gamme de produits. Les coopératives de femmes mettent en pratique les principes de l'économie circulaire, non pas comme un cadre politique, mais comme une expression concrète de leur capacité d'adaptation et de leur solidarité.

Ce modèle met en évidence une ressource essentielle, mais encore largement sous-estimée. Les femmes qui s'organisent collectivement disposent de capacités d'adaptation propres, ancrées dans leur rôle de gestionnaires des ressources et de gardiennes du savoir. Les structures coopératives féminines réduisent la vulnérabilité individuelle grâce au partage du travail, à la mutualisation des savoirs et à la répartition des risques, principes fondateurs d'une adaptation transformatrice. En privilégiant la solidarité plutôt que la concurrence, les coopératives de femmes mettent en place des réseaux de protection sociale qui atténuent des inégalités que les marchés non seulement ne parviennent pas à résoudre, mais reproduisent activement.

Cependant, les collectivités ne peuvent pas, à elles seules, atténuer l'ensemble des conséquences du dérèglement climatique. Les gouvernements doivent mettre en place des politiques visant à répartir les risques, à tenir compte des facteurs de risque identifiés par les femmes et les communautés locales, et à soutenir leurs stratégies d'adaptation.

5.5. Instaurer des systèmes alimentaires équitables et résilients face au changement climatique

Le changement climatique rend les denrées alimentaires de plus en plus rares, soumises à des fluctuations et inabordables, en particulier pour les personnes vivant dans la pauvreté. Parallèlement, la concentration des grandes entreprises au sein des systèmes alimentaires accentue les inégalités, affaiblit la résilience et permet à de puissants acteurs de tirer profit de la crise. Les gouvernements doivent transformer les systèmes alimentaires pour garantir l'accès à une alimentation abordable et nutritive, protéger les paysans et paysannes, ainsi que les travailleurs et travailleuses agricoles, renforcer la résilience, et faire passer les intérêts des personnes avant ceux des grandes entreprises.

- Rejeter les modèles d'agriculture industrielle et rééquilibrer la production et la distribution alimentaires :
 - Faciliter l'accès des agriculteurs et agricultrices aux terres arables, à l'irrigation, aux banques de semences communautaires et aux intrants agricoles, et mettre en place des règles commerciales plus équitables et plus souples qui contribuent à renforcer les systèmes alimentaires locaux.
 - Protéger les terres agricoles et empêcher leur détournement vers des usages non productifs, tels que la production d'agrocarburants ou les projets d'atténuation du changement climatique menés sur des terres arables.
 - Investir dans la recherche et le développement afin de mettre au point des intrants améliorés et respectueux de l'environnement, des variétés végétales résilientes au changement climatique, ainsi que de nouvelles technologies de stockage et de transformation.
 - Fournir un financement climat adéquat, équitable et accessible pour les productrices et producteurs de denrées alimentaires, en accordant une attention particulière aux femmes et aux groupes marginalisés²⁹².

- Réduire les inégalités foncières et s'attaquer à leurs causes profondes :
 - Redistribuer la propriété foncière, décourager les changements d'affectation des terres qui aggravent les inégalités foncières (tels que les projets à grande échelle et les monocultures extensives, qui entraînent le déplacement des petites exploitations), et mieux répondre aux revendications des populations rurales en matière d'accès à la terre et de contrôle sur celle-ci²⁹³.
 - Mettre en place des systèmes de gouvernance foncière solides et centrés sur les personnes, qui reconnaissent les droits fonciers coutumiers et collectifs ainsi que les droits des peuples autochtones ; lever les obstacles politiques et structurels auxquels sont confrontées les agricultrices et garantir les droits fonciers des femmes ainsi que leur accès aux ressources ; prévenir les accaparements de terres et les expulsions forcées ; et veiller à ce que le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) soit garanti pour les peuples autochtones et appliqué comme principe de bonne pratique envers les autres communautés²⁹⁴.

Encadré 13. Le « People's Plan » pour des logements résilients face au changement climatique à eThekwin, en Afrique du Sud

En 2022, des inondations catastrophiques ont frappé l'agglomération de Durban, en Afrique du Sud, mettant en lumière les profondes inégalités raciales et de revenus héritées de l'époque de l'apartheid²⁹⁵. Les quartiers informels, où réside un quart de la population, ont été les plus durement touchés : 544 personnes ont perdu la vie, 42 000 ont été déplacées, et la ville a subi des dégâts s'élevant à plus de 3,6 milliards de dollars²⁹⁶.

Le soutien de l'État pendant et après la crise s'est révélé lent et inégal. Des habitant-es, des associations locales, des mouvements citoyens, des urbanistes, des universitaires et des fonctionnaires se sont mobilisé-es pour combler cette lacune et ont formé la Durban Coalition.



Des logements ont été emportés, à Ntuzuma, aux abords de Durban, en Afrique du Sud, le mardi 12 avril 2022. Des pluies prolongées et des inondations ont fait de nombreuses victimes dans la province sud-africaine de KwaZulu-Natal. Photo : AP Photo/Str/Alamy

Encadré 13 (suite)

Ils et elles ont élaboré le « People's Plan for the Right to Housing in the Age of Climate Change », un nouveau plan d'action plus équitable pour la résilience climatique de la ville, lancé en novembre 2024²⁹⁷. Ce plan constituait un compromis obtenu au terme d'âpres négociations portant sur le logement (priorité exprimée par les communautés à faibles revenus) et la rénovation des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement (privilégiée par les habitant-es les plus aisé-es). Mais les deux parties ont identifié des points d'accord : remédier aux défaillances des infrastructures, demander des comptes au gouvernement et réduire la vulnérabilité²⁹⁸.

- Ce plan s'articule autour de quatre programmes :
- Gouvernance inclusive et dispositifs institutionnels
- Résilience climatique dans les établissements humains
- Aide au logement pour les personnes déplacées, en particulier les travailleurs et travailleuses migrant-es et les personnes réfugiées
- Sécurité foncière et régime foncier

L'un des piliers fondamentaux de ce plan est la gestion des catastrophes au niveau local, qui consiste à dispenser des formations aux équipes d'urgence de quartier et à leur fournir le matériel nécessaire, avec le soutien de l'État. Il s'agit là d'un exemple concret d'adaptation menée au niveau local : des solutions conçues et mises en œuvre par les personnes les plus exposées au risque, fondées sur leur expérience directe plutôt que sur des prescriptions imposées d'en haut²⁹⁹.

Lorsque la municipalité d'eThekweni a publié son plan de développement intégré pour 2023, elle n'a pas accédé à la revendication principale de la coalition, à savoir reconstruire la ville de manière plus équitable, plutôt que de simplement la remettre en état³⁰⁰. Cependant, suite à un plaidoyer concerté, la ville a accepté d'intégrer le People's Plan dans le plan de développement intégré, ce qui constitue une victoire non seulement pour l'adaptation menée par les citoyen-nés, mais aussi pour l'action collective en faveur de l'égalité.

5.6. En finir avec le capitalisme de catastrophe et l'exploitation de la souffrance à des fins lucratives

Les catastrophes climatiques ne doivent pas devenir des occasions propices à l'exploitation, à la spéculation et au contrôle monopolistique. Pourtant, les entreprises tirent un profit croissant des interventions en cas de catastrophe, de la reconstruction, de l'adaptation au changement climatique et des crises alimentaires, alors que les communautés les plus touchées peinent à se relever. Les gouvernements doivent limiter le pouvoir excessif des grandes entreprises et veiller à ce que la lutte contre le changement climatique donne la priorité aux besoins humains plutôt qu'aux profits des actionnaires.

- Limiter le pouvoir des grandes entreprises dans les interventions d'urgence :
 - Mettre en place et faire respecter des codes, des normes et des réglementations rigoureux visant à encadrer le comportement des grandes entreprises dans le cadre des interventions en cas de catastrophe et d'événements climatiques.
 - Instaurer des plafonds de bénéfices ou une imposition des bénéfices excédentaires pour les grandes entreprises privées intervenant dans le cadre de situations d'urgence, afin de lutter contre les bénéfices excédentaires et le profit abusif liés à ces interventions³⁰¹.
 - Instaurer des taxes permanentes sur les bénéfices exceptionnels perçus par les entreprises tirant profit de situations de crise³⁰², y compris les catastrophes climatiques, taxes qui seront réactivées en période de crise.
 - Instaurer une taxe permanente sur les bénéfices des pollueurs, permettant de redistribuer les bénéfices tirés des énergies fossiles au profit de la lutte contre le changement climatique³⁰³.

- Plafonner temporairement les prix et les marges bénéficiaires sur les produits de première nécessité en cas de catastrophe déclarée.
- Réglementer les marchés de l'assurance privée afin d'éviter des primes excessives ou la suppression de la couverture dans les zones à haut risque, et garantir une protection pour toutes et tous grâce à des mesures telles que la réassurance soutenue par l'État, les pools d'assurance contre les catastrophes, les programmes visant à rendre l'assurance abordable, l'assurance obligatoire, et les réductions de primes liées à la résilience³⁰⁴.
- Limiter le pouvoir des grandes entreprises dans les systèmes alimentaires en cas de catastrophe :
 - Mettre un terme à la poursuite de la concentration des marchés mondiaux des intrants agricoles et des matières premières en instaurant des taxes sur les bénéfices exceptionnels et excédentaires des entreprises agroalimentaires³⁰⁵.
 - Instaurer une tarification équitable et des mesures anti-spéculation en interdisant ou en réglementant strictement les opérations spéculatives sur les denrées alimentaires en période de crise, afin d'éviter les flambées artificielles des prix, et en fixant des prix plafonds pour les denrées alimentaires de première nécessité et les intrants agricoles en cas d'urgence.
- Redonner toute leur place au secteur public et aux finances publiques :
 - Renforcer les capacités du secteur public en matière d'intervention et de relèvement en cas de catastrophe, afin de réduire la dépendance vis-à-vis du secteur privé.
 - Privilégier le financement public par rapport au financement privé, et octroyer des aides sous forme de subventions plutôt que de prêts.

Un avenir différent reste possible. Un monde plus égalitaire permettrait de réduire rapidement les émissions, de rendre les systèmes alimentaires plus équitables et plus résilients, et de créer des systèmes publics pour protéger les populations contre les crises et s'adapter aux effets du changement climatique. Pour réaliser cette vision d'avenir, il faudra faire des choix politiques courageux afin de limiter l'accumulation excessive de richesses et le pouvoir des grandes entreprises, tout en investissant dans la résilience, les droits et les moyens de subsistance du plus grand nombre. La justice et l'égalité face au climat doivent devenir le socle de l'action climatique.

**NOTES
DE FIN**

- 1 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 2.1.
- 2 Le calcul des décès porte sur une période de 100 ans, avec un pic atteint environ dix ans après le début du calcul. Cette estimation repose sur le fait que les émissions de CO₂ atteignent leur potentiel de réchauffement maximal environ dix ans après avoir été rejetées dans l'atmosphère. Voir L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 2.5 pour en savoir plus.
- 3 S. Lindersson, E. Raffetti, M. Rusca, L. Brandimarte, J. Mård et G. Di Baldassarre (2023), 'The Wider the Gap between Rich and Poor the Higher the Flood Mortality'. *Nature Sustainability*, 6, 995–1005. <https://doi.org/10.1038/s41893-023-01107-7>
- 4 N. Dabi, A. Maitland et A. Nilsson Lewis (2025), *Main basse sur le climat : comment une poignée de puissants précipitent le monde vers la catastrophe*. Oxfam International. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/climate-plunder-how-a-powerful-few-are-locking-the-world-into-disaster-621741>
- 5 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 2.1.
- 6 S. Gössling, A. Humpe et J. C. Leitão (2024), 'Private Aviation is Making a Growing Contribution to Climate Change'. *Communications Earth & Environment*, 5, 666. <https://doi.org/10.1038/s43247-024-01775-z>
- 7 VistaJet et Wealth-X (2018), *The Jet Traveler Report: The Global Perspective on Who Flies Privately and How*. VistaJet. Dernière visite le 1^{er} juillet 2026. <https://www.vistajet.com/globalassets/documents/jettravelerreport.pdf>
- 8 S. Gössling et A. Humpe (2020), 'The Global Scale, Distribution and Growth of Aviation: Implications for Climate Change'. *Global Environmental Change*, 65, 102194. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2020.102194>
- 9 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Section 1.
- 10 E. Ischinsky et D. Tisch (2023), 'Women in the Global Super Rich. An Analysis of the Forbes World's Billionaires List, 2010–2023'. *Australian Feminist Studies*, 37(114), 458–74. <https://doi.org/10.1080/08164649.2023.2243649>; B. I. Page, J. Seawright et M. J. Lacombe (2018), *Billionaires and Stealth Politics*. University of Chicago Press.
- 11 L. Valentino et N. Yadon (2023), 'Intersectional Wealth Gaps: Contemporary and Historical Trends in Wealth Stratification among Single Households by Race and Gender'. *Socius*, 9, 1–17. <https://doi.org/10.1177/23294965221139845>
- 12 A. Maitland, M. Lawson, H. Stroot, A. Poidatz, A. Khalfan et N. Dabi (2022), *Les milliardaires du carbone : Les émissions liées aux investissements des personnes les plus riches du monde*. Oxfam International. Dernière visite le 1^{er} juillet 2026. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/carbon-billionaires-the-investment-emissions-of-the-worlds-richest-people-621446/>
- 13 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Section 3.
- 14 Les émissions liées aux investissements sont calculées en attribuant une part des émissions de scope 1 et 2 d'une entreprise proportionnelle à la participation d'un milliardaire au capital : si un-e milliardaire détient 25 % d'une entreprise, alors 25 % des émissions de celle-ci sont attribuées à son portefeuille d'investissements. Seuls les investissements supérieurs à 10 % ont été inclus, car ceux-ci font d'un-e actionnaire l'actionnaire dominant-e exerçant une influence accrue sur la direction et la stratégie de l'entreprise.
- 15 D'après une étude novatrice : S. Schöngart, Z. Nicholls, R. Hoffmann, S. Pelz et C. F. Schleussner (2025), High-Income Groups Disproportionately Contribute to Climate Extremes Worldwide. *Nature Climate Change*, 15, 627–33. <https://doi.org/10.1038/s41558-025-02325-x>
- 16 Le calcul des décès porte sur une période de 100 ans, avec un pic atteint environ dix ans après le début du calcul. Cette estimation repose sur le fait que les émissions de CO₂ atteignent leur potentiel de réchauffement maximal environ dix ans après avoir été rejetées dans l'atmosphère. Voir L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 2.5 pour en savoir plus.
- 17 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 5.6.
- 18 P. Sisson (11 octobre 2024), *Natural disasters are making a mess of America. Private equity wants the cleanup cash*. Sherwood News. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://sherwood.news/business/natural-disaster-clean-up-business-private-equity>
- 19 A. J. Stevenson (26 août 2024), *Climate stocks storm past S&P 500*. Bloomberg. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.bloomberg.com/professional/insights/sustainable-finance/climate-stocks-storm-past-sp-500>
- 20 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Section 4 – Double dividende
- 21 N. Klein (2014), *Tout peut changer : Capitalisme et changement climatique*. Simon & Schuster.
- 22 K. Aronoff (24 janvier 2018), *Puerto Rico governor seizes opportunity created by Hurricane Maria, plans to privatize electric power*. The Intercept. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://theintercept.com/2018/01/24/puerto-rico-prepa-opportunity-government-plans-to-privatize-electric-power>
- 23 J. Wilkins (11 novembre 2022), *Puerto Rico's electricity nightmare was brought to you by privatization*. Progressive International. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://progressive.international/wire/2022-11-11-puerto-ricos-electricity-nightmare-was-brought-to-you-by-privatization/en>
- 24 Irish Centre for Human Rights (2 avril 2025), *Barbuda: a case study in disaster capitalism and resistance*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://ichrgalway.org/2025/04/02/barbuda-a-case-study-in-disaster-capitalism-and-resistance>

- 25 F. Cappelli, V. Costantini et D. Consoli (2021), The Trap of Climate Change-Induced "Natural" Disasters and Inequality. *Global Environmental Change*, 70, 102329. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2021.102329> ; S. Lindersson et al. (2023), The Wider the Gap between Rich and Poor the Higher the Flood Mortality, op. cit.
- 26 S. Lindersson et al. (2023), The Wider the Gap between Rich and Poor the Higher the Flood Mortality, op. cit.
- 27 K. Guinness, G. Bollmer et T. Doig (1^{er} mars 2024), *Billionaires are building bunkers and buying islands. But are they prepping for the apocalypse – or pioneering a new feudalism?* The Conversation. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://theconversation.com/billionaires-are-building-bunkers-and-buying-islands-but-are-they-prepping-for-the-apocalypse-or-pioneering-a-new-feudalism-223987>
- 28 H. Donnell (29 janvier 2017), *Silicon Valley super-rich head south to escape from a global apocalypse*. The Guardian. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.theguardian.com/technology/2017/jan/29/silicon-valley-new-zealand-apocalypse-escape>
- 29 S. Cevik et J. T. Jalles (2023), For Whom the Bell Tolls: Climate Change and Income Inequality. *Energy Policy*, 174, 113475. <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2023.113475>
- 30 L. Smiley (20 septembre 2018), *Private firefighters and five-star hotels: how the rich sit out wildfires*. The Guardian. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.theguardian.com/world/2018/sep/20/private-firefighters-wildfire-insurance-climate-change-capitalism>
- 31 Ibid.
- 32 J. Boomhower, M. Fowlie, J. Gellman et A. Plantinga (2024), *How Are Insurance Markets Adapting to Climate Change? Risk Classification and Pricing in the Market for Homeowners Insurance*. Document de travail 32625. National Bureau of Economic Research. Dernière visite le 2 juin 2026. https://www.nber.org/system/files/working_papers/w32625/w32625.pdf
- 33 T. Thrash-Ntuk (17 janvier 2025), *Wealth will dictate LA fire recovery unless California learns from mistakes of past disasters*. Cal Matters. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://calmatters.org/commentary/2025/01/wealth-los-angeles-fire-recovery>
- 34 FAO (2023), *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://openknowledge.fao.org/items/389d1a09-e600-4580-b333-5a37ab28e39b> ; GIEC (2019), *Special Report on Climate Change and Land. Chapter 5 – Food Security*. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Dernière visite le 28 juillet 2026. <https://www.ipcc.ch/srccl/chapter/chapter-5/>
- 35 Our World in Data (2023), Share of consumer expenditure spent on food, 2023. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://ourworldindata.org/grapher/share-of-consumer-expenditure-spent-on-food>
- 36 FAO (2008), *Prix élevés des aliments et sécurité alimentaire*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.fao.org/4/i0291f/i0291f03.pdf>
- 37 FAO, Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC) et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) (2026), *The Status of Land Tenure and Governance*. Dernière visite le 4 juin 2026. <https://openknowledge.fao.org/bitstreams/b207367a-880e-412a-afdd-955fa943a518/download>
- 38 FIDA (22 avril 2026), *Au Bénin, la finance rurale pour plus de résilience et de croissance*. Fonds international de développement agricole. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.ifad.org/fr/w/paroles-rurales/au-benin-la-finance-rurale-pour-plus-de-resilience-et-de-croissance>
- 39 I. Lahiri (28 mars 2024), *Cocoa prices rise to fresh records: will we run out of chocolate?* Euronews. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.euronews.com/business/2024/03/28/cocoa-prices-rise-to-fresh-records-will-we-run-out-of-chocolate>
- 40 FAO (14 mars 2025), *Des conditions climatiques défavorables font grimper les prix du café à leur plus haut niveau depuis des années*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.fao.org/newsroom/detail/adverse-climatic-conditions-drive-coffee-prices-to-highest-level-in-years/fr>
- 41 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 6.1.
- 42 Forbes (2026), Cargill-MacMillan family. Forbes. Dernière visite le 21 juillet 2026. <https://www.forbes.com/profile/cargill-macmillan-1/>
- 43 H. Hoffower (27 septembre 2019), *Income inequality in the US has hit a record high. Meet the 15 richest American family 'dynasties,' who have a combined net worth of \$618 billion*. Business Insider. Dernière visite le 21 juillet 2026. <https://www.businessinsider.com/richest-family-wealth-dynasties-ranked-generational-wealth-fortune-net-worth-2019-2>
- 44 M. Thompson et I. Gaviria (2004), *Cuba – Weathering the Storm: Lessons in Risk Reduction from Cuba*. Oxfam Amérique. Dernière visite le 28 juillet 2026. <https://www.oxfamamerica.org/explore/research-publications/cuba-weathering-the-storm/>
- 45 A. Clayfield, E. J. Kirk et I. Story (eds.) (2021), *Disaster Preparedness and Climate Change in Cuba: Management and Adaptation*. Bloomsbury Academic.
- 46 J. Hickel (2020), Quantifying national responsibility for climate breakdown: An Equality-Based Attribution Approach for Carbon Dioxide Emissions in Excess of the Planetary Boundary. *The Lancet Planetary Health*, 4(9), e399–e404. [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(20\)30196-0](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(20)30196-0)

- 47 T. A. Deivanayagam, S. English, J. Hickel, J. Bonifacio, R. R. Guinto, K. X. Hill, et al. (2023), Envisioning Environmental Equity: Climate Change, Health, and Racial Justice. *The Lancet*, 402(10395), 64–78. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736%2823%2900919-4/fulltext#fig1>
- 48 Nations Unies (12 novembre 2024), *Secretary-General's remarks to World Leaders Climate Action Summit at COP29 [as delivered]*. Communiqué de presse. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.un.org/sg/en/content/sg/statements/2024-11-12/secretary-generals-remarks-world-leaders-climate-action-summit-cop29-delivered>
- 49 J. Hickel (2020), Quantifying National Responsibility for Climate Breakdown, op. cit.
- 50 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUe) (2025), *Emissions Gap Report 2025: Off Target – Continued Collective Inaction Puts Global Temperature Goal at Risk*. PNUe. Dernière visite le 28 juillet 2026. <https://www.unep.org/resources/emissions-gap-report-2025>
- 51 Le budget carbone est la quantité de CO₂ pouvant encore être rejetée dans l'atmosphère sans provoquer une augmentation des températures mondiales de plus de 1,5 °C à long terme.
- 52 Le budget carbone restant depuis le début de l'année 2026, pour une probabilité de 50 % de limiter le réchauffement à 1,5 °C, est presque épuisé ; il reste 50 GtC, soit 170 GtCO₂, ce qui équivaut à environ 4 ans au rythme des émissions de 2025. P. Friedlingstein, M. O'Sullivan, M. W. Jones, R. M. Andrew, D. C. E. Bakker, J. Hauck et al. (2026), Global Carbon Budget 2025. *Earth System Science Data*, 18, 3211–3288. Dernière visite le 28 juillet 2026. <https://doi.org/10.5194/essd-18-3211-2026>
- 53 Climate Council (16 octobre 2019), *Infographic: the difference between 1.5 and 2 degrees warming*. Dernière visite le 21 mai 2026. <https://www.climatecouncil.org.au/resources/infographic-the-difference-between-1-5-and-2-degrees-warming>
- 54 Les émissions liées à la consommation d'un pays correspondent aux émissions générées par la consommation de ses habitantes, quel que soit l'endroit où ces émissions sont produites dans le monde. Ce total inclut également les émissions liées à la production des biens consommés. Les émissions liées à la consommation peuvent être décorrélées des émissions territoriales d'un pays, qui correspondent aux émissions produites à l'intérieur des frontières de ce pays. Les émissions liées à la consommation peuvent être réparties entre les membres de la population, ce qui permet d'estimer les émissions générées par les modes de vie de chacun.
- 55 H. Hoehnke, M. Wussow, C. Zanocco, S. Carley, D. Konisky et D. Neumann (2026), Structural Barriers and Policy Pathways for a Just Clean Energy Transition. *Nature Reviews Clean Technology*, 2, 327–347. <https://doi.org/10.1038/s44359-026-00157-2>
- 56 M. Alestig et al. (2024), *Les inégalités carbone tuent*, op. cit.
- 57 S. Gössling et A. Humpe (2020), The Global Scale, Distribution and Growth of Aviation, op. cit.
- 58 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Section 1.
- 59 N. Dabi et al. (2025), *Main basse sur le climat : comment une poignée de puissant-es précipitent le monde vers la catastrophe*, op. cit.
- 60 Ibid.
- 61 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Section 2.
- 62 L. Chancel (2022), Global Carbon Inequality over 1990–2019. *Nature Sustainability*, 5, 931–938. <https://doi.org/10.1038/s41893-022-00955-z>
- 63 A. Taneja, A. Kamande, C. Guharay Gomez, D. Abed, M. Lawson et N. Mukhia (2025), *L'art de prendre sans entreprendre : L'injustice de la pauvreté face aux richesses imméritées issues du colonialisme*. Oxfam International. Dernière visite le 5 octobre 2026. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/server/api/core/bitstreams/ac208f02-3021-49a3-a2bc-70b616a4e493/content>
- 64 Les émissions liées aux investissements sont calculées en attribuant une part des émissions de scope 1 et 2 d'une entreprise proportionnelle à la participation d'un milliardaire au capital : si un-e milliardaire détient 25 % d'une entreprise, alors 25 % des émissions de celle-ci sont attribuées à son portefeuille d'investissements. Seuls les investissements supérieurs à 10 % ont été inclus, car ceux-ci font d'un-e actionnaire l'actionnaire dominant-e exerçant une influence accrue sur la direction et la stratégie de l'entreprise.
- 65 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 3.1.
- 66 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 3.3.
- 67 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 3.2.
- 68 S&P Global (2025), *Trucost Environmental Data: Methodology*. Dernière visite le 2 juin 2026. https://portal.s1.spglobal.com/survey/documents/SPG_S1_Trucost_Environmental_Data_Methodology.pdf
- 69 Cette méthodologie prend en compte l'impact environnemental, notamment, mais sans s'y limiter, les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les coûts liés aux dommages directs résultant des activités directes d'une entreprise, et les coûts indirects liés à sa chaîne d'approvisionnement. Tout comme les émissions de CO₂e, ces coûts sont calculés en proportion des parts détenues par les milliardaires dans ces entreprises.

- 70 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Section 4 – Coûts des dommages environnementaux
- 71 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 3.4.
- 72 S&P Global (2025), Trucost Paris Alignment: Methodology. Dernière visite le 29 juillet 2026. https://portal.s1.spglobal.com/survey/documents/SPG_S1_Paris_Alignment_Methodology.pdf
- 73 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 3.5.
- 74 L. Chancel et Y. Rehm (2025), *Global Inequalities in Ownership-Based Carbon Footprints*. Document de travail 2025/19. World Inequality Lab. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://wid.world/document/global-inequalities-in-ownership-based-carbon-footprints-over-2010-2022-world-inequality-lab-working-paper-2025-19>
- 75 Ibid.
- 76 $365/826 = 0,44$ jour
- 77 O. Berland et M. Leroutier (2025), *The Gender Gap in Carbon Footprints: Determinants and Implications*. Document de travail N° 424. Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment. Dernière visite le 2 juin 2026. https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/wp-content/uploads/2025/05/working-paper-424-Berland_Leroutier.pdf ; R. Rätty et A. Carlsson-Kanyama (2010), Energy Consumption by Gender in Some European Countries. *Energy Policy*, 38(1), 646–649. <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2009.08.010>
- 78 L. Ramstetter et F. Habersack (2020), Do Women Make a Difference? Analysing Environmental Attitudes and Actions of Members of the European Parliament. *Environmental Politics*, 29(6), 1063–1084. <https://doi.org/10.1080/09644016.2019.1609156>
- 79 C. Ergas et R. York (2012), Women's Status and Carbon Dioxide Emissions: A Quantitative Cross-National Analysis. *Social Science Research*, 41(4), 965–976. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2012.03.008>
- 80 A. Sundström, P. Paxton, Y.-T. Wang et S. I. Lindberg (2017), Women's Political Empowerment: A New Global Index, 1900–2012. *World Development*, 94, 321–335. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.01.016>
- 81 Y. Altunbas, L. Gambacorta, A. Reghezza et G. Velliscig (2021), *Does Gender Diversity in the Workplace Mitigate Climate Change?* Documents de travail de la BRI n° 977. Banque des règlements internationaux. Dernière visite le 3 juin 2026. <https://www.bis.org/publ/work977.pdf>
- 82 S. Hundessa, W. Huan, R. Xu, Z. Yang, Q. Zhao, A. Gasparrini et al. (2025), Global Excess Deaths Associated with Heatwaves in 2023 and the Contribution of Human-Induced Climate Change. *The Innovation*, 6(10), 101110. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2666675825003133>
- 83 J. Lizana, N. Miranda, S. Sparrow, D. Wallom, R. Khosla et M. McCulloch (2026), Global Gridded Dataset of Heating and Cooling Degree Days Under Climate Change Scenarios. *Nature Sustainability*, 9, 470–80. <https://www.nature.com/articles/s41893-025-01754-y>
- 84 Les épisodes de chaleur extrême sont définis comme des mois extrêmement chauds et secs (événements survenant une fois tous les 100 ans, sur la base d'un climat de référence de 1990).
- 85 D'après une étude novatrice : Schöngart et al. (2025), High-Income Groups Disproportionately Contribute to Climate Extremes Worldwide, op. cit.
- 86 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Section 5.
- 87 Le calcul des décès porte sur une période de 100 ans, avec un pic atteint environ dix ans après le début du calcul. Cette estimation repose sur le fait que les émissions de CO₂ atteignent leur potentiel de réchauffement maximal environ dix ans après avoir été rejetées dans l'atmosphère. Voir L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 2.5 pour en savoir plus.
- 88 Ibid.
- 89 A. Baer-Nawrocka et A. Sadowski (2019), Food Security and Food Self-Sufficiency Around the World: A Typology of Countries. *PLoS One*, 14(3), e0213448. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0213448>
- 90 A. Hultgren, T. Carleton, M. Delgado, D. R. Gergel, M. Greenstone, T. Houser et al. (2025), Impacts of Climate Change on Global Agriculture Accounting for Adaptation. *Nature*, 642, 644–652. <https://doi.org/10.1038/s41586-025-09085-w>
- 91 Ibid.
- 92 FAO (2024), *The Unjust Climate: Measuring the Impacts of Climate Change on Rural Poor, Women and Youth*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://wrd.unwomen.org/practice/resources/unjust-climate-measuring-impacts-climate-change-rural-poor-women-and-youth>
- 93 J. Fanzo (2017), From big to small: the significance of smallholder farms in the global food system. *The Lancet Planetary Health*. Dernière visite le 25 septembre 2026. [https://www.thelancet.com/journals/lanph/article/PIIS2542-5196\(17\)30011-6/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanph/article/PIIS2542-5196(17)30011-6/fulltext)
- 94 P. Bergeret, N. Ourabah Haddad, S. Hassan et F. M. Pierri (2016), *Family Farming to Bolster Human Knowhow and Resources*. Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) et FAO. Dernière visite le 2 juin 2026. https://www.iamm.ciheam.org/uploads/attachments/455/16_Mediterra2016_EN.pdf

- 95 FAO (2025), Employment Indicators 2000–2023 (July 2025 update). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 29 juin 2026. <https://www.fao.org/statistics/highlights-archive/highlights-detail/employment-indicators-2000-2023-%28july-2025-update%29/en>
- 96 FAO (2018), *The Gender Gap in Land Rights*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/4966d50c-233b-43a9-8fa7-8d43263dd082/content>
- 97 P. L. Samputra (2025), Female Farmers Facing Food Insecurity and Climate change Vulnerability in Rural Area. *Progress in Disaster Science*, 26, 100437. <https://doi.org/10.1016/j.pdisas.2025.100437>
- 98 FAO (3 mars 2023), *Rapport de la FAO : les vagues de chaleur et les inondations ont des conséquences différentes sur les femmes et les hommes et aggravent les disparités de revenus*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.fao.org/newsroom/detail/fao-report--heatwaves-and-floods-affect-rural-women-and-men-differently--widen-income-gap/fr>
- 99 M. Kotz, F. Kuik, E. Lis et C. Nickel (2024), Global Warming and Heat Extremes to Enhance Inflationary Pressures. *Communications Earth & Environment*, 5, 116. <https://doi.org/10.1038/s43247-023-01173-x>
- 100 E. Andres-Escayola (2025), *The Global Effects of Climateflation*. Dernière visite le 29 juillet 2026. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.5373566>
- 101 A. Maitland, A. Taneja, A. Kamande, C. Brown Solá, H. Bignell, M. Lawson et al. (2026), *Résister au règne des plus riches : Défendre la liberté contre le pouvoir des milliardaires*. Oxfam International. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.oxfam.org/fr/resister-au-regne-des-plus-riches>
- 102 Ibid.
- 103 F. Cappelli et al. (2021), The Trap of Climate Change-Induced "Natural" Disasters and Inequality, op. cit. ; S. Lindersson et al. (2023), The Wider the Gap between Rich and Poor the Higher the Flood Mortality, op. cit.
- 104 S. Cevik et J. T. Jalles (2023), For Whom the Bell Tolls, op. cit.
- 105 Ce cadre analytique à trois volets a été présenté par la Banque mondiale. Bien qu'elle soit pratique et utile, cette conception initiale a été à juste titre critiquée pour sa vision trop économiste et axée sur le marché de ce que sont les actifs et le capital. Oxfam a cherché à s'appuyer sur cette approche pour prendre en compte d'autres enjeux environnementaux, sociaux et culturels essentiels, afin d'offrir une compréhension plus complète des inégalités face aux impacts climatiques, sans adopter une approche aussi réductrice. Ce cadre s'inspire de celui présenté dans M. Bangalore, S. Hallegatte, A. Vogt-Schilb et J. Rozenberg (2017), *Indestructible : Renforcer la résilience des plus pauvres face aux catastrophes naturelles*. Banque mondiale. Dernière visite le 3 juin 2026. <https://reliefweb.int/report/world/indestructible-renforcer-la-r-silience-des-plus-pauvres-face-aux-catastrophes>
- 106 E. B. Barbier (2015), Valuing the Storm Protection Service of Estuarine and Coastal Ecosystems. *Ecosystem Services*, 11, 32–38. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2014.06.010>
- 107 L'exposition aux effets du réchauffement est également non linéaire : les populations les plus pauvres, concentrées de manière disproportionnée dans les régions tropicales et subtropicales déjà chaudes, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux, subissent les conséquences les plus graves de chaque degré supplémentaire de réchauffement. Une telle répartition géographique trouve ses racines dans l'histoire coloniale.
- 108 W. N. Adger (2006), Vulnerability. *Global Environmental Change*, 16(3), 268–281. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.02.006>
- 109 M. Pelling (2011), *Adaptation to Climate Change: From Resilience to Transformation*. Routledge.
- 110 C. Folke, S. R. Carpenter, B. Walker, M. Scheffer, T. Chapin et J. Rockström (2010), Resilience Thinking: Integrating Resilience, Adaptability and Transformability. *Ecology & Society*, 15(4), 20. Dernière visite le 3 juin 2026. <https://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss4/art20>
- 111 N. S. Diffenbaugh et M. Burke (2019), Global Warming Has Increased Global Economic Inequality. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 116(20), 9808–9813. <https://doi.org/10.1073/pnas.1816020116>
- 112 B. A. Jafino, B. Walsh, J. Rozenberg et S. Hallegatte (2020), *Revised Estimates of the Impact of Climate Change on Extreme Poverty by 2030*. Document de travail de recherche sur les politiques 9417. Banque mondiale. Dernière visite le 30 juin 2026. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/ad7eeab7-d3d8-567d-b804-59d620c3ab37/content>
- 113 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Turquie (17 octobre 2025), *New Global Multidimensional Poverty Index report reveals nearly 80% of the world's poor live in regions exposed to climate hazards*. Communiqué de presse. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.undp.org/turkiye/press-releases/new-global-multidimensional-poverty-index-report-reveals-nearly-80-worlds-poor-live-regions-exposed-climate-hazards>
- 114 PNUD et Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) (2025), *2025 Global Multidimensional Poverty Index (MPI): Overlapping Hardships: Poverty and Climate Hazards*. Programme des Nations Unies pour le développement. Dernière visite le 3 juin 2026. <https://www.undp.org/turkiye/publications/2025-global-multidimensional-poverty-index-mpi#>
- 115 Ibid.

- 116 J. M. Keenan, T. Hill et A. Gumber (2018), Climate Gentrification: From Theory to Empiricism in Miami-Dade County, Florida. *Environmental Research Letters*, 13(5), 054001. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/aabb32/pdf>
- 117 Center for American Progress (5 avril 2018), *America's sordid legacy on race and disaster recovery*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.americanprogress.org/article/americas-sordid-legacy-race-disaster-recovery>
- 118 US Census Bureau (2025), *Income Inequality: Are the Rich Getting Richer and the Poor Getting Poorer?* Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.census.gov/topics/income-poverty/income-inequality.html>
- 119 V. Sulla, P. Zikhali et P. F. Cuevas (2022), *Inequality in Southern Africa: An Assessment of the Southern African Customs Union*. Banque mondiale. Dernière visite le 3 juin 2026. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099125303072236903/pdf/P1649270c02a1f06b0a3ae02e57eadd7a82.pdf>
- 120 A. Patankar (2019), *Impacts of Natural Disasters on Households and Small Businesses in India*. ADB Economics, Série de documents de travail, N° 603. Banque asiatique de développement. Dernière visite le 3 juin 2026. <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/547031/ewp-603-disasters-households-small-businesses-india.pdf>
- 121 Intersections International Initiative, Inc. (2019), *Statement submitted by Intersections International Initiative, Inc. E/ CN.5/2020/NGO/58*. New York : Nations Unies. <https://digitallibrary.un.org/record/3837004>. Dernière visite le 13 août 2026.
- 122 C. Matass (5 septembre 2019), *Mansions aren't the only property millionaires have to worry about when a hurricane hits – there's also yachts, cars, and wine collections. Here's how the ultra-wealthy prepare for the worst*. Business Insider. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.businessinsider.com/how-ultra-wealthy-luxury-homeowners-prepare-for-hurricanes>
- 123 B. L. Hoffmann (30 avril 2021), *How climate change worsens poverty and inequality*. Banque interaméricaine de développement (BID). Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.iadb.org/en/blog/research-development/how-climate-change-worsens-poverty-and-inequality>
- 124 S. Hallegatte, M. Bangalore, L. Bonzanigo, M. Fay, T. Kane, U. Narloch et al. (2016), *Shock Waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty*. Banque mondiale. Dernière visite le 3 juin 2026. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/260011486755946625/pdf/ShockWaves-FullReport.pdf>
- 125 Oxfam Australie (11 novembre 2024), *Number of people impacted by climate disasters in the Pacific increased 700% in the last decade: Oxfam*. Communiqué de presse. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.oxfam.org.au/media-releases/number-of-people-impacted-by-climate-disasters-in-the-pacific-increased-700-in-the-last-decade-oxfam>
- 126 L. Belarmino et M. Tahu (2023), *Community Experiences of Climate Change and its Impacts in Timor-Leste*. Oxfam au Timor-Leste. Dernière visite le 3 juin 2026. <https://asia.oxfam.org/latest/publications/community-experiences-climate-change-and-its-impacts-timor-leste>
- 127 Ibid.
- 128 NRM Regions Australia (28 février 2024), *Seawall builds climate resilience*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://nrmregionsaustralia.com.au/articles/seawall-builds-climate-resilience> ; Ingénieurs sans frontières Australie (17 juin 2024), *Navigating the tides: Saibai Island's battle against climate change*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://ewb.org.au/blog/2024/06/17/navigating-the-tides-saibai-islands-battle-against-climate-change>
- 129 The Australian Climate Case (non daté), *The Torres Strait*. Dernière visite le 2 juin 2026. https://australianclimatecase.org.au/torres_strait_about/torres-strait ; M. Faa (22 septembre 2022), *UN Human Rights Committee finds Australia violated Torres Strait Islanders' rights by failing to protect them from climate change*. ABC News. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.abc.net.au/news/2022-09-23/un-finds-australia-violated-torres-strait-islanders-rights/101470524>
- 130 E. Kazeminia et C. Mortreux (2026), Institutional Barriers to Sea Level Rise Adaptation in Australia's Coastal Towns: A Systematic Review of Academic Literature. *WIREs Climate Change*. Dernière visite le 18 août 2026. <https://wires.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/wcc.70053> ; Home Insurance Affordability and Socioeconomic Equity in a Changing Climate. Actuaries Institute. Dernière visite le 18 août 2026. <https://www.actuaries.asn.au/research-analysis/thought-leadership/home-insurance-affordability-and-socioeconomic-equity-in-a-changing-climate>
- 131 Helen Boon, Preparedness and Vulnerability: an issue of equity in Australian disaster situations. Dernière visite le 18 août 2026. <https://knowledge.aidr.org.au/resources/ajem-jul-2013-preparedness-and-vulnerability-an-issue-of-equity-in-australian-disaster-situations/> ; R. H. Burns (2025), *Australia's Heat Is Rising. So Is Its Climate Inequality*. Atmos. Dernière visite le 18 août 2026. <https://atmos.earth/political-landscapes/australias-heat-is-rising-so-is-its-climate-inequality/>
- 132 A. C. Vogt-Schilb et A. Bagolle (22 février 2024), *A storm blows in inequality – 3 solutions to adapt to climate change while fighting poverty*. Banque interaméricaine de développement. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.iadb.org/en/blog/nature-climate-and-disaster-risk/storm-blows-inequality-3-solutions-adapt-climate-change-while-fighting-poverty>
- 133 S. Long et A. Grundy (20 novembre 2024), *The uninsurables: how climate change is pricing people out of home insurance*. The Australian Institute. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://australianinstitute.org.au/post/the-uninsurables-how-climate-change-is-pricing-people-out-of-home-insurance> ; D. Richardson, S. Long et R. Campbell (4 novembre 2024), *Premium price: the impact of climate change on insurance costs*. The Australian Institute. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://australianinstitute.org.au/report/premium-price-the-impact-of-climate-change-on-insurance-costs>

- 134 L. Smiley (20 septembre 2018), *Private firefighters and five-star hotels: how the rich sit out wildfires*. *The Guardian*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.theguardian.com/world/2018/sep/20/private-firefighters-wildfire-insurance-climate-change-capitalism>
- 135 Ibid.
- 136 J. Boomhower et al. (2024), *How Are Insurance Markets Adapting to Climate Change?*, op. cit.
- 137 T. Thrash-Ntuk (17 janvier 2025), *Wealth will dictate LA fire recovery unless California learns from mistakes of past disasters*. *CalMatters*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://calmatters.org/commentary/2025/01/wealth-los-angeles-fire-recovery>
- 138 Stanford Woods Institute for the Environment (9 janvier 2025), *Social and economic disparities impact wildfire protection*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://woods.stanford.edu/news/social-and-economic-disparities-impact-wildfire-protection>
- 139 D. Dunne (29 octobre 2020), *Mapped: how climate change disproportionately affects women's health*. *Carbon Brief*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.carbonbrief.org/mapped-how-climate-change-disproportionately-affects-womens-health>
- 140 K. Robin van Daalen, S. Savić Kallesøe, F. Davey, S. Dada, L. Jung, L. Singh et al. (2022), *Extreme Events and Gender-Based Violence: A Mixed-Methods Systematic Review*. *The Lancet Planetary Health*, 6(6), e504–e523. [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(22\)00088-2](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(22)00088-2)
- 141 R. Pérez-Gaán, S. Dema Moreno, R. González Arias et V. Cocina Díaz (2023), *How Do Women Face the Emergency Following a Disaster? A PRISMA 2020 Systematic Review*. *Natural Hazards*, 116(1), 51–77. <https://doi.org/10.1007/s11069-022-05663-7>
- 142 A. Bush, S. M. Saify Iqbal, Dr M. Emran Hasan, M. Sultana, Dr J. Saha et E. F. Haque (2026), *Unpaid Care & Loss and Damage in Bangladesh: An Analysis of How Climate Disasters Impact Women through Unpaid Care Work, with Policy Recommendations for Better Responses*. Oxfam au Bangladesh et Oxfam GB. Dernière visite le 13 août 2026. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/server/api/core/bitstreams/7034b092-146e-4a99-ba0d-203d80bf3c31/content>
- 143 P. Wickramaratne et R. de Silva (2023), *Pertes et dommages en lien avec les terres : témoignages d'Asie*. Oxfam International. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/server/api/core/bitstreams/49e65bde-f1e1-46a4-8701-d2f8e5f5dceb/content>
- 144 M. Aase (2020), *Listing for Change? Exploring the Politics of Relief Lists in Bangladesh after Cyclone Sidr*. *Disasters*, 44(4), 666–686. <https://doi.org/10.1111/disa.12395> ; N. Ahmed, A. Marriott, N. Dabi, M. Lowthers, M. Lawson et L. Mugehera (2022), *Les inégalités tuent : Face aux inégalités record engendrées par la COVID-19, l'urgence de mesures sans précédent*. Oxfam. Dernière visite le 3 juin 2026. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621341/bp-inequality-kills-170122-fr.pdf>
- 145 OIM (2015), *IOM Outlook on Migration, Environment and Climate Change*. Organisation internationale pour les migrations. Dernière visite le 7 juillet 2026. <https://publications.iom.int/books/iom-outlook-migration-environment-and-climate-change> ; OIM (2024), *Migration environnementale. Portail sur les données migratoires*. Organisation internationale pour les migrations. Dernière visite le 7 juillet 2026. <https://www.migrationdataportal.org/fr/themes/migration-environnementale>
- 146 IDMC (2026), *2026 Global Report on Internal Displacement (GRID)*. Internal Displacement Monitoring Centre. Dernière visite le 7 juillet 2026. <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2026/>
- 147 HCR (9 novembre 2025), *No Escape II – The way forward*. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.unhcr.org/media/no-escape-ii-way-forward>
- 148 K. Guinness et al. (1^{er} mars 2024), *Billionaires are building bunkers and buying islands*, op. cit.
- 149 Nomad Capitalist (20 avril 2026), *Apocalypse insurance: how to prepare for times of crisis*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://nomadcapitalist.com/finance/investing/apocalypse-insurance-prepare-crisis>
- 150 H. Donnell (29 janvier 2017), *Silicon Valley super-rich head south to escape from a global apocalypse*. *The Guardian*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.theguardian.com/technology/2017/jan/29/silicon-valley-new-zealand-apocalypse-escape>
- 151 I. Wells (3 octobre 2024), *'It kills everything' – Amazon's indigenous people hit by record forest fires in Brazil*. BBC News. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.bbc.co.uk/news/articles/cvgxv8n7wd0o>
- 152 M. Valette (17 novembre 2025), *When the forest burns: climate change, wildfires, and Indigenous adaptation in the Amazon*. Grantham Institute. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://granthaminstitute.com/2025/11/17/when-the-forest-burns-climate-change-wildfires-and-indigenous-adaptation-in-the-amazon>
- 153 Ibid.
- 154 CICIG (2018), *Ex secretario privado señala a Roxana Baldetti de recibir comisiones ilícitas*. International Commission Against Impunity in Guatemala. Dernière visite le 7 juillet 2026. <https://www.cicig.org/history//index.php?page=NOT-012-20180403> ; K. Gurney (24 octobre 2014), *US prison holds Guatemala drug trafficking 'queen'*. InSight Crime. Dernière visite le 7 juillet 2026. <https://insightcrime.org/news/brief/us-prison-holds-guatemala-drug-trafficking-queen/>
- 155 G. Sánchez et B. Vásquez (22 octobre 2015), *Baldetti dice que sus propiedades son fruto de 20 años de trabajo*. *Prensa Libre*. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.prensalibre.com/guatemala/justicia/roxana-baldetti-busca-evitar-que-sus-propiedades-las-administre-senabed/>

- 156 K. Rocío López (2024), *Guatemala: En Iztapa, el mar se traga lentamente el cementerio del pueblo*. Plaza Pública. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://plazapublica.com.gt/ambiente/reportaje/guatemala-en-iztapa-el-mar-se-traga-lentamente-el-cementerio-del-pueblo/>
- 157 Oxfam (2026), *Storytelling. Drainage and prevention of flash flooding* – Houaymard. Publication à paraître.
- 158 Joint Research Centre (2026), *Potentially historic El Niño to come, analysis shows humanitarian toll*. Commission européenne. Dernière visite le 29 juin 2026. https://joint-research-centre.ec.europa.eu/jrc-news-and-updates/potentially-historic-el-ni-no-come-analysis-shows-humanitarian-toll-2026-06-15_en
- 159 OCHA (2016), *El Niño: Overview of Impact, Projected Humanitarian Needs and Response as of 02 June 2016*. Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Dernière visite le 29 juin 2026. <https://reliefweb.int/report/world/el-ni-o-overview-impact-projected-humanitarian-needs-and-response-02-june-2016>
- 160 FEWS NET (2026), *Food Assistance Outlook Brief: Projected Food Assistance Needs in December 2026*. Réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine. Dernière visite le 29 juin 2026. <https://fews.net/global/food-assistance-outlook-brief/june-2026/print>
- 161 M. Cohen, G. Compain, T. Kesteloot, M. Meijer, E. Munoz, S. Murtagh et al. (2022), *Cartes sur table : Dix mythes à déconstruire sur les causes de la crise alimentaire mondiale*. Oxfam International. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/server/api/core/bitstreams/e08cd683-6601-4d6c-9e01-7a5723aeddff/content>
- 162 FAO, Fonds international pour le développement agricole (FIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2025), *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde : Lutter contre la forte inflation des prix des produits alimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*. FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/075d8b9f-e00f-4c2b-9e10-5a6d48e80650/content> ; Nations Unies (5 mai 2021), *155 million faced acute food insecurity in 2020, conflict the key driver*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://news.un.org/en/story/2021/05/1091302>
- 163 A. Maitland et al. (2026), *Résister au règne des plus riches : Défendre la liberté contre le pouvoir des milliardaires*, op. cit.
- 164 Banque mondiale (2026), *Food & Nutrition Security Update: March 2026*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/40ebbf38f5a6b68bfc11e5273e1405d4-0090012022/related/Food-and-Nutrition-Security-Update-121-March-27-2026v2.pdf>
- 165 D. B. Lobell et S. Di Tommaso (2025), *A Half-Century of Climate Change in Major Agricultural Regions: Trends, Impacts, and Surprises. Proceedings of the National Academy of Sciences*, 122(20), e2502789122. <https://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.2502789122> ;
- FAO (2025), *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Lutter contre la dégradation des terres à toutes les échelles d'exploitation*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://openknowledge.fao.org/items/eebd4608-3962-4c09-9bd7-0efe7b8b0986>
- 166 J. F. Morton (2007), *The Impact of Climate Change on Smallholder and Subsistence Agriculture*. *PNAS*, 104(50), 19680–19685. <https://doi.org/10.1073/pnas.0701855104>
- 167 M. Barange, T. Bahri, M. C. M. Beveridge, K. L. Cochrane, S. Funge-Smith et F. Poulain (eds.) (2018), *Impacts of Climate Change on Fisheries and Aquaculture: Synthesis of Current Knowledge, Adaptation and Mitigation Options*. FAO Fisheries and Aquaculture Technical Paper No. 627. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://openknowledge.fao.org/items/c914af92-fae1-467c-9dd0-7566a37afd11>
- 168 GIEC (2019), *Special Report on Climate Change and Land. Chapter 5 – Food Security*, op. cit.
- 169 M. Kotz, M. G. Donat, T. Lancaster, M. Parker, P. Smith, A. Taylor et al. (2025), *Climate Extremes, Food Price Spikes, and their Wider Societal Risks*. *Environmental Research Letters*, 20(8), 081001. <https://doi.org/10.1088/1748-9326/ade45f>
- 170 S. Butler (21 juillet 2025), *Rising food prices driven by climate crisis threaten world's poorest, report finds*. *The Guardian*. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.theguardian.com/business/2025/jul/21/rising-food-prices-driven-by-climate-crisis-threaten-worlds-poorest-report-finds>
- 171 Ibid.
- 172 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 6.2.
- 173 Our World in Data (2023), *Share of consumer expenditure spent on food, 2023*. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://ourworldindata.org/grapher/share-of-consumer-expenditure-spent-on-food>
- 174 M. Bangalore et al. (2017), *Indestructible : Renforcer la résilience des plus pauvres face aux catastrophes naturelles*, op. cit.
- 175 GIEC (2023), *IPCC Sixth Assessment Report: Impacts, Adaptation and Vulnerability – Summary for Policymakers*. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/chapter/summary-for-policymakers>
- 176 J. D. Martinez, N. Ramankutty, Z. Mehrabi et T. W. Hertel (2024), *A Modelled Estimate of Food Access within Countries Shows that Inequality within Countries Has Increased Despite Rising Equality Between Countries*. *Global Food Security*, 41, 100774. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2024.100774>

- 177 FAO (2023), *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://openknowledge.fao.org/items/389d1a09-e600-4580-b333-5a37ab28e39b> ; GIEC (2019), *Special Report on Climate Change and Land. Chapter 5 – Food Security*, op. cit.
- 178 J. F. Morton (2007), *The Impact of Climate Change*, op. cit.
- 179 GIEC (2023), *IPCC Sixth Assessment Report: Impacts, Adaptation and Vulnerability – Chapter 8: Poverty, Livelihoods and Sustainable Development*. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/chapter/chapter-8>
- 180 FAO (2025), *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Lutter contre la dégradation des terres à toutes les échelles d'exploitation*, op. cit.
- 181 H. K. Kriit, J. Chen-Xu, J. C. Semenza, H. Heiliger, A. Markandya, N. Dasandi et al. (2026), The 2026 Europe Report of the *Lancet Countdown on Health and Climate Change: Narrowing Window for Decisive Health Action*. *The Lancet Public Health*, 11(6), e386–e407. [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(26\)00025-3](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(26)00025-3)
- 182 M. Ivanic et W. Martin (2008), Implications of Higher Global Food Prices for Poverty in Low-Income Countries. *Agricultural Economics*, 39(s1), 405–416. <https://doi.org/10.1111/j.1574-0862.2008.00347.x>
- 183 FAO (2008), *Prix élevés des aliments et sécurité alimentaire*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.fao.org/4/i0291f/i0291f03.pdf>
- 184 Programme alimentaire mondial – États-Unis (non daté), *The Dry Corridor in Central America*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://wfpusa.org/place/the-dry-corridor>
- 185 Oxfam et Acción contra el Hambre (2026), *Sin Cosechas, Ni Protección Social: Evaluación de Seguridad Alimentaria y Cobertura de Programas de Protección Social en Guatemala y Honduras*. Dernière visite le 7 août 2026. <https://lac.oxfam.org/sin-cosechas-centroamerica/>
- 186 Ibid.
- 187 Ibid.
- 188 A. Mirzabaev, R. Bezner Kerr, T. Hasegawa, P. Pradhan, A. Wreford, M. C. Tirado von der Pahlen et al. (2023), Severe Climate Change Risks to Food Security and Nutrition. *Climate Risk Management*, 39, 100473. <https://doi.org/10.1016/j.crm.2022.100473>
- 189 FAO, Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC) et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) (2026), *The Status of Land Tenure and Governance*. FAO, ILC et CIRAD. Dernière visite le 4 juin 2026. <https://openknowledge.fao.org/bitstreams/b207367a-880e-412a-afdd-955fa943a518/download>
- 190 FAO (2025), *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Lutter contre la dégradation des terres à toutes les échelles d'exploitation*, op. cit.
- 191 GRAIN (2026), À la conquête des semences : l'expansion de l'agrobusiness chinois en Chine et à l'étranger. GRAIN. Dernière visite le 21 juillet 2026. <https://grain.org/fr/article/7414-a-la-conquete-des-semences-l-expansion-de-l-agrobusiness-chinois-en-chine-et-a-l-etranger> ; J. Clapp (2025), *Titans of Industrial Agriculture: How a Few Giant Corporations Came to Dominate the Farm Sector and Why It Matters*. MIT Press. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://direct.mit.edu/books/monograph/5909/Titans-of-Industrial-AgricultureHow-a-Few-Giant> ; GRAIN et ETC Group (2025), *Top 10 des géants de l'agrobusiness : la concentration des entreprises dans l'alimentation et l'agriculture en 2025*. GRAIN. Dernière visite le 21 juillet 2026. <https://grain.org/fr/article/7285-top-10-des-geants-de-l-agrobusiness-la-concentration-des-entreprises-dans-l-alimentation-et-l-agriculture-en-2025> ; W. Berenschot et N. Loughlin (2025), States and Corporate Land Acquisition: Comparing Regimes of Dispossession Across the Global South. *Globalizations*, 22(8), 1347–1360. <https://doi.org/10.1080/14747731.2025.2555139>
- 192 Slow Food (11 mai 2025), *Facts about food trade and supply that sound fake (but aren't)*. Slow Food. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.slowfood.com/blog-and-news/facts-about-food-trade-and-supply-that-sound-fake-but-arent> ; Banque mondiale (2023), *Unfair Advantage: Distortive Subsidies and Their Effects on Global Trade*. Property Insight Series. Groupe de la Banque mondiale. Dernière visite le 21 juillet 2026. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/0534eca53121c-137d3766a02320d0310-0430012022/related/Unfair-Advantage-Distortive-Subsidies-and-Their-Effects-on-Global-Trade-2023.pdf>
- 193 IPES-Food (2016), *De l'uniformité à la diversité : Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés*. Groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durables. Dernière visite le 2 juin 2026. https://ipes-food.org/wp-content/uploads/2024/03/Uniformiteala-Diversite_IPES_FR_Full_web.pdf
- 194 FIDA (22 avril 2026), *Au Bénin, la finance rurale pour plus de résilience et de croissance*. Fonds international de développement agricole. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.ifad.org/fr/w/paroles-rurales/au-benin-la-finance-rurale-pour-plus-de-resilience-et-de-croissance>
- 195 Banque mondiale (2005), *Managing Agricultural Production Risk: Innovations in Developing Countries*. Banque mondiale. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstreams/9923f8eb-efbb-5df5-9306-4ed4e87da749/download>
- 196 FAO (2025), *Greenhouse Gas Emissions from Agrifood Systems: Global, Regional and Country Trends, 2001–2023*. FAOSTAT Analytical Brief Series, No. 115. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://openknowledge.fao.org/bitstreams/7278290b-334e-457e-a589-439a971ecc84/download>

- 197 Par exemple, R. Heede (2014), Tracing Anthropogenic Carbon Dioxide and Methane Emissions to Fossil Fuel and Cement Producers, 1854–2010. *Climatic Change*, 122(1–2), 229–41. Dernière visite le 5 octobre 2026. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10584-013-0986-y>; C.-F. Schleussner, M. Andrijevic, J. Kikstra, R. Heede, J. Rogelj, H. Simpinkin et al. (2023), *Carbon Majors' Trillion Dollar Damages: The Case for Contributions from Fossil Wealth to Loss and Damage Finance*. Climate Analytics. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://ca1-clm.edcdn.com/assets/Carbon-majors%E2%80%99-trillion-dollar-damages-final.pdf>
- 198 E. Kodosakis (2023), *Forest Governance Developments During Economic Crises: The Case of Greece*. Thèse de doctorat, Université de Reading. Dernière visite le 2 juin 2026. https://centaur.reading.ac.uk/117855/1/KODOSAKIS_Thesis_Evangelos%20Kodosakis.pdf; D. Marcelo, A. Raina et S. Rawat (2019), *Private Sector Participation in Disaster Recovery and Mitigation*. Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR). Dernière visite le 2 juin 2026. https://www.gfdr.org/sites/default/files/publication/Private_Sector_Guidance_Note_DRAFT%206_LOWRES.pdf
- 199 E. Tajima et F. Khan (24 juillet 2024), *Four actions to help flood-devastated schools bounce back*. Asian Development Blog. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://blogs.adb.org/blog/four-actions-help-flood-devastated-schools-bounce-back>
- 200 K. Malouf Bous et J. Farr (2019), *False Promises: How Delivering Education through Public–Private Partnerships Risks Fueling Inequality Instead of Achieving Quality Education for All*. Oxfam International. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/false-promises-how-delivering-education-through-private-schools-and-public-priv-620720>
- 201 Oxfam International (25 juin 2025), *La fortune des 1 % les plus riches a bondi de plus de 33 900 milliards de dollars depuis 2015, soit 22 fois le montant nécessaire chaque année pour éradiquer la pauvreté*. Communiqué de presse. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/la-fortune-des-1-les-plus-riches-bondi-de-plus-de-33-900-milliards-de-dollars>
- 202 OCDE (2023), *Private Finance Mobilised by Official Development Finance Interventions*. Perspectives de développement de l'OCDE, N° 29. Organisation de Coopération et de Développement Économiques. Dernière visite le 2 juin 2026. https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2023/01/private-finance-mobilised-by-official-development-finance-interventions_b2e9927e/c5fb4a6c-en.pdf
- 203 S. Atteridge et L. Engen (2019), *Blended Finance in the Poorest Countries: The Need for a Better Approach*. ODI Global Dernière visite le 2 juin 2026. <https://odi.org/documents/5946/12666.pdf>
- 204 J. N. Francois, M. Konte et F. U. Ruch (2024), *“Crowding In” Effect of Public Investment on Private Investment Revisited*. Document de travail de recherche sur les politiques 10881. Banque mondiale. Dernière visite le 21 juillet 2026. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/b15576bb-2f99-4f0d-aa2a-3ec94496e6fa/content>
- 205 K. S. Jomo, A. Chowdhury, K. Sharma et D. Platz (2016), *Public-Private Partnerships and the 2030 Agenda for Sustainable Development: Fit for Purpose?* Document de travail DESA N° 148. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies Dernière visite le 2 juin 2026. https://www.un.org/esa/desa/papers/2016/wp148_2016.pdf
- 206 A. J. Stevenson (26 août 2024), *Climate stocks storm past S&P 500*. op. cit.
- 207 A. J. Stevenson (9 mai 2025), *Disaster spending hits new highs*. Bloomberg. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.bloomberg.com/professional/insights/sustainable-finance/disaster-spending-hits-new-highs>
- 208 P. Sisson (11 octobre 2024), *Natural disasters are making a mess of America*, op. cit.
- 209 A. Creeks (2023), *Private Equity Profits from Disaster at the Expense of Workers, Communities, and Climate*. Private Equity Stakeholder Project. Dernière visite le 2 juin 2026. https://pestakeholder.org/wp-content/uploads/2023/09/PESP_DisasterRecoveryReport2023-1.pdf; P. Sisson (11 octobre 2024), *Natural disasters are making a mess of America*, op. cit.
- 210 A. Creeks (2023), *Private Equity Profits from Disaster*, op. cit.
- 211 R. Riddell, N. Ahmed, A. Maitland, M. Lawson et A. Taneja (2024), *Multinationales et inégalités multiples : Pourquoi il est urgent d'entrer dans une nouvelle ère d'action publique dans un monde divisé par le pouvoir des multinationales*. Oxfam International. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.oxfam.org/fr/publications/multinationales-et-inegalites-multiples>
- 212 A. Creeks (2023), *Private Equity Profits from Disaster*, op. cit.
- 213 Ibid., Annexe 1.
- 214 M. Schladen (3 janvier 2025), *Ohio coal plant said to be nation's most deadly. New owners seem likely to keep it open*. Ohio Capital Journal. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://ohiocapitaljournal.com/2025/01/03/ohio-coal-plant-said-to-be-nations-most-deadly-new-owners-seem-likely-to-keep-it-open>
- 215 O. Rosane (7 septembre 2023), *Private equity exposed for profiting from fossil fuels and disasters they cause*. Common Dreams. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.commondreams.org/news/private-equity-profits-disasters>
- 216 L. Fenlock, C. Slidders et N. Reisch (3 mars 2025), *Cut and run: how insurers dodge the climate costs they help create and why fossil fuel should pay*. Center for International Environmental Law. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.ciel.org/insurers-dodge-climate-costs-fossil-fuel-should-pay>
- 217 Carbon Majors (non daté), *About Carbon Majors*. <https://carbonmajors.org>. Dernière visite le 2 juin 2026.

- 218 E. Roston (21 octobre 2025), *Disaster recovery is big business*. Bloomberg. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.bloomberg.com/features/2025-disaster-industrial-complex-us-economy>
- 219 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Section 4 – Double dividende
- 220 HC Capital Trust (2025), *Annual Shareholder Report 2025: The Catholic SRI Growth Portfolio*. HC Capital Trust. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://hccapitalsolutions.com/Content/docs/TSR%20Annual%20Report%20HCSR%20CatholicSRI.pdf>
- 221 BlackRock (non daté), *iShares World ex U.S. Carbon Transition Readiness Aware Active ETF*. BlackRock. Dernière visite le 4 juin 2026. <https://www.blackrock.com/us/individual/products/318216/ishares-world-ex-u-s-carbon-transition-readiness-aware-active-etf>
- 222 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Section 3 – Double dividende
- 223 N. Klein (2014), *This Changes Everything*, op. cit.
- 224 E. Cohen (2011), Tourism and Land Grab in the Aftermath of the Indian Ocean Tsunami. *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism*, 11(3), 224–36. <https://doi.org/10.1080/15022250.2011.593359>
- 225 Irish Centre for Human Rights (2 avril 2025), *Barbuda: a case study in disaster capitalism and resistance*, op. cit.
- 226 K. Mohammed (26 septembre 2023), *'Billionaire club': the tiny island of Barbuda braces for decision on land rights and nature*. *The Guardian*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.theguardian.com/global-development/2023/sep/26/billionaire-club-the-tiny-island-of-barbuda-braces-for-decision-on-land-rights-and-nature>
- 227 N. Klein et A. Brown (23 janvier 2018), *Robert De Niro accused of exploiting Hurricane Irma to build resort in Barbuda*. *The Intercept*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://theintercept.com/2018/01/23/robert-de-niro-barbuda-hotel-hurricane-irma>
- 228 R. Harrison (21 août 2024), *'Often forgotten': how US hurricane relief and health care policies leave Puerto Rico behind*. NYU News. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.nyu.edu/about/news-publications/news/2024/august/often-forgotten-puerto-rico-health-policy.html?challenge=d06e90d7-4d8f-4b88-9d8c-10b73beb60f1>
- 229 K. Aronoff (24 janvier 2018), *Puerto Rico governor seizes opportunity created by Hurricane Maria, plans to privatize electric power*. *The Intercept*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://theintercept.com/2018/01/24/puerto-rico-prepa-opportunity-government-plans-to-privatize-electric-power>
- 230 J. Wilkins (11 novembre 2022), *Puerto Rico's electricity nightmare was brought to you by privatization*. *Progressive International*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://progressiveinternational.com/wire/2022-11-11-puerto-ricos-electricity-nightmare-was-brought-to-you-by-privatization/en>
- 231 W. De Rui et K. Kee Bum (2 mai 2025), *Sizing the inevitable investment opportunity: climate adaptation*. GIC. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.gic.com.sg/thinkspace/sustainability/sizing-the-climate-adaptation-opportunity>
- 232 PNUE (2025), *Adaptation Gap Report 2025. Running on Empty. The World is Gearing up for Climate Resilience – Without the Money to Get There*. Programme des Nations Unies pour l'environnement. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.unep.org/resources/adaptation-gap-report-2025>
- 233 P. Watkiss et K. England (2025), *Adaptation Finance and the Private Sector: Opportunities and Challenges for Developing Countries*. Zurich Climate Resilience Alliance. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.mercycorps.org/sites/default/files/2025-09/zcra-private-finance-evidence.pdf>
- 234 O. Ghannam, N. Ahmed, A. Kamande, I. M. Aymar, A. Marriott et R. Riddell (2025), *From Private Profit to Public Power: Financing Development, Not Oligarchy*. Oxfam International. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.oxfam.org/en/private-profit-public-power-financing-development-not-oligarchy>
- 235 M. Ramos (30 septembre 2025), *How flood control projects fail the poor in the Philippines*. Context. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.context.news/climate-risks/how-flood-control-projects-fail-the-poor-in-the-philippines>
- 236 E. Henderson et D. Murphy (8 août 2025), *Natural disasters have cost us \$162 billion this year. Insurance covered most of it*. Forum économique mondial. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.weforum.org/stories/2025/08/global-insurance-industry-gap>
- 237 O. Ben-Shahar et K. D. Logue (2016), The Perverse Effects of Subsidized Weather Insurance. *68 Stanford Law Review*, 571. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2549320>
- 238 J. Reeves (2017), *The Wrong Model for Resilience: How G7-backed Drought Insurance Failed Malawi, and What We Must Learn from It*. ActionAid. Dernière visite le 2 juin 2026. https://actionaid.org/sites/default/files/the_wrong_model_for_resilience_final_230517.pdf
- 239 L. Chancel et C. Mohren, (eds.) (2025), *Climate Inequality Report 2025: Climate Change – A Capital Challenge*. World Inequality Lab. https://wid.world/www-site/uploads/2025/10/Climate_Inequality_Report_2025_Final.pdf
- 240 Ibid.
- 241 I. Lahiri (28 mars 2024), *Cocoa prices rise to fresh records: will we run out of chocolate?* Euronews. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.euronews.com/business/2024/03/28/cocoa-prices-rise-to-fresh-records-will-we-run-out-of-chocolate>

- 242 FAO (14 mars 2025), *Des conditions climatiques défavorables font grimper les prix du café à leur plus haut niveau depuis des années*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.fao.org/newsroom/detail/adverse-climatic-conditions-drive-coffee-prices-to-highest-level-in-years/fr>
- 243 EBIT 2024 du segment Approvisionnement mondial d'ofi, groupe opérationnel issu d'Olam Group (2025), *H2 2024 Results: Management Discussion and Analysis*. Olam Group. Dernière visite le 29 juillet 2026. https://www.olamgroup.com/content/dam/olamgroup/investor-relations/ir-library/financial-results/financial-results-pdfs/2024/h2-2024-results/28feb2025_h2_2024_results_management_discussion_and_analysis.pdf
- 244 Louis Dreyfus Company (2025), *FY 2024 Financial Highlights*. Louis Dreyfus Company. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.idc.com/wp-content/uploads/Update-on-FY-2024-Financials.pdf>
- 245 P. Whoriskey (8 avril 2025), *As egg prices soared at the supermarket, so did producer profits*. *The Washington Post*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.washingtonpost.com/business/2025/04/08/egg-prices-profit-increase-cal-maine>
- 246 C. P. Chandrasekhar (24 juillet 2024), *Why do domestic food prices keep going up when global prices fall?* International Development Economics Associates (IDEAs). Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.networkideas.org/2024/07/24/why-do-domestic-food-prices-keep-going-up-when-global-prices-fall>
- 247 A. Wion, A. Luciano, S. N. Gonzalez, B. Kuepper, L. Linnaeus Tannor et M. Vander Stichele (2024), *The Role of Commodity Traders in Shaping Agricultural Markets*. Parlement européen, Département thématique des politiques structurelles et de cohésion. Dernière visite le 29 juillet 2026. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2024/747276/IPOL_STU\(2024\)747276_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2024/747276/IPOL_STU(2024)747276_EN.pdf)
- 248 CNUCED (2023), *Rapport sur le commerce et le développement 2023. Croissance, dette et climat : Réformer l'architecture financière internationale. Chapitre 3 – Produits alimentaires, affairisme des entreprises et crises : redéfinir les objectifs de l'action réglementaire internationale*. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Dernière visite le 29 juillet 2026. https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2023_fr.pdf
- 249 K. Plume (3 août 2023), *Cargill fiscal 2023 revenue rises 7% to record \$177 billion*. Reuters. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.reuters.com/markets/commodities/cargill-fiscal-2023-revenue-rises-7-record-177-billion-2023-08-03/>
- 250 I. Almeida et E. Allworth (12 août 2025), *Cargill's revenue hits 4-year low amid declining crop prices*. Bloomberg. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2025-08-12/cargill-s-revenue-falls-to-4-year-low-amid-declining-crop-prices> [article payant]
- 251 UGA (3 juillet 2026), *FAO Food Price Index little changed amid mixed commodity price trends*. UGA. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://uga.ua/en/news/fao-food-price-index-little-changed-amid-mixed-commodity-price-trends/>
- 252 Reuters (3 juin 2020), *Cargill halts public reporting of quarterly results*. Reuters. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.reuters.com/article/world/cargill-halts-public-reporting-of-quarterly-results-idUSKBN23A2XY/>
- 253 F. Harvey (23 août 2022), *Record profits for grain firms amid food crisis prompt calls for windfall tax*. *The Guardian*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.theguardian.com/environment/2022/aug/23/record-profits-grain-firms-food-crisis-calls-windfall-tax>
- 254 M. Gibbs, A. Ross, L. Faull, L. Hekman et F. Harvey (14 avril 2023), *Exposed: the hedge funds cashing in on the food price spike*. Lighthouse Reports. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.lighthousereports.com/investigation/exposed-the-hedge-funds-cashing-in-on-the-food-price-spike>
- 255 B. Algieri, L. Kornher et J. von Braun (2025), *The Changing Drivers of Inflation – The Case of Food: Macroeconomics, Speculation, Climate Change and War. Structural Change and Economic Dynamics*, 75, 782–800. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0954349X25001602#abs0001>
- 256 Oxfam (15 juin 2026), *Ending Impunity and Inequality: At the G7 Summit, Leaders Must Push to End the US-Israel War on Iran and Stem the Global Inequality Shock it is Causing*. Oxfam. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://www.oxfam.org/en/research/ending-impunity-and-inequality>
- 257 L'injustice des catastrophes, Note méthodologique, Stat. 6.1.
- 258 Forbes (2026), Cargill-MacMillan family, op. cit.
- 259 H. Hoffower (2019), *Income inequality in the US has hit a record high*, op. cit.
- 260 M. Thompson et I. Gavia (2004), *Cuba – Weathering the Storm*, op. cit.
- 261 A. Clayfield, E. J. Kirk et I. Story (eds.) (2021), *Disaster Preparedness and Climate Change in Cuba: Management and Adaptation*. Bloomsbury Academic.
- 262 Ibid. Lorsque l'ouragan Georges a frappé Cuba et la République dominicaine avec la même intensité (catégorie 3-4) en 1998, six personnes ont perdu la vie à Cuba, contre 380 en République dominicaine, pourtant moins peuplée. La République dominicaine affichait alors un coefficient de Gini de 0,48, témoignant d'un niveau très élevé d'inégalités. Cuba affichait un coefficient de Gini estimé à environ 0,3, témoignant d'un faible niveau d'inégalités. Pour la République dominicaine, voir FRED, Economic Data (non daté), GINI Index for the Dominican Republic. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://fred.stlouisfed.org/series/SIPOVGINIDOM>
- 263 A. Clayfield et al. (2021), *Disaster Preparedness and Climate Change in Cuba*, op. cit.

- 264 M. Alestig et al. (2024), *Les inégalités carbone tuent*, op. cit.
- 265 N. Dabi et al. (2025), *Main basse sur le climat : comment une poignée de puissant-es précipitent le monde vers la catastrophe*, op. cit.
- 266 M. Brehm Christensen, A. Khalfan, A. S. Dahlbeck, C. Hallum et A. Maitland (2025), *How to Increase Taxes on Fossil Fuel Profits*. Oxfam International. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/how-to-increase-taxes-on-fossil-fuel-profits-621775/>
- 267 N. Dabi et al. (2025), *Main basse sur le climat : comment une poignée de puissant-es précipitent le monde vers la catastrophe*, op. cit.
- 268 M. Alestig et al. (2024), *Les inégalités carbone tuent*, op. cit.
- 269 N. Dabi et al. (2025), *Main basse sur le climat : comment une poignée de puissant-es précipitent le monde vers la catastrophe*, op. cit.
- 270 M. Alestig et al. (2024), *Les inégalités carbone tuent*, op. cit.
- 271 N. Dabi et al. (2025), *Main basse sur le climat : comment une poignée de puissant-es précipitent le monde vers la catastrophe*, op. cit.
- 272 C. Falduto et R. Jachnik (2025), *Unpacking the USD 300 Billion Goal and the USD 1.3 Trillion Scale Up Call in the NCQG*. Rapports du groupe d'experts sur la politique en matière de changement climatique de l'OCDE/AIE. N° 2025/03. OECD Publishing. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://doi.org/10.1787/bb53df0c-en>
- 273 Par exemple, A. Sieber et I. Erzini Vernoit (2024), Quantifying International Public Finance Provision Needs for the New UN Climate Finance Goal. *npj Climate Action*, 3, 104. <https://doi.org/10.1038/s44168-024-00190-6>
- 274 NOTES Autorité nationale de réduction des risques de catastrophe et de gestion des catastrophes (2026), *Rasuwa-Bhotekoshi Flood: Search, Rescue and Relief Response Situation Report #16*. Gouvernement du Népal. Dernière visite le 18 septembre 2026. <https://ndrrma.gov.np/en/situation-report/430>
- 275 Autorité nationale de réduction des risques de catastrophe et de gestion des catastrophes (2026), *Rapid Damage and Needs Assessment (RDNA), Rasuwa-Bhotekoshi Flood 2026*. Gouvernement du Népal. Dernière visite le 16 septembre 2026. <https://drive.google.com/file/d/10f1Jv-3NkE23b0U0SaXmKNxqD80tsoyc/view>
- 276 Banque mondiale (2026), *GDP (current US\$) - Nepal*. Données ouvertes de la Banque mondiale. Dernière visite le 18 septembre 2026. <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?locations=NP>
- 277 Germanwatch (2026), *Climate Risk Index 2026 – Who suffers most from extreme weather events?* Dernière visite le 18 septembre 2026. <https://www.germanwatch.org/en/93310>
- 278 Oxfam au Népal (2025), *Unpacking Climate Finance in Nepal: Gaps, Challenges and Opportunities*. Katmandou (Népal). Dernière visite le 16 septembre 2026. <https://nepal.oxfam.org/latest/publications/unpacking-climate-finance-nepal>
- 279 Mongabay India (2026), *Nepal's flood claim tests whether a nascent climate fund can deliver*. Dernière visite le 16 septembre 2026. <https://india.mongabay.com/2026/09/nepals-flood-claim-tests-whether-a-young-climate-fund-can-deliver/>
- 280 Commission européenne (2022), *Addressing Income Inequality through Development Cooperation: A Quick Guide*. Dernière visite le 2 juin 2026. https://international-partnerships.ec.europa.eu/system/files/2022-09/income-inequalities-executive-summary_en.pdf
- 281 A. Maitland et al. (2026), *Résister au règne des plus riches : Défendre la liberté contre le pouvoir des milliardaires*, op. cit.
- 282 R. Riddell, N. Ahmed, A. Maitland, M. Lawson et A. Taneja (2024), *Multinationales et inégalités multiples*, op. cit.
- 283 A. Maitland et al. (2026), *Résister au règne des plus riches : Défendre la liberté contre le pouvoir des milliardaires*, op. cit.
- 284 A. Khalfan, A. Nilsson Lewis, C. Aguilar, J. Persson, M. Lawson, N. Dabi et al. (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*. Oxfam International. Dernière visite le 18 juillet 2026. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/climate-equality-a-planet-for-the-99-621551/>
- 285 Recueil de politiques d'Oxfam sur le rôle de l'État et des services publics dans une nouvelle économie au service des personnes
- 286 J. Roest (29 janvier 2025), *Protection sociale + inclusion financière = une voie vers la résilience climatique*. Blog du CGAP. Dernière visite le 18 juillet 2026. <https://www.cgap.org/blog/social-protection-financial-inclusion-path-to-climate-resilience>
- 287 C. Coffey, P. Espinoza Revollo, R. Harvey, M. Lawson, A. Parvez Butt, K. Piaget et al. (2020), *Celles qui comptent : Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités*. Oxfam International. Dernière visite le 18 juillet 2026. <https://www.oxfam.org/fr/publications/celles-qui-comptent>
- 288 A. Khalfan et al. (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*, op. cit.
- 289 E. Boydell, J. Webb et C. Sterrett (2018), *Using Community-Centred Approaches to Build Resilience at Scale*. Oxfam Australie. Dernière visite le 18 juillet 2026. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/using-community-centred-approaches-to-build-resilience-at-scale-620560/>

- 290 D. Pruett et C. Hill (2024), *Plans d'action climat pour les citoyens : Participation de la société civile et des communautés aux plans d'action nationaux sur le changement climatique*. Oxfam International. Dernière visite le 29 juillet 2026. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/climate-plans-for-the-people-civil-society-and-community-participation-in-natio-621594/>
- 291 E. Boydell et al. (2018), *Using Community-Centred Approaches to Build Resilience at Scale*, op. cit.
- 292 Ibid.
- 293 W. Anseeuw et G. M. Baldinelli (2020), *Les inégalités foncières au cœur des inégalités sociétales*. Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC) et Oxfam International. Dernière visite le 18 juillet 2026. <https://www.oxfam.org/fr/publications/les-inegalites-foncieres-au-coeur-des-inegalites-sociales>
- 294 E. Wakesho et S. Hawkes (2020), *Women's Rights From the Ground Up: A Strategic Approach to Securing Women's Land Rights*. Oxfam International. Dernière visite le 18 juillet 2026. <https://www.oxfam.org/en/research/womens-rights-ground>
- 295 The Outlier (non daté), *A perfect storm*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://perfectstorm.theoutlier.co.za>
- 296 F. A. Engelbrecht, J. Steinkopf, N. Chang, S. Biskop, J. Malherbe, C. J. Engelbrecht et al. (2025), Extreme Event Attribution using Km-scale Simulations Reveals the Pronounced Role of Climate Change in the Durban Floods. *Communications Earth & Environment*, 6, 506. <https://doi.org/10.1038/s43247-025-02460-5>
- 297 GroundWork (28 novembre 2024), *Launch of the People's Plan to the Right to Housing in an Age of Climate Change*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://groundwork.org.za/launch-of-the-peoples-plan-to-the-right-to-housing-in-an-age-of-climate-change>
- 298 J. Evans (2 juin 2025), *How a city came together to rewrite its future in the age of climate change*. Daily Maverick. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://www.dailymaverick.co.za/article/2025-06-02-how-a-city-came-together-to-rewrite-its-future-in-the-age-of-climate-change>
- 299 GroundWork et The Durban Coalition (2024), *People's Plan for the Right to Housing in the Age of Climate Change*. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://groundwork.org.za/wp-content/uploads/2024/11/PeoplesPlan-eng-web.pdf>
- 300 J. Evans (2025), *How a city came together*, op. cit.
- 301 Pour savoir comment définir les bénéfices excédentaires et donc fixer des plafonds potentiels, voir M. Brehm Christensen et al. (2025), *How to Increase Taxes on Fossil Fuel Profits*, op. cit.
- 302 M. Alestig et al. (2024), *Les inégalités carbone tuent*, op. cit.
- 303 M. Brehm Christensen et al. (2025), *How to Increase Taxes on Fossil Fuel Profits*, op. cit.
- 304 OCDE (2023), *Enhancing the insurance sector's contribution to climate adaptation*. OECD Business and Finance Policy Papers, N° 26. Paris : OECD Publishing. Dernière visite le 18 août 2026. <https://doi.org/10.1787/0951dfcd-en>
- 305 H. Saarinen, R. Varghese Buchholz, B. Zagema et C. Joseph (2024), *Putting an End to World Hunger: The European Union's Role in Transforming the Global Food System*. Oxfam International. Dernière visite le 2 juin 2026. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/server/api/core/bitstreams/0b858070-4ebc-4404-8a21-3db0a20c1245/content>

Oxfam

Oxfam est un mouvement citoyen mondial, réunissant des personnes déterminées à combattre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices. Nous travaillons dans plus de 70 pays de différentes régions avec un réseau de milliers de partenaires et d'alliés, pour aider les communautés au quotidien, renforcer leur résilience et protéger les vies et les moyens de subsistance en temps de crise. Ensemble, nous combattons les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices, aujourd'hui et sur le long terme, pour un futur à égalité.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam Colombie (lac.oxfam.org/countries/colombia)

Oxfam Danemark (www.oxfam.dk)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam KEDV (www.kedv.org.tr)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Pilipinas (www.oxfam.org.ph)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)